



HAL
open science

Du linguiste à son objet

Irina Ghidali, Cameron Morin, Aleksandra D. Savenkova, Chenyang Zhao

► **To cite this version:**

Irina Ghidali, Cameron Morin, Aleksandra D. Savenkova, Chenyang Zhao. Du linguiste à son objet. 2022, Actes des 24èmes Rencontres des Jeunes Chercheurs (RJC) en Sciences du Langage. hal-03917009

HAL Id: hal-03917009

<https://hal.science/hal-03917009v1>

Submitted on 31 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

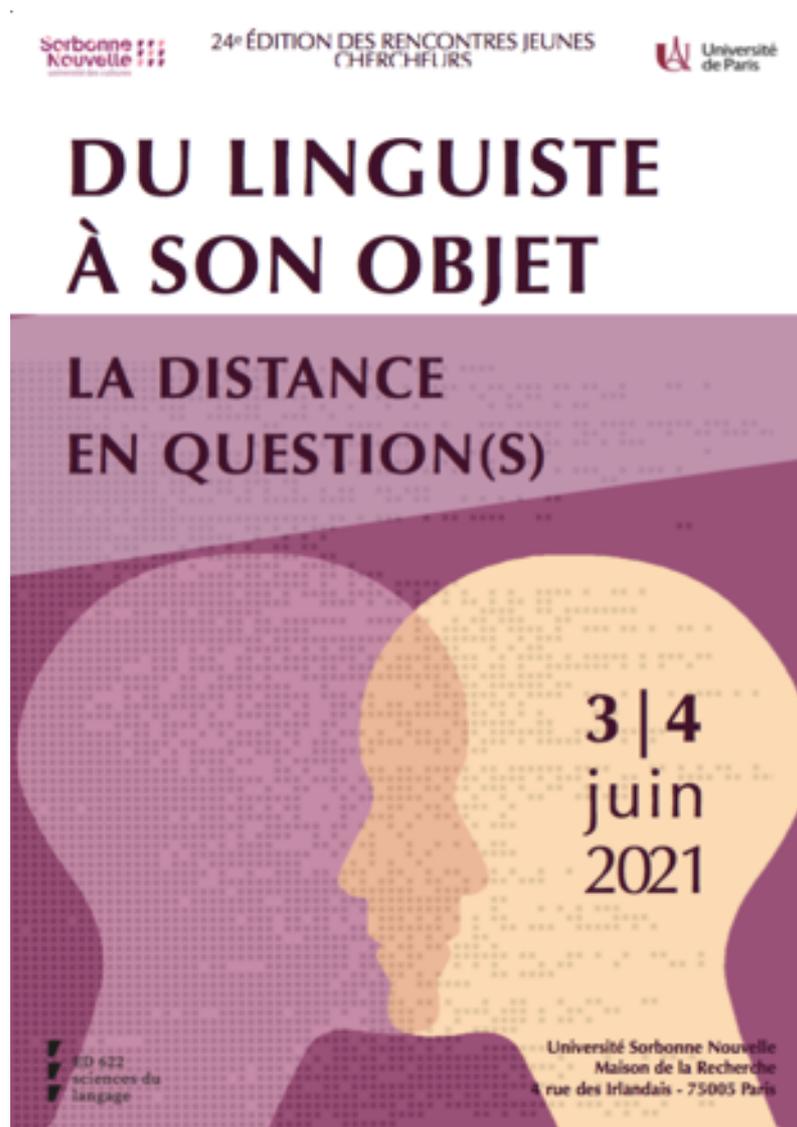


Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

DU LINGUISTE À SON OBJET : LA DISTANCE EN QUESTION(S)

Actes des 24^{èmes} Rencontres des Jeunes Chercheurs (RJC) en Sciences du Langage

ED622 Sciences du Langage – Sorbonne-Nouvelle et Paris-Cité



EDITÉ PAR IRINA GHIDALI, CAMERON MORIN,
ALEKSANDRA SAVENKOVA & CHENYANG ZHAO



COMITÉ DE RÉDACTION

Irina GHIDALI

Cameron MORIN

Aleksandra SAVENKOVA

Chenyang ZHAO

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Philippe BOULA de MAREUIL

Maria CANDEA

Jean-Louis CHISS

Benjamin FAGARD

Sebastien FEDDEN

Franck NEVEU

Nicolas QUINT

Anne SALAZAR ORVIG

Gilles SIOUFFI

Cécile VAN DEN AVENNE

Chantal WIONET

Sommaire

Irina GHIDALI

[Introduction](#)2

Ilona SINZELLE POŇAVIČOVÁ

[Positionnement du Cercle linguistique de Prague vis-à-vis de la langue standard et son rôle dans la vie publique de la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres](#)6

Joanna PAUCHARD

[La dialectologie du francoprovençal de Suisse romande. La description linguistique à l'épreuve des représentations : langue authentique et témoins idéalisés](#)46

Bich Lien BUI

[Complexité d'une langue isolante : exemple du co-verbe en vietnamien](#).....69

Quentin BOITEL

[Sciences du langage et marchandisation des savoirs : une réflexion depuis l'expérience ethnographique](#).....91

Manon BOUCHARÉCHAS

[Représentations mutuelles dans la relation chercheur-enquêté : L'ethos en jeu dans l'entretien compréhensif](#)110

Claire DOQUET

[La langue en débats dans des discours de linguistes : Controverses sur l'écriture inclusive](#).....130

Du linguiste à son objet : la distance en question(s). Introduction

Irina GHIDALI

Université Sorbonne-Nouvelle
irina.ghidali@icloud.com

Les six articles réunis dans cette publication sont issus du colloque organisé en juin 2021 à la Sorbonne Nouvelle dans le cadre des 24^{èmes} Rencontres Jeunes Chercheurs. Le thème choisi était une occasion d'interroger un aspect de la recherche en linguistique parfois difficile à sonder mais qui concentre une condition essentielle de l'activité de recherche : la neutralité du linguiste dans sa manière d'approcher un objet d'étude.

Notre problématique avait comme point de départ le constat qu'en linguistique, comme dans bien d'autres domaines des sciences humaines et sociales, l'objet d'étude n'est pas une donnée empirique brute : « bien loin qu'[il] précède le point de vue, on dirait que c'est le point de vue qui crée l'objet » (Saussure 1916 : 23). Ainsi, toute démarche de saisie et d'analyse d'un phénomène linguistique s'effectuera d'abord à partir de choix théoriques qui vont circonscrire les observables selon des critères afférents à la théorie choisie, et leur description en sera à son tour tributaire. De plus, le linguiste est à la fois observateur et locuteur, c'est pourquoi « dans ce domaine, les objets ne sauraient être dans une relation d'extériorité avec l'observateur, car le chercheur participe toujours de son objet et ne peut pas s'en abstraire complètement » (Neveu 2007 : 145). Si la recherche en linguistique relève d'un régime de scientificité qui vise à objectiver les données, la distance théorique censée détacher le linguiste de son objet d'étude n'est, dans les faits, pas toujours opérante. Cette distance devient potentiellement un terrain où s'inscrivent différentes représentations de la langue, de la société, ou de l'individu, localement et historiquement situées. La notion de représentation, telle qu'elle a été théorisée notamment dans le domaine de la psychologie sociale (Moscovici, 1961), est à comprendre au sens d'image d'un objet du monde. Cette image ne constitue pas le reflet fidèle de l'objet, mais le résultat d'une (re)construction de ses propriétés objectives, réinterprétation qui s'opère sous le prisme des croyances, valeurs, attitudes ou idéologies partagées par un groupe social à une époque donnée. La présence de ces représentations peut échapper au linguiste, dans la mesure où il aurait parfaitement intégré la pensée d'une époque

ou d'un groupe social au point de ne plus s'en dissocier dans son activité scientifique. À ce titre, selon la remarque de Jean-Louis Chiss lors de l'ouverture du colloque, la problématique qui nous occupe concerne non seulement la distance qui sépare le linguiste de son objet, mais la distance entre le linguiste *et lui-même* ! De plus, certaines contributions ont également mis en évidence que le contexte politique, ainsi que les conditions matérielles et économiques peuvent avoir une incidence sur l'activité de recherche, et plus précisément sur ses objectifs ou son autonomie. Ainsi, les biais pouvant innover la démarche scientifique apparaissent-ils multiples et hétérogènes. Les six articles que nous avons rassemblés portent cette question, sans pour autant l'épuiser, comme un fil directeur qui traverse des domaines des plus variés.

Ilna Sinzelle Ponavicova propose une réflexion sur la dimension normative du discours scientifique étroitement lié à un projet politique, en retraçant l'influence du Cercle linguistique de Prague dans l'élaboration et la constitution de la langue standard tchèque à l'aube du XX^e siècle. **Joanna Pauchard** amène la problématique initiale dans le champ de la dialectologie. Dans son article, elle interroge la notion d'authenticité et de locuteur idéal, comme représentations pouvant biaiser la méthodologie des linguistes ayant travaillé sur les variétés francoprovençales de Suisse Romande. **Bich Lien Bui** aborde dans sa contribution la notion hautement relative de « complexité » comme catégorie descriptive des langues, et propose une étude de cas du vietnamien, focalisée sur la classe des co-verbes. **Quentin Boitel** entend montrer dans son article que la recherche peut être tributaire des conditions politiques et économiques dans lesquelles évolue le linguiste. Plus précisément, il interroge la marge de liberté dont dispose le linguiste dans le choix de son objet d'étude, compte tenu des contraintes extérieures, à savoir le financement et les conditions de production de la recherche propres au régime économique néolibéral. **Manon Boucharechas** mène une réflexion sur sa propre pratique afin d'aborder la question de l'importance de l'ethos du linguiste dans son activité de recherche. Elle s'attache à montrer que les représentations que le chercheur et la personne enquêtée se font l'un de l'autre ne sont pas sans conséquence sur les résultats d'une enquête ethnographique. Enfin, **Claire Doquet** signe un article portant sur la controverse suscitée dans l'espace académique par l'écriture inclusive. Elle en propose une analyse, en expliquant dans quelle mesure les voix qui s'affrontent opposent en réalité des visions différentes de la langue. La première, qui se place dans une position sceptique vis-à-vis de l'écriture inclusive, serait héritière du structuralisme saussurien. Dans cette perspective, le

système de la langue, accessible uniquement par l'analyse, se situe hors de la portée de la volonté consciente des locuteurs. La position concurrente, favorable aux nouveaux usages, serait ancrée dans une approche utilitariste, focalisée sur le discours et les pratiques langagières, où la langue est appréhendée comme un instrument extérieur aux locuteurs, et qui deviendrait ainsi modulable selon leurs décisions.

BIBLIOGRAPHIE

Moscovici, Serge, (1961). *La psychanalyse, son image et son public* , Paris, PUF.

Neveu, Franck. (2007). « Les fondements normatifs de la terminologie linguistique », in G. Siouffi & A. Steuckardt (eds.), *Les linguistes et la norme, aspects normatifs du discours linguistique*, Bern, P. Lang.

Saussure, Ferdinand. (1916). *Cours de linguistique générale* , Paris, Payot.

Positionnement du Cercle linguistique de Prague vis-à-vis de la langue standard et son rôle dans la vie publique de la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres

Ilona SINZELLE POŇAVIČOVÁ

INALCO, Centre de recherches Europes-Eurasie (CREE-EA 4513)

Histoire des Théories Linguistiques (HTL-UMR 7597)

ilona.ponavicova@gmail.com

RÉSUMÉ

Depuis l'époque du Renouveau national au XIX^e siècle où le tchèque fut réintroduit dans des usages littéraires, scientifiques et administratifs, la communauté philologique et linguistique tchèque réfléchit sur le concept de *spisovný jazyk* (et concrètement *spisovná čeština*) que nous traduisons vers le français comme *langue littéraire-standard* (et donc le *tchèque littéraire-standard* en particulier). Le Cercle linguistique de Prague (CLP) intervint dans ces réflexions en proposant un nouveau concept de la langue littéraire-standard, définie en premier lieu par ses fonctions. La langue y est comprise comme un ensemble de variantes qui dépendent de différentes fonctions, et qui possèdent des modes de réalisation différents au niveau de la structure phonique, grammaticale ainsi que de la composition lexicale. La fonction de la langue littéraire-standard est d'exprimer la vie de la culture, la pensée scientifique, philosophique et religieuse, politique et sociale, juridique et administrative d'une communauté linguistique. Sa vocation est d'être la plus précise possible, d'exprimer tous les contenus et toutes les pensées en subtilité. Sa genèse consiste en un processus reposant sur l'usage cultivé, l'étude de la norme implicite et son amélioration, qui permettent d'établir sa codification dans les divers ouvrages de référence. Conjointement avec l'enseignement scolaire de la langue (maternelle) et la pratique littéraire, l'amélioration de la norme de la langue littéraire-standard à l'aide de la linguistique théorique constitue la culture de la langue littéraire-standard. Ce concept, qui est au fondement de toutes les réflexions postérieures sur

la langue littéraire-standard au sein de la bohémistique linguistique jusqu'à nos jours, s'inscrit activement dans la constellation particulière de la Tchécoslovaquie multi-ethnique et multilingue de l'entre-deux-guerres, et dans les relations complexes entre les communautés scientifiques tchèques, allemandes et est-européennes à Prague dans les années 1920 et 1930, à la veille du cataclysme de la Deuxième Guerre mondiale.

Mots-clés : Cercle linguistique de Prague – standardisation linguistique – langue littéraire-standard – fonction – usage – norme – codification – culture de langue – engagement sociétal des linguistes

SUMMARY

Since the time of the National Revival in the 19th century, when Czech language was reintroduced into literary, scientific and administrative uses, the Czech philological and linguistic community has been reflecting on Spisovný jazyk (and specifically Spisovná čeština), which we can translate as literary-standard language (and hence literary-standard Czech in particular). The Prague Linguistic Circle (CLP) intervened in these reflections by proposing a new concept of literary-standard language, primarily defined by its functions. Language is described as a set of variants which depend on different functions, which have different rules of achievement in terms of phonic and grammatical structure and lexical composition. The function of the literary-standard language is to express the cultural, scientific, philosophical and religious, political and social, legal and administrative life of a language community.

Its vocation is to be as precise as possible and to express all contents and thoughts with subtlety. It is formed through a cultivated usage-based process, the study of the implicit norm and its improvement, which allow its codification in various reference works. The culture of the literary-standard language results from the improvement of the literary-standard language through theoretical linguistics together with school teaching of the (mother) language and literary practice. This concept represents the basis for all subsequent reflections on the topic

of literary-standard language within Czech studies to this day, and is embedded in the particular constellation of multi-ethnic and multilingual interwar Czechoslovakia and the complex relations between the Czech, German, and East European scientific communities in *Prague in the 1920s and 1930s, on the eve of the cataclysm of the Second World War*.

Keywords: *Prague Linguistic Circle - linguistic standardisation - literary-standard language - function - usage - norm - codification - language culture - societal engagement of linguists*

Les contributions du Cercle linguistique de Prague (CLP) portant sur la standardisation de la langue s'inscrivirent dans une longue lignée de réflexions et de débats sur la forme souhaitable de la langue cultivée moderne tchèque, existant depuis l'époque du Renouveau national (habituellement délimité des années 1770 jusqu'aux années 1850), et qui se poursuivent jusqu'à nos jours. Les membres du CLP prirent part à ces débats dans le contexte de la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres, avec la volonté de participer à la vie intellectuelle universitaire et publique du nouvel État (cf. Toman, 2011). Dans leur conception, la langue standard est définie par ses fonctions. Elle se construit via un processus qui permet d'établir sa codification en se fondant sur l'usage cultivé, l'étude de la norme implicite et son amélioration (cf. Nebeská, 2003, rééd. de 1996). Ces étapes successives, indispensables à la standardisation, constituent le point de départ de toutes les discussions ultérieures sur la langue standard menées par la communauté philologique et linguistique tchèque. Certaines des idées présentées par le CLP restent communément admises jusqu'à nos jours (p. ex. la diversification de la langue selon le but de la communication, ou encore la distinction entre la norme issue d'un consensus collectif implicite et la norme codifiée par une autorité), alors que d'autres furent discutées, disputées, ou considérées comme dépassées (notamment l'idée d'une plus large universalité fonctionnelle de la langue standard par rapport à d'autres variétés de la langue nationale, hypothèse qui ne fut pas confirmée par l'évolution de la langue tchèque depuis lors). (Cf. p. ex. Sgall, 1960, Sgall et Hronek, 1992, Starý, 1995, Cvrček, 2008).

On dispose de nombreux textes en tchèque (par exemple Sgall 1963, Nebeská 1987 et 1996, Daneš 1991, 1995 ou 2008, Starý 1995, Kořenský, 2008, 2011...) qui analysent le travail du

CLP sur la standardisation linguistique et son impact sur l'évolution de la langue tchèque dans la longue durée. Des ouvrages et articles en langues étrangères, rédigés par des auteurs étrangers, laissent cette thématique habituellement à la marge et s'intéressent plutôt à la filiation des travaux du CLP, et à leur apport épistémologique général à la linguistique, en focalisant l'attention sur des questions de phonologie ou sur les notions de structure et de fonction. Hormis deux ouvrages édités en italien et en allemand (Raynaud, 1990, et Ehlers, 2005), ces textes s'appuient essentiellement sur des sources accessibles dans d'autres langues que le tchèque (ainsi p. ex. Todorov et Ducrot 1972, Fontaine 1974, 1994a, 1994b, Sériot 1999...). Enfin, il existe un certain nombre d'ouvrages en langues étrangères, édités, rédigés ou co-rédigés par des auteurs tchèques ou étrangers nés en Tchécoslovaquie, qui présentent différents aspects du travail du CLP ainsi que son histoire extérieure, et qui se basent davantage sur les sources en tchèque, parfois même en les traduisant vers des langues de plus large diffusion (notamment Garvin, éd. 1955 ou 1983, Vachek 1959, éd. 1964, 1966 ou 1983, Matejka, éd. 1976, Horálek et Scharnhorst, éd. 1976-1982, Steiner, éd. 1982, Daneš 1987, Galan 1988, Tobin, éd. 1988, Luelsdorff, éd. 1994, Toman 1995 et 2017, Nekula, éd. 2003, etc.). À notre connaissance, les seuls de ces textes destinés au public étranger à focaliser leur attention sur la standardisation linguistique en particulier proviennent de Paul Garvin, de Savina Raynaud et de Karel Horálek avec Jürgen Scharnhorst (Garvin 1983, Raynaud 2014, Horálek et Scharnhorst, éd. 1976-1982).

Le Cercle linguistique de Prague conçut sa théorie de la standardisation linguistique « sur mesure » autour de la langue tchèque, à une époque où le statut et l'usage des langues faisait partie des enjeux politiques sensibles du pays concerné, la Tchécoslovaquie, particulièrement au tournant des années 1920 et 1930, marqué par la montée des tensions économiques, sociales et nationales qui menèrent au déclin de cet État à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale. En outre, conformément à l'idée d'un indispensable activisme culturel, avancée notamment par le fondateur du CLP Vilém Mathesius et par Roman Jakobson, la linguistique des membres du CLP fut en grande partie une linguistique appliquée, et leurs publications furent destinées¹ non seulement à leurs collègues philologues et linguistes, mais aussi à tout autre public intéressé. Et c'est justement sur cet ancrage du concept de standardisation linguistique du CLP dans son « ici et maintenant » sociétal et politique que nous aimerions

¹ À quelques exceptions dont notamment la série *Travaux du Cercle linguistique de Prague*.

revenir dans notre article, ainsi que sur son rôle dans le discours culturel public. Notre exposé commencera par un court résumé de l'histoire du statut officiel de la langue tchèque et de son impact sur sa standardisation, ainsi que de la terminologie traditionnelle tchèque correspondante. Ensuite, nous rappellerons les principales influences connues des prédécesseurs du CLP sur leur concept de standardisation linguistique, et nous expliquerons notre choix du corpus des textes du Cercle sur lesquels nous allons nous baser. Nous présenterons les points principaux de la conceptualisation de la langue, et de la langue standard en particulier, telle qu'elle y apparaît. Pour finir, nous replacerons cette conceptualisation dans le contexte des enjeux linguistiques et sociétaux de la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres, et les implications du CLP dans ce contexte du fait de son mode organisationnel, de l'engagement personnel de certains de ses membres, ainsi que son discours sur les sujets d'actualité, à travers quelques textes publiés à cette époque.

1. LE TCHÈQUE : ÉVOLUTION DE SON STATUT ET DE SA VARIANTE STANDARDISÉE ; TERMINOLOGIE CORRESPONDANTE

La *Loi linguistique* tchécoslovaque de 1920² est le premier texte législatif de type constitutionnel depuis la Bulle d'Or (Code impérial de l'Empire Romain Germanique) de 1356³, qui postule l'usage du tchèque, cette fois-ci conjointement avec le slovaque sous l'appellation commune de langue tchécoslovaque (*jazyk československý*), dans les échanges officiels. Formellement, la Bulle d'Or avait été valable jusqu'à la dissolution de l'Empire en 1806, sans que sa clause portant sur l'usage du tchèque ne soit vraiment respectée. Les plus grands obstacles apparurent suite à la défaite de la Réforme tchèque contre la coalition

² Cf. *Zákon ze dne 29.2.1920 podle § 129 ústavní listiny, jímž se stanoví zásady Jazykového práva v Republice československé* [= Loi du 29 février 1920, conformément à l'article 129 de la Charte constitutionnelle, établissant les principes du droit linguistique en République tchécoslovaque], § 1, [en ligne].

³ Ce code fut établi en latin par l'empereur Charles IV., Luxembourgeois par son père et Tchèque par sa mère. Son article n° 30 demande aux princes électeurs laïcs qu'ils fassent instruire leur fils, en dehors de l'allemand qu'ils connaissent naturellement, aux langues latine, italienne et slave (en latin *Grammatica, Italica, ac Slavica linguis*), avec les arguments que « D'Autant que la Majesté du Saint Empire Romain doit prescrire les Lois, & commander à plusieurs Peuples de diverses Nations, mœurs, façons de faire, & de différentes Langues ; il est juste, & les plus sages le jugent ainsi, que les Princes Électeurs qui sont les colonnes & les arcs-boutants de l'Empire, soient instruits & aient la connaissance de plusieurs Langues ; **parce qu'étant obligés de soulager l'Empereur en ses plus importantes affaires, il est nécessaire qu'ils entendent plusieurs personnes, & que réciproquement ils se puissent faire entendre à plusieurs** », cet apprentissage étant jugé par l'Empereur « **pas seulement utile, mais aussi nécessaire, à cause que l'usage de ces Langues est fort ordinaire dans l'Empire pour le maniement de ses plus importantes affaires.** » (cf. articles XXX/1 et XXX/2 de la traduction de l'Bulle d'Or effectuée en 1741 par Jean de Heiss, [en ligne], soulignements et translittération en français moderne par ISP). Le terme *lingua slavica* signifie dans ce contexte le tchèque (cf. p. ex. Žurek, 2014, §2, [en ligne]).

catholique au début de la Guerre de trente ans, puis lors de la proclamation des Pays tchèques comme propriété héréditaire des Habsbourg en 1627-1628. Aux XVII^e - XVIII^e siècles, le tchèque fut progressivement éliminé de l'usage administratif au profit de l'allemand. Il disparut alors graduellement de la littérature soutenue, ainsi que de la conversation dans les milieux aristocratiques, et chez les citadins aisés. À l'oral, son utilisation subsista notablement dans les campagnes, au sein de la population paysanne. Dans les villes, le tchèque intégra un nombre toujours plus croissant d'éléments de la langue allemande.

Les intellectuels tchèques investis dans le mouvement du Renouveau national, issus de familles plutôt modestes, essayèrent de réintroduire le tchèque dans tous les domaines d'utilisation d'où il avait été écarté, et y parvinrent. Ils rééditèrent l'ancienne littérature rédigée en tchèque (notamment Dobrovský, 1806 et 1818). Ils composèrent de nouvelles grammaires (les plus importantes par Dobrovský, 1809, 1819) et des dictionnaires (dont Dobrovský, 1802 et 1821, et Jungmann, 1834-1839), en se basant sur l'usage littéraire de la fin du XVI^e siècle et sur la langue des élites intellectuelles tchèques protestantes, plutôt que sur la langue orale contemporaine ou la langue de la littérature populaire, catholique et baroque des XVII^e - XVIII^e siècles. Des écrivains commencèrent alors à utiliser cette variante du tchèque littéraire ressuscité dans leurs écrits. Après plusieurs décennies d'usage littéraire, de débats et de diverses interventions sur la langue, elle redevint une langue littéraire autonome et vivante. Il faut noter qu'elle n'élimina cependant, dans les échanges oraux privés et semi-privés, ni l'usage parallèle des dialectes régionaux, ni celui d'une variante suprarégionale largement répandue (jusqu'à nos jours) au-delà de ses frontières d'origine de la Bohême centrale, le « tchèque commun » (*obecná čeština*)⁴. Pendant la deuxième moitié du XIX^e siècle, quelques vagues puristes vis-à-vis de la nouvelle langue littéraire se soulevèrent, mais la nouvelle grammaire de référence à destination des écoles ne suivit pas ces tendances (Gebauer, 1890).

Lors de la fondation du CLP dans les années 1920, le tchèque était diversifié du point de vue stylistique et fonctionnel, et son utilisation dans de nombreux domaines de la vie publique était affirmé et stabilisé. Au cours de la première décennie suivant la naissance de la

⁴ Les différences entre le tchèque commun et le tchèque standardisé se trouvent tant au niveau phonétique et phonologique, morphologique, syntaxique, que lexical. Leur caractère amène certains auteurs à parler d'une quasi-diglossie ou même d'une diglossie (p. ex. Bermel, 2010).

Tchécoslovaquie en 1918, avec le concours des institutions gouvernementales, la terminologie tchèque (la création de nouveaux vocables spécialisés) administrative, juridique, technique et militaire fut achevée (Bláha, 2017, en ligne). Dans les échanges privés ou semi-privés, le tchèque commun (*obecná čeština*) prévalait sur la plus grande partie du territoire des Pays tchèques, en cohabitant avec les dialectes et interdialectes notamment en Moravie et en Silésie tchèque. Le tchèque littéraire basé sur la langue humaniste et affiné par les intellectuels du XIX^e siècle était employé surtout à l'écrit, mais aussi à l'oral : dans des situations publiques et officielles, à l'école ou au théâtre.

Pour ce qui concerne l'appellation traditionnelle tchèque de la variante soutenue de la langue « ressuscitée » et ciselée pendant le Renouveau national, elle fut stabilisée elle aussi au cours du XIX^e siècle. On parle de *spisovný jazyk* ou de *spisovná řeč* et, concrètement, de *spisovná čeština*. Le nom *jazyk* désigne « la langue », *řeč* « langage » et *čeština* « langue tchèque ». L'adjectif *spisovný* est apparenté au verbe *psát*, « écrire », et, plus particulièrement, au substantif *spis*, « document écrit ». Or, il ne signifie pas simplement « écrit » qui se dit *psaný* en tchèque. Il ne correspond pas non plus à l'adjectif « littéraire » que le tchèque exprime avec l'emprunt *literární*. La transposition du terme *spisovný* vers le français n'est donc pas aisée. Le CLP le faisait traduire par « littéraire », des philologues et linguistes des pays francophones le traduisaient tantôt par « littéraire », tantôt par « standard » (cf. plus en détail in Sinzelle-Poňavičová, 2022, p. 119). Pour notre part, nous avons opté pour une expression quelque peu artificielle, mais rendant à notre avis de manière relativement fidèle la signification et l'évolution du terme *spisovný* en tchèque, à savoir « littéraire-standard ».

2. PRÉDÉCESSEURS ET PRÉOCCUPATIONS : SUR LA CORRECTION LINGUISTIQUE

Les sources d'inspiration du CLP pour le travail sur la langue littéraire-standard furent multiples et il n'est pas simple de retracer l'apport des uns et des autres. Les contributions de certains savants comme Anton Marty, Franz Brentano, Tomáš Garrigue Masaryk, Ferdinand Saussure, Grigorij Vinokur, Josef Zubatý ou Václav Ertl furent explicitement (et pour certains régulièrement) citées par les membres du Cercle dans leurs différents écrits. D'autres prédécesseurs, dont notamment Hermann Paul, sont suggérés plutôt par des sources secondaires⁵. Ce qui est certain, c'est que les réflexions du CLP sur la langue littéraire-

⁵ L'article probablement le plus détaillé à ce sujet fut proposé par Karel Svoboda (Svoboda, 1943).

standard apparurent dans le prolongement des débats sur la correction linguistique (*jazyková správnost*) au sein de la communauté philologique tchèque, continuellement depuis la réintroduction du tchèque dans tout le spectre des usages cultivés au XIX^e siècle.

Au début du XX^e siècle, lorsque l'intérêt pour ces questions dans la société tchèque se traduisait surtout par la naissance de manuels de tchèque correct et de sociétés encourageant la pratique et le perfectionnement de la langue tchèque, Vilém Mathesius proposa une large réflexion théorique sur le sujet (Mathesius, 1911-1912). Dans ce cadre, il effectua une lecture critique du travail sur la correction linguistique et la nature sociale du langage d'Adolf Noreen (Noreen, A. G., 1892, cité par Mathesius, 1911-1912, rééd. 1982, p. 60, rappelé par Svoboda, 1943 [en ligne], et Nebeská, 2003, rééd. de 1996, p. 9-10) qu'il considérait comme la meilleure analyse de ce sujet à l'époque, même s'il ne fut pas d'accord avec ses conclusions. Alors que Noreen définissait la langue produite avec le plus de facilité et comprise le plus rapidement et avec le plus de précision comme celle qui serait la plus correcte (Noreen, A. G., 1892, selon Mathesius, 1911-1912, rééd. 1982, p. 61), Mathesius considérait que ces critères amenaient à une « utilité de communication purement économique » (*čistě ekonomická účelnost sdělná*) qui ignorait la diversité des langues et qui aurait mené à une « réduction des langues à un système télégraphique unifié des mots-marques ». En réponse, il proposa comme propriété fondamentale de la correction linguistique « l'utilité expressive » (*účelnost výrazová*), qui sous-entend qu'on veille sur le caractère particulier de chaque langue et sur ses différences par rapport aux autres langues. En parallèle, « un purisme angoissé ne doit pas empêcher, sous le prétexte de la particularité nationale d'une langue, la diversité d'expression individuelle. La richesse et la maniabilité de la langue, qui laisserait la liberté d'expression aux personnalités les plus diverses, constitue le deuxième critère fondamental de cette utilité expressive⁶. » (Mathesius, 1911-1912, rééd. 1982, p. 62-63).

Le philologue, évoqué par plusieurs auteurs comme la source probable du terme « norme linguistique » (*jazyková norma*) au CLP, Hermann Paul, partait de la notion du « langage

⁶ Tous les extraits cités dans cet article sont traduits du tchèque vers le français par nos soins, à l'exception de la Bulle d'Or, citée dans la note n° 4 et des citations des *Thèses* du CLP de 1929, pour lesquelles nous reprenons la traduction effectuée par Louis Brun, cf. la partie 3.

commun⁷, c'est-à-dire du langage communément utilisé dans un grand territoire » (Paul, H., 1880, p. 266, cit. par Svoboda, 1943 [en ligne] et par Nebeská, 2003, rééd. de 1996, p. 13). Ce langage est une abstraction, une norme idéale qui détermine la manière dont on devrait parler. Il possède des règles, qui sont néanmoins déterminées par les habitudes langagières d'un groupe des locuteurs, et qui ne sont pas forcément codifiées dans des ouvrages écrits (d'après Svoboda, 1943 [en ligne]).

Le troisième penseur régulièrement mentionné en rapport avec la conception pragoise de la langue littéraire-standard est Otto Jespersen, qui considérait comme correct ce qui est exigé par la communauté linguistique à laquelle un locuteur appartient. Pour lui, la correction est autre chose que l'intelligibilité, car nous comprenons même un mot prononcé incorrectement. Et c'est aussi autre chose que la clarté et la beauté, car ces dernières appartiennent au champ de la stylistique (Jespersen, O., 1925, p. 185, d'après Svoboda, 1943 [en ligne] et Nebeská, 2003, rééd. de 1996 p. 9-13).

Le dernier fondement (cette fois-ci local et contemporain) de la vision du CLP de la langue littéraire-standard que nous aimerions rappeler est la « théorie du bon auteur » (*teorie dobrého autora*) de Václav Ertl (Ertl, 1929). Selon Ertl, le critère principal lors de l'évaluation de la langue contemporaine devrait être la langue de bons écrivains, et plus précisément la moyenne issue de leurs usages : « Les normes (que la grammaire explique) sont les normes qui se sont développées toutes seules à travers un procédé naturel dans la pratique de la langue littéraire-standard. Ce n'est donc pas le grammairien qui est le législateur linguistique mais le bon auteur... autrement dit la langue (usage) littéraire-standard toute seule » (Ertl, 1929, p. 11—12, cit. par Nebeská, 1987, p. 336). Néanmoins, « Cet auteur entièrement bon est seulement une fiction, une idée abstraite, en réalité non existante, un ensemble de signes obtenus par une observation et comparaison des écrivains réels » (Ertl, 1929, p. 52, cit. par Nebeská, 1987, p. 336).

⁷ *Gemeinsprache*, dans la traduction tchèque de Mathesius *obecná řeč* ou bien *společná řeč*.

3. LANGUE LITTÉRAIRE-STANDARD DANS LES ÉCRITS DU CLP – CHOIX DES TEXTES, LEUR HISTOIRE ÉDITORIALE ET SON INFLUENCE SUR LEUR RÉCEPTION

La thématique de la langue littéraire-standard (appliquée à la langue tchèque) fut l'objet d'une importante quantité de textes produits par les membres du CLP, et ce travail eut une influence décisive sur les ouvrages lexicographiques, grammaticaux et orthographiques tchèques dès les années 1920. Parmi ces textes, on peut trouver des ouvrages collectifs proposant des concepts généraux, des études et des articles plus courts étudiant, du point de vue fonctionnel, des éléments concrets de la langue tchèque (et parfois slovaque) et leur appartenance à la langue littéraire-standard, puis des textes publiés dans la presse, consacrés plutôt à l'histoire et à l'actualité culturelle tchèques, où pouvait apparaître aussi la question de la langue littéraire standard.

Puisque la taille de notre article ne nous permet pas de proposer une analyse détaillée de l'ensemble de ces textes, nous en choisissons deux qui nous permettent, à notre avis, d'esquisser les mécanismes théoriques principaux de cette contribution du CLP. Il s'agit des *Thèses du Cercle linguistique de Prague* de 1929⁸ (Cercle linguistique de Prague, 1929) et surtout du recueil *Spisovná čeština a jazyková kultura [Tchèque littéraire-standard et culture de la langue]*⁹ de 1932 (Havránek, Weingart, eds. 1932).

Les *Thèses du Cercle linguistique de Prague* constituent sans aucun doute l'ouvrage le plus connu du CLP, dont l'exégèse fut néanmoins accompagnée de nombreux malentendus liés à l'histoire de leur rédaction, leurs traductions, leurs éditions et leur distribution. Portant une signature collective commune, elles furent rédigées en tchèque, au nombre de dix, pour le Premier congrès des philologues slaves organisé à Prague en octobre 1929, et aussitôt traduites vers le français par Louis Brun (cf. leur réédition par Vachek, 1970). Leur version originale intégrale en tchèque, ainsi que la traduction française de la dixième thèse uniquement (consacrée à l'enseignement des langues), furent distribuées aux participants de ce Congrès. Dans cette première impression, toutes les *Thèses* portent un intitulé principal en deux langues, en tchèque et en français, « *These k diskuzi. – Propositions.* », suivi par le

⁸ Dans la suite de notre article, nous les mentionnerons sous l'appellation simplifiée de *Thèses*.

⁹ Ce texte sera rappelé dans la suite de notre article par l'appellation simplifiée de *Recueil de 1932* ou, parfois, seulement *Recueil*.

numéro et le titre particulier de chaque partie. La traduction française des neuf premières parties fut incluse dans le premier volume des *Travaux du Cercle linguistique de Prague (TCLP)*, et ce n'est que dans cette traduction, qui fut à l'origine de la notoriété internationale de ce recueil, qu'apparaît comme intitulé unique le mot français « *Thèses* » (cf. les fac-similés des deux versions in Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 682-707 et p. 708-744).

Cette genèse éditoriale eut plusieurs conséquences sur les interprétations postérieures des *Thèses*. Notamment, différents auteurs étrangers affirment que les *Thèses* furent rédigées en français (ainsi p. ex. Garroni, E., 1966, p. 9, cit. par Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 549 et Fontaine, J., 1974, p. 18 et 27, cit. par Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 551, mais aussi Fontaine, J. 1994a, p. 10 ou Sériot, P., éd., [s. a.], en ligne). Ce qui engendre un risque d'interprétation biaisée, d'autant plus que, malgré le fait qu'il s'agit d'une traduction globalement fidèle, il existe quelques écarts entre les deux versions : les plus marquants apparaissent dans les passages où le terme tchèque *jazyk*, signifiant « langue », est traduit par « langage », mot auquel correspond en principe son équivalent tchèque *řeč*, et vice versa. Cela concerne notamment les endroits suivants : chapitres/thèses n° 3a, p. 15 ; n° 3b, p. 19 ; n° 9, p. 28 ou, plusieurs fois, le chapitre/thèse n° 10, [s. p.]. (Fac-sim. in Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 693 et 722, 697 et 725, 706 et 737, p. 708-709 et 739-740).¹⁰ Par ailleurs, la dixième partie/thèse, intitulée « Utilisation des nouvelles doctrines linguistiques dans les écoles secondaires », reste pratiquement inconnue de la communauté scientifique internationale. Pour finir, arrêtons-nous sur la signification même du titre « *Thèses* ». De nombreux auteurs accordent à ce texte la qualité d'un manifeste et l'on peut même lire qu'il « représentait le programme du C.L.P. auquel on devait adhérer pour devenir membre du Cercle. » (cit. Fontaine, 1974, p. 26). Or, le titre original même, *These k diskuzi - Propositions*, correspondant au jargon des congrès de l'époque,¹¹ indique que la finalité de ce recueil fut beaucoup moins ambitieuse et ferme que celle d'un manifeste normatif (cf. en détail in Čermák, Poeta et Čermák, 2012, p. 548 et 566). Ensuite, non seulement le règlement intérieur du CLP de 1930 (lorsque le CLP devint une association régulière) ne confirme pas

¹⁰ Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous utilisons la traduction française de Louis Brun dans les citations des *Thèses* effectuées dans notre texte. Si aucune remarque n'accompagne la citation en question, nous considérons la traduction comme fidèle à l'original.

¹¹ Dans ce cadre, le terme « these » était équivalent des expressions comme réponses au questionnaire, résumés des communications ou communications.

l'hypothèse du devoir des futurs membres d'adhérer aux *Thèses*, mais les rapports des réunions du CLP postérieures au Congrès (ainsi que les autres écrits du Cercle) témoignent eux aussi du fait que les *Thèses* continuaient bel et bien à être débattues et qu'elles ne furent guère considérées comme un chapitre clos et abouti (cf. in Čermák, Poeta et Čermák 2012, p. 358-362 et p. 549). À notre avis, il est important d'en tenir compte lors de la réflexion sur leur contenu.

La langue littéraire-standard est abordée dans plusieurs chapitres/thèses qui ne portent pas de signatures personnelles, mais il est possible de retracer leurs auteurs d'après plusieurs sources dont les témoignages de Roman Jakobson et de Josef Vachek (cf. en détail in Čermák, Poeta, Čermák, eds., 2012, p. 558-566) : (n° 3a) « Problèmes des recherches sur les langues de diverses fonctions : sur les fonctions de la langue », par Jakobson (ou par Havránek, selon Vachek) ; (n° 3b) « Problèmes des recherches sur les langues de diverses fonctions : sur la langue littéraire », par Havránek ; (n° 4) « Les problèmes actuels du slave d'église », par Nikolaj Durnovo ; (n° 9) « Importance de la linguistique fonctionnelle pour la culture et la critique des langues slaves », par Havránek et Mathesius (et aussi par Jakobson et Bohumil Trnka selon Vachek) ; et (n° 10-a) « Utilisation des nouveaux courants linguistiques dans des lycées - dans l'enseignement de la langue maternelle », par Havránek (cf. le facsimilé de la version originale intégrale des *Thèses* en tchèque et en français in Čermák, Poeta, Čermák, eds., 2012, p. 682-744).

Le recueil *Spisovná čeština a jazyková kultura [Tchèque littéraire-standard et culture de la langue]* de 1932 contient les études « *O požadavku stability ve spisovném jazyce* » (« Sur la nécessité de stabilité d'une langue littéraire-standard ») de Vilém Mathesius, « *Úkoly spisovného jazyka a jeho kultura* » (« Devoirs de la langue littéraire-standard et sa culture ») de Bohuslav Havránek, « *O dnešním brusičství českém* » (« Sur le purisme tchèque d'aujourd'hui ») de Roman Jakobson, « *Jazyk spisovný a jazyk básnický* » (« Langue littéraire-standard et langue poétique ») de Jan Mukařovský, « *Zvuková kultura českého jazyka* » (« Culture sonore de la langue tchèque ») de Miloš Weingart et deux parties signées collectivement, l'avant-propos et le chapitre final « *Obecné zásady pro kulturu jazyka* » (« Principes généraux pour une culture de la langue »). Ces textes, qui développent en détail (et/ou redéfinissent) les points consacrés à la langue littéraire-standard dans les

Thèses de 1929, sont issus du cycle de conférences organisées dans le prolongement de la polémique fulgurante entre des écrivains et des critiques littéraires d'une part (dont Otokar Fischer, Ivan Olbracht, Pavel Eisner, Emil Vachek, František Xaver Šalda et Vladislav Vančura) et la revue philologique *Naše řeč* (« Notre langage »), fondée en 1917 et destinée à la culture et au perfectionnement de la langue tchèque, dont le rédacteur en chef Jiří Haller, d'autre part (cf. Havránek, Weingart, eds., 1932, p. 7-8 et Čermák, Poeta, Čermák, eds., 2012, p. 34-35). Le CLP reprocha à *Naše řeč* de vouloir imposer aux usagers, aux écrivains en particulier, une langue littéraire-standard puriste, et de considérer comme incorrect tout ce qui ne provient pas des époques antérieures de son évolution ou de la langue populaire. En conséquence, le Cercle proposa de revoir les fondements théoriques de la culture de la langue littéraire-standard afin d'esquisser de nouvelles pistes par lesquelles la recherche linguistique théorique pourrait concrètement contribuer à cette culture.

4. LA LANGUE LITTÉRAIRE-STANDARD DANS LES THÈSES DE 1929 ET DANS LE RECUEIL DE 1932

La langue littéraire-standard est conceptualisée par le CLP comme une variété de la langue nationale définie par ses fonctions particulières. Elle est issue du processus de la codification des normes linguistiques implicites partagées par un ensemble de locuteurs, basées sur l'usage, et soumise à un travail collectif d'amélioration appelé culture de la langue. Idéalement, la langue littéraire-standard est caractérisée par un haut degré de raffinement, une stabilité flexible, et la plus grande universalité fonctionnelle possible. Certaines de ces idées sont abordées dans les *Thèses* de 1929 avec différents degrés de développement et de précision, puis approfondies dans le *Recueil* de 1932 ; d'autres n'apparaissent qu'à partir du *Recueil*.

4.1. FONCTIONS LINGUISTIQUES, DES LANGAGES AUX LANGUES ET AUX STYLES FONCTIONNELS ; LA PLACE DE LA LANGUE LITTÉRAIRE-STANDARD

La fonction (*funkce*), découlant de l'intention du sujet parlant (*úmysl mluvčího*¹²), et déterminant la forme des réalisations linguistiques, est postulée dès l'entrée des *Thèses* : « Lorsqu'on analyse le langage comme expression ou comme communication, l'intention du

¹² Dans la traduction française des *Thèses* par Louis Brun figure l'expression « sujet parlant ». En tchèque, on trouve *mluvčí*, que l'on pourrait traduire vers le français aussi comme « locuteur ». Dans notre article, nous suivons l'usage de Louis Brun.

sujet parlant est l'explication qui se présente le plus aisément et qui est la plus naturelle. Aussi doit-on, dans l'analyse linguistique, prendre égard au point de vue de la fonction. De ce point de vue, la langue est un système de moyens d'expression appropriés à un but. » (*Thèses*, n° 1, p. 7, in Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 685).

En guise de parenthèse complétant cette citation, précisons que la valeur du terme « langage » (*řeč*) n'est pas constante tout au long des *Thèses*, ce qui complique la compréhension des propos présentés. Dans le chapitre fondamental n° 3, consacré aux fonctions linguistiques et à la place de la langue littéraire-standard au sein d'un système linguistique particulier, le terme « langage » renvoie d'un côté à la totalité de l'expression linguistique et à la faculté de l'être humain, et d'un autre côté (surtout quand il est utilisé au pluriel) à l'usage concret du langage en situation pratique¹³, pour être ensuite classé selon différents critères considérés comme fonctionnels.¹⁴ Le rapport entre les langages ainsi compris et les langues est défini, et sa nature est telle que « chaque langage fonctionnel a son système de conventions - la langue proprement dite » (*Thèses*, n° 3a, p. 15. In Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 693).

Revenons maintenant à la notion de la fonction. Le CLP comprenait l'intentionnalité des sujets parlants comme facteur décidant de la forme des réalisations linguistiques de manière très large, et les travaux du Cercle provenant des années 1920 et du début des années 1930 ne contiennent aucune définition directe et unifiée du terme « fonction ». Les textes du CLP de cette époque parlent de la « position » ou bien du « point de vue » fonctionnels (*funkční stanovisko* ou *hledisko*), de « l'approche » ou de « la méthode » fonctionnelles (*funkční přístup* ou *metoda*) et l'expression « fonction » est utilisée soit sans définition, soit avec différents équivalents dont le plus fréquent est « tâche, devoir » (*úkol*), (cf. plus en détail chez Svozilová, 1988).

¹³ Nous pourrions dire que, dans cette utilisation, il se rapproche d'une des compréhensions contemporaines de la notion de « discours ».

¹⁴ Par ailleurs, trois ans plus tard, dans le *Recueil* de 1932, Bohuslav Havránek affirme que le mot tchèque *řeč* (« langage ») renvoie, dans les textes du CLP destinés aux spécialistes, à la « parole » en français, dans le sens saussurien (Havránek, 1932, p. 55). Nous ignorons la raison pour laquelle le CLP n'utilisait pas, avec cette signification, un autre terme que *řeč*. Même si la traduction du terme « parole » par *mluva*, reprise ensuite par la majorité de la communauté linguistique tchèque, ne provient que d'un texte rédigé par František Oberpřalcer en 1932 (comme le mentionne Havránek, in 1932, p. 55), d'autres expressions comme *jazykový projev* (« manifestation linguistique »), *aktuální mluvení* (« parler actuel »), *promluva* (correspondant aujourd'hui à « énoncé ») existaient déjà et auraient pu être utilisées (et elles l'étaient dans d'autres textes du CLP, destinés au grand public, comme le mentionne encore une fois Havránek, in 1932, p. 55).

Dans le prolongement de cet usage des termes « langage » et « fonction » directement, sans les avoir définis au préalable de manière univoque, combiné toutefois à une définition du rapport entre le « langage » et la « langue », la Thèse n° 3a propose une conceptualisation des fonctions de la langue (cf. son intitulé « Sur les fonctions de la langue »), en procédant d'abord à une délimitation des « langages fonctionnels » (*funkční řeči*). Cette délimitation laisse pressentir le schéma de communication de Jakobson (Jakobson, 1960), même si elle débouche sur un autre résultat et possède d'autres implications. Elle se base sur différents paramètres qui entrent en jeu lors d'une communication verbale, comme la présence ou l'absence de la prise en compte de l'interlocuteur par le sujet parlant, la focalisation du sujet parlant sur le signifiant ou le signifié, ou encore l'ancrage temporel immédiat ou différé de la réalisation linguistique.

Ainsi, la première distinction s'opère entre le langage interne et le langage manifesté. Le langage manifesté n'est qu'un cas particulier de la réalisation linguistique, car un sujet parlant emploie les formes linguistiques plus souvent en pensant qu'en parlant. Le langage manifesté peut être réalisé soit sans égard pour l'auditeur (et il s'agit dans ce cas d'un langage émotionnel agissant en tant que simple décharge d'émotion, soit en ayant un rôle, une destination sociale. Dans ce dernier cas, l'on parle du langage émotionnel ayant pour but de susciter chez l'auditeur certaines émotions, et du langage intellectuel visant les relations avec autrui. Les langages intellectuel et émotionnel à destination sociale peuvent avoir soit une fonction de communication (et être ainsi dirigés vers le signifié), soit une fonction poétique (et être ainsi dirigés vers le signe lui-même). Enfin, le langage dirigé vers le signifié peut être de situation et compter sur des éléments extralinguistiques (dans ce cas l'on parle du langage pratique) ou bien il peut viser à construire un tout le plus fermé possible qui soit au maximum complet et précis (et, en pareil cas, l'on parle du langage théorique ou de formulation).

Tous les langages manifestés se réalisent selon différents modes. En premier lieu, il peut s'agir des manifestations orales (qui se subdivisent selon que l'auditeur voit le sujet parlant, ou ne le voit pas) ou des manifestations écrites ; en second lieu, il peut s'agir des langages alternatifs avec interruptions ou des langages monologués continus. Toutes les formes de langage ainsi définies peuvent apparaître en tant que telles, ou bien dans des formes où de

multiples fonctions s'entrecroisent. Il reste à déterminer quels modes s'associent avec quelles fonctions et dans quelle mesure (cf. *Thèses*, n° 3a, p. 14-15. In Čermák, Poeta, Čermák, eds., 2012, p. 692-693).

Le dernier facteur présenté dans le cadre de cette conceptualisation fonctionnelle des productions langagières quitte l'horizon des paramètres immédiats et individuels des échanges linguistiques, et introduit la problématique des collectivités de sujets parlants : « Un facteur important de la subdivision du langage est le rapport existant entre les sujets parlants qui se trouvent en contact linguistique, en particulier leur degré de cohésion sociale, professionnelle, territoriale et familiale, puis leur appartenance à plusieurs collectivités donnant lieu à un mélange de systèmes linguistiques dans les langues citadines » (*Thèses*, n° 3a, p. 15. In Čermák, Poeta, Čermák, eds., 2012, p. 693).

Sachant que c'est dans prolongement de ce passage que les *Thèses* définissent la langue littéraire-standard, nous aimerions rappeler que c'est à ce moment de l'argumentaire que le texte passe de la question des « langages fonctionnels » faisant référence aux réalisations pratiques du langage, à celle des « langues » en tant que systèmes. Il s'agit aussi précisément de l'endroit des *Thèses* où la différence entre la version française et tchèque est probablement la plus troublante. Car, à la place de la phrase française citée dans le dernier paragraphe [« Un facteur important de la subdivision du langage est le rapport existant entre les sujets parlants... »], la version tchèque dit « *Významným činitelem pro vrstvení jazyka je poměr mezi účastníky jazykového styku...* » [= « Un facteur important de la subdivision de la langue est le rapport existant entre les sujets parlants... »]. (*These k diskuzi - proposition*, n° 3a, [n.p.]. In Čermák, Poeta, Čermák, eds., 2012, p. 722). Il nous semble que la version tchèque est plus cohérente au sujet même de la Thèse n° 3a (cf. son intitulé « Problèmes des recherches sur les langues de diverses fonctions : sur les fonctions de la langue ») ainsi qu'à la suite du raisonnement, qui prépare et ensuite résume une conceptualisation des langues (que l'on pourrait qualifier de fonctionnelle et pré-variationniste en même temps): le rapport entre les sujets parlants est déterminant pour la forme que prennent les relations interdialectales, pour la naissance des langues dites communes,¹⁵ des langues spéciales¹⁶ et des langues adaptées aux relations avec un milieu de langue étrangère, ainsi que pour la distribution des couches

¹⁵ Rappelons-nous ici l'importance du tchèque commun dans les usages, évoqué dans le premier chapitre de notre article.

linguistiques dans les villes. Et les auteurs insistent sur le fait qu'il faut « prêter attention aux influences réciproques profondes de ces diverses formations linguistiques, et ce, non seulement au point de vue territorial, mais aussi à celui des diverses langues fonctionnelles, à celui des divers modes de manifestation linguistique et à celui des langues de divers groupes et ensembles. » (*Thèses*, n° 3a, p. 15. In Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 693).

Il découle de tout cet argumentaire qu'un système linguistique commun à un territoire (que nous appellerons langue nationale) existe donc nécessairement dans de nombreuses variantes, et que chacune de ces variantes résulte d'une intersection entre au moins un système issu des paramètres fonctionnels individuels et au moins un système issu des paramètres collectifs basés sur les rapports entre les locuteurs de tel ou tel groupe, opérée selon différents modes. Et, comme nous le verrons dès lors, c'est justement parmi ces systèmes linguistiques participant à l'édifice de la langue nationale basés sur des paramètres collectifs, que nous retrouverons la langue littéraire-standard.

Car la langue littéraire-standard est définie dans les *Thèses* en premier lieu par ses fonctions particulières au profit de la collectivité : « La distinction de la langue littéraire se fait grâce au rôle qu'elle joue, grâce en particulier aux exigences supérieures qu'elle se voit imposer, en comparaison du langage populaire : la langue littéraire exprime la vie de culture et de civilisation (fonctionnement et résultats de la pensée scientifique, philosophique et religieuse, politique et sociale, juridique et administrative). » (*Thèses*, n° 3b, p. 16. In Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 694). Par conséquent, elle est caractérisée par une plus grande abondance de normes linguistiques sociales, un contrôle accru des éléments émotionnels et un renforcement du rôle joué par l'intention consciente. Celle-ci se manifeste non seulement dans l'usage pratique de la langue littéraire-standard, mais aussi dans le rapport de la collectivité vis-à-vis de cette variété de la langue, tout en se traduisant dans les formes variées des efforts réformateurs de la langue (en particulier le purisme), dans la politique linguistique, et dans une influence plus prononcée du goût linguistique de l'époque (esthétique de la langue dans ses transformations successives). (cf. *Thèses*, n° 3b, p. 16-17. In Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 694-695).

Dans le *Recueil* de 1932, nous retrouvons une classification fonctionnelle des langues et des réalisations pratiques du langage également, mais retravaillée et utilisant un autre vocabulaire.

À la place d'une classification des « langages fonctionnels » complétée par la simple mention de l'existence de « langues fonctionnelles » correspondantes, il est question des « langues fonctionnelles » (*funkční jazyky*) en détail, et ensuite des « styles fonctionnels » (*funkční styly*) correspondants. La différence entre une langue fonctionnelle et un style fonctionnel consiste dans le fait que « le style fonctionnel est déterminé par le but concret de chaque manifestation linguistique ; il s'agit de la fonction de la manifestation linguistique (c'est-à-dire de la parole¹⁶), alors que la langue fonctionnelle est déterminée par le but général de l'ensemble normé des moyens linguistiques, il s'agit de la fonction de la langue¹⁷ » (Havránek, 1932, p. 69).

La deuxième différence fondamentale de cette nouvelle classification par rapport aux *Thèses* est qu'elle a pour ambition de conceptualiser uniquement les variantes fonctionnelles ayant des liens avec la langue littéraire-standard en particulier (cf. Havránek, 1932, p. 32-84).

Schéma des langues fonctionnelles déterminées par les fonctions de la langue littéraire-standard (Havránek, 1932, p. 67) :

| Fonction de la langue littéraire-standard | Langue fonctionnelle (au sein de la langue littéraire-standard, compl. ISP) |
|--|--|
| Communicative | De conversation |
| Spécialisée pratique | De travail (des faits) |
| Spécialisée théorique | Scientifique |
| Esthétique | Poétique |

Schéma des styles fonctionnels définis d'un côté selon le but concret d'un énoncé et de l'autre selon le mode d'expression (Havránek, 1932, p. 68-69) :

¹⁶ Le texte tchèque ajoutant, pour éviter tout double sens, le mot « parole » en français juste derrière son équivalent tchèque *mluva*. Il est évident qu'il s'agit ici de l'équivalent repensé des « langages fonctionnels » des *Thèses*.

¹⁷ Le terme français « langue » étant ajouté à ce moment également derrière son équivalent tchèque *jazyk*.

| Styles fonctionnels (opérant avec différentes langues fonctionnelles à l'intérieur de la langue littéraire-standard, compl. ISP) | | | | | |
|--|--|----------------------------|------------------------|--------|------------------------------|
| Selon le but concret d'un énoncé | | Selon le mode d'expression | | | |
| Information pratique, message | | Parlé | | Écrit | |
| Sollicitation (appel), persuasion | | Intime | Public | Intime | Public |
| Instruction générale (populaire) | | Monologue Dialogue | Discours Discussion | | Annonce (avis) |
| Instruction spécialisée (exposé, démonstration) | | | | | Poster |
| Formulation de codification | | | | | Expression journalistique |

Chaque style fonctionnel et chaque langue fonctionnelle peuvent posséder leurs propres instruments linguistiques et il est impossible voire incorrect de vouloir ériger un instrument linguistique comme modèle de correction pour les autres. (Cf. Havránek, 1932, p. 61). « Le seul critère selon lequel il est possible d'évaluer une manifestation linguistique est son adéquation par rapport à son but (*adekvátnost k účelu*), selon qu'elle accomplit propicement la tâche, le devoir donné (*daný úkol*). » (Havránek, 1932, p. 63).

Ajoutons qu'aucune de ces classifications des *Thèses* et du *Recueil* ne fut définitive. Bohuslav Havránek notamment travailla sur ces sujets durant plusieurs décennies. Leur intérêt concret consiste en le fait qu'elles constituèrent la base de la stylistique moderne tchèque ainsi que de son enseignement scolaire pratique tel qu'il est exercé, dans les établissements du second degré tchèques, jusqu'à nos jours.

4.2. NORME DE LA LANGUE LITTÉRAIRE-STANDARD ET SA GENÈSE (USAGE-NORME-CODIFICATION ; CULTURE DE LA LANGUE)

Après la (les) fonction(s), la deuxième notion centrale du CLP concernant la langue littéraire-standard est celle de la norme (*norma*), qui se distingue des normes des autres variantes (géographiques ou sociales) de la langue nationale, et qui repose sur l'attitude des usagers vis-à-vis de celle-ci. Elle n'est réellement développée qu'à partir du *Recueil* de 1932, plus

particulièrement dans l'étude de Bohuslav Havránek « Devoirs de la langue littéraire-standard et sa culture » (Havránek, 1932, p. 32-84). Havránek entend par norme l'ensemble de moyens grammaticaux et lexicaux (structurels et non structurels), régulièrement utilisés par les locuteurs d'un ensemble géographique ou de classe (et existant donc également au sein des dialectes locaux ou de classe). Le point commun entre les normes de toutes les variantes d'une langue est qu'« un écart est ressenti comme anormal, comme une sorte de déviation, même si le respect de cette norme n'est exigé qu'indirectement, par exemple par la moquerie ou par une expression de mécontentement » (Havránek, 1932, p. 33). La différence de la norme de la langue littéraire-standard par rapport aux autres normes de langue réside dans sa genèse et dans sa composition. Elle est aussi caractérisée par une « plus grande différenciation fonctionnelle et stylistique, et par un degré plus important d'usage conscient, que l'on peut percevoir comme obligatoire, ou encore par une exigence de stabilité plus prononcée » (Havránek, 1932, p. 39-40).

Du point de vue de sa genèse, la norme de la langue littéraire-standard doit être basée sur un usage (*úzus*) cultivé contemporain. La situation de la langue tchèque est spécifique : « puisqu'il n'existe pas de tradition de la conversation exquise en langue tchèque, il faut s'appuyer sur la pratique langagière des bons auteurs telle qu'elle apparaît dans la moyenne de la littérature (dans le sens le plus large, c'est-à-dire dans les belles-lettres ainsi que dans la littérature scientifique) des cinquante dernières années. » (Mathesius, 1932, p. 23). Toutefois, la langue poétique (ou bien la langue des belles-lettres) ne se limite pas à la langue littéraire-standard, car elle a à sa disposition, du point de vue lexical, syntaxique, etc., toutes les variantes et phases de l'évolution de la langue. « L'inobservation systématique de la langue littéraire-standard permet l'exploitation poétique de la langue, et sans cette possibilité, il n'y aurait guère de poésie. » (Mukařovský, 1932, p. 124). Par ailleurs, ce sont uniquement les éléments de la langue poétique non marqués qui peuvent constituer la base de la langue littéraire-standard (chap. coll., in Havránek, Weingart, eds., 1932, p. 246). L'autre source de la norme de la langue littéraire-standard est la « connaissance linguistique (*jazykové povědomí*) des cercles intellectuels et leur pratique langagière orale, à l'exception des caractéristiques personnelles locales ou argotiques » (chap. coll., in Havránek, Weingart, eds., 1932, p. 247).

Or, l'usage cultivé seul ne suffit pas à créer la norme d'une langue littéraire-standard. Sur la base de cet usage s'ajoutent les autres étapes de sa genèse. Cette norme naît d'un « équilibrage entre différentes tendances, parfois opposées, en subissant des interventions théoriques qui proviennent de la théorie linguistique ainsi que de théories et d'aspirations extralinguistiques. » (Havránek, 1932, p. 35). La linguistique doit notamment soutenir les éléments dont la langue littéraire-standard a besoin pour ses tâches spécifiques, par exemple en participant à la création d'une nouvelle terminologie, ou contribuer à l'analyse de l'exploitation fonctionnelle et stylistique des composants linguistiques existants. Ceci implique de passer en revue les différentes potentialités (de la langue, note ISP) par une analyse critique des productions langagières concrètes, d'après leur fonction. (Havránek, 1932, p. 71). Ce travail doit adopter une « méthode strictement synchronique et structurelle (*metodou přísně synchronickou a strukturální*), ce qui implique de prendre constamment en compte les rapports qui existent entre les composants de la langue, ainsi que leur relation au système de la langue dans sa totalité à un moment donné » (chap. coll., in Havránek, Weingart, éd., 1932, p. 248). Enfin, la théorie linguistique contribue à la stabilisation de la langue littéraire-standard en procédant à la codification (*kodifikace*) de la norme observée, étudiée et remaniée (chap. coll., in Havránek, Weingart, éd., 1932, p. 252) dans des ouvrages tels que les dictionnaires, les grammaires et les règles d'orthographe. Toute cette contribution de la linguistique théorique constitue, conjointement avec l'enseignement scolaire de la langue (maternelle) et la pratique littéraire, la culture de la langue littéraire-standard (*kultura spisovného jazyka*). (chap. coll., in Havránek, Weingart, éd., 1932, p. 245).

4.3 CARACTÉRISTIQUES IDÉALES DE LA LANGUE LITTÉRAIRE-STANDARD ET LE RÔLE DES LINGUISTES

Comme nous l'avons déjà rappelé, pour le CLP, « le développement de la langue littéraire comporte un accroissement du rôle joué par l'intention consciente » (Thèses, n° 3b, p. 16, In Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 694). L'idée de la correction linguistique est toujours présente dans la réflexion, mais cette fois-ci, « elle ne correspond plus à l'exigence de la pureté historique, mais au postulat du raffinement de la langue réalisé par le respect de la norme codifiée » (Mathesius, 1932, p. 18). Le raffinement de la langue littéraire-standard signifie qu'elle constitue « un instrument subtil qui n'échoue pas. Elle convient bien à chacune de ses nombreuses fonctions. Elle exprime avec précision, entièrement et clairement

les observations et les pensées les plus subtiles qui soient. » (Mathesius, 1932, p. 14). Afin de pouvoir accomplir cette mission, et puisqu'elle représente (comme chaque phénomène culturel) un système ordonné (*řád*), la langue littéraire-standard doit éliminer toutes les fluctuations inutiles pour atteindre une stabilité (Mathesius, 1932, p. 17), sans être figée pour autant, car « aucune langue vivante ne peut être attelée aux rênes sévères de la science » (Mathesius, 1932, p. 30). Le principe de son ordre consiste donc en une stabilité flexible (*pružná stabilita*) d'un ensemble organisé en un système (Mathesius, 1932, p. 17). Enfin, la langue littéraire-standard devrait suivre l'originalité de la langue (nationale) correspondante, c'est-à-dire renforcer des traits qui lui donnent son caractère (*Thèses*, n° 9, p. 27. In Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 705).

Le système de la langue littéraire-standard est ainsi caractérisé par une intellectualisation, qui se manifeste notamment sur le plan lexical et syntaxique. Du point de vue lexical, l'on observe un élargissement du vocabulaire à l'aide de nouveaux mots dont le contenu sémantique abstrait est « étranger à un homme simple » [p.ex. « *jsoucno* » (« existence »), « *přisudek* » (« prédicat »)], ainsi que par les changements dans la structure du vocabulaire, causées par le besoin de mots univoques [cf. les exemples comme « *zvíře* » (« animal ») dans la langue courante x « *živočich* » (« animal ») dans la langue spécialisée de la biologie)], d'une différenciation précise des notions [cf. p. ex. « *přestupek* » x « *přečin* » x « *zločin* » (« contravention » x « délit » x « crime ») dans la langue juridique] et des expressions globales abstraites [comme « *plodina* » (« produit agricole »), « *rostlina* » (« plante ») ou « *vozidlo* » (« véhicule »)]. L'intellectualisation de la langue littéraire-standard est également provoquée par le besoin d'exprimer l'enchaînement et la complexité des processus mentaux au moyen de nouveaux mots, ou bien par leur adaptation en vue de l'expression des différentes relations, ce qui concerne non seulement les substantifs comme « *účel* » (but, fonction, destination), « *záměr* » (intention), mais aussi les verbes, les adjectifs, les adverbes ou les prépositions comme « *bezúčelný* » (inutile, sans but), « *bezpodstatný* » (hors sujet, sans substance), « *následkem* » (à la suite de), « *za účelem* » (afin de). Cela a pour conséquence la création de nouveaux types de formation des mots ou leur spécialisation. Dans la syntaxe, l'intellectualisation de la langue littéraire-standard se manifeste en préférant des phrases normalisées contenant un sujet et un prédicat clairement distingués (ce qui eut pour conséquence que la linguistique y voyait le type normal

de la phrase en général), ou en transformant l'enchaînement libre des propositions en un édifice de phrases complexes solidement construites et compactes (Havránek, p. 48-49).

Puisqu'elle est censée (entre autres) exprimer des matières qui n'ont pas de rapport direct avec la vie réelle, des matières nouvelles, mais aussi des choses connues de la vie réelle avec une plus grande précision et de manière systématique, le caractère de la langue littéraire-standard est nécessairement (au moins en partie) artificiel, ce qui n'est nullement considéré, par le CLP, comme un inconvénient. En même temps, il va de cette conceptualisation de la langue littéraire-standard qu'elle n'est pas destinée à imposer son usage dans tous les domaines de la communication. Certes, sa pratique dans toutes ses nuances doit être progressivement enseignée tout au long de la scolarité, et il faut dès le début attirer l'attention des élèves sur les « points où le système phonétique et grammatical de la langue littéraire s'écarte de la langue populaire (ordinaire) connue des élèves par la famille et la vie », mais il faut en même temps « prendre bien garde à ce que ne naisse pas chez l'élève une sorte de *méfiance à l'égard de sa connaissance de sa propre langue maternelle* ¹⁸: l'école n'a pas le droit de nier cette connaissance et même elle doit s'appuyer sur elle. » (*Thèses*, n° 10, [s. p.]. In Čermák, Poeta, Čermák, eds., 2012, p. 710).

Le travail linguistique peut être bénéfique à la langue littéraire-standard en l'aidant à créer et à stabiliser la norme, en la soutenant, afin qu'elle dispose au plus tôt de suffisamment de moyens riches et diversifiés pour toutes ses tâches. Ce travail doit notamment étayer les éléments dont la langue littéraire a besoin pour ses tâches spécifiques, différentes de celles de la langue populaire. Il peut s'agir de créer une nouvelle terminologie, de développer l'exploitation fonctionnelle et stylistique des composants linguistiques en attirant l'attention sur les différentes possibilités au moyen d'une analyse, avec une critique des productions langagières concrètes du point de vue de leur fonction. Le travail linguistique fait connaître et décrit le mieux possible l'état réel de la langue littéraire-standard : en codifiant sa norme, et en décrivant précisément ses moyens, il aide les autres à les connaître et à les utiliser. (cf. in Havránek, 1932, p. 70-71).

¹⁸ Cette partie est soulignée en italique dans le texte original.

Quant au pouvoir qui échoit au théoricien, il n'a pas à éliminer les formes qui existent déjà depuis longtemps dans l'usage de la langue littéraire-standard : il n'intervient que lors de la création de nouveaux termes. En outre, la linguistique peut aider à travailler la charge fonctionnelle des composants linguistiques existants, et élargir les possibilités stylistiques de la langue littéraire-standard. Elle le fait en examinant systématiquement et en détail les composants linguistiques spéciaux et les façons de les utiliser dans les langues fonctionnelles et les différents styles fonctionnels, voire même chez les particuliers, au sein d'une école, ou d'un courant etc. Ainsi pourraient être créés des dictionnaires et des manuels de stylistique destinés aux langues fonctionnelles et aux styles aux différentes fonctions (Havránek, 1932, p. 74-75).

Ce sont donc les interventions actives au profit de la langue littéraire-standard que l'on appelle culture de la langue. L'on ne doit néanmoins jamais oublier les autres acteurs de la culture de la langue littéraire-standard, à savoir ceux qui l'utilisent activement. Un théoricien ne peut que la soutenir : une culture de la langue et une langue cultivée ne peuvent être réalisées que par ceux qui parlent et écrivent activement en langue littéraire-standard (Havránek, 1932, p. 84).

4.4 LE CLP ET LE PURISME

Pour finir ce quatrième chapitre, abordons enfin un phénomène, développé dans les *Thèses* et dans le *Recueil*, qui est de moindre intérêt pour la compréhension globale de la théorie pragoise de la standardisation, et qui perdit son actualité au fil du XX^e siècle dans le contexte tchèque, mais dont l'importance fut considérable dans la Tchécoslovaquie des années 1920-1930. Il s'agit de l'influence des langues étrangères sur les langues littéraires-standard, et précisément de l'influence de l'allemand sur le tchèque littéraire-standard. Dans les *Thèses* de 1929 (*Thèses*, n° 9, p. 28. In Čermák, Poeta, Čermák, éd., 2012, p. 706), le CLP rappelle que « de même que la langue littéraire de la conversation, de même la langue littéraire des livres est un moyen d'expression de la vie intellectuelle, qui, chez chaque nation, emprunte beaucoup au fonds commun de tout le domaine de culture dont elle fait partie ; aussi est-il naturel que le reflet de cette communauté de culture tombe aussi dans la langue littéraire (...) ». En répondant à Jiří Haller qui, dans ses articles de *Naše řeč*, considérait l'usage des germanismes comme incorrect, le CLP affirme avec fermeté sa vision du sujet : « Quand les

puristes éliminent une poignée de germanismes de la langue tchèque, il s'agit quasiment d'une punition exemplaire et d'une application arbitraire despotique » (Jakobson, 1932, p. 118). Comme nous le verrons dans le chapitre suivant, cette affirmation fait directement partie du positionnement sociétal politique du CLP au sein de la Tchécoslovaquie de l'entre-deux-guerres.

Reprenons maintenant rapidement la trame principale de tous les propos présentés dans le présent chapitre. Selon le CLP, le critère numéro un dans toute considération des faits linguistiques est l'intention du sujet parlant. Cette intention est à l'origine de toutes les formes que prend l'expression linguistique, et ce, aussi bien dans ses réalisations individuelles qu'au niveau de l'instrument utilisé, la langue. Ce n'est qu'au niveau de cet instrument, la langue, dans toutes ses variantes, que l'on peut parler de norme en tant qu'ensemble des moyens régulièrement utilisés par les membres d'une communauté (délimitée géographiquement ou socialement), et collectivement ressentis comme obligatoires. Ensuite, seule la variante de telle ou telle langue destinée aux rôles supérieurs d'expression de la vie de culture et de civilisation de la collectivité correspondante, appelée langue littéraire-standard, est censée subir des interventions intentionnelles de la part des linguistes en vue de son perfectionnement, sachant que, tout en veillant à respecter l'originalité et le caractère du système linguistique en question, le but ultime de ce perfectionnement est, encore une fois, l'idéal de la correspondance maximale de l'expression linguistique avec les intentions de celui qui parle. Les critères de pureté historique ou géographique, accompagnés de l'idéal d'absence des éléments étrangers dans telle ou telle langue, ne contrebalancent pas ce critère fonctionnel, et en tant que tels, ils n'ont pas à être considérés.

Dès lors, quelle fut l'utilité politique et sociale de cette approche pour les Tchécoslovaques ?

5. CONTEXTE HISTORIQUE : LA TCHÉCOSLOVAQUIE DE L'ENTRE-DEUX-GUERRES, SES POPULATIONS ET SES LANGUES, ET LA PLACE DU CLP DANS LE PAYSAGE SOCIÉTAL

Comme nous l'avons vu dans la première partie de notre article, le tchèque littéraire-standard moderne est issu du processus de « remise en vie » d'une ancienne forme de la langue tchèque au moment où les domaines de communication prestigieux, aisés, officiels ou érudits furent occupés par d'autres langues, l'allemand et le latin. Les savants de la fin du XVIII^e, du XIX^e et du début du XX^e siècles réussirent à le réintroduire dans tous ces champs d'usage et à le

perfectionner de manière ce qu'il puisse à nouveau accomplir toutes ses fonctions. Au moment de la naissance de la Tchécoslovaquie, les autorités ne doutaient donc nullement de la pertinence de la langue tchèque, représentée par sa variante littéraire-standard, pour les usages officiels, administratifs, scientifiques et culturels. Or, l'idée de l'utilisation des langues maternelles dans les sphères culturelles chez les peuples ayant utilisé dans ce rôle d'autres langues fut loin d'être acceptée à l'unanimité à travers l'Europe. Prenons l'exemple de l'ouvrage de référence d'Antoine Meillet, sorti en 1918 et réédité en 1928, *Les langues dans l'Europe nouvelle*. Même s'il est relativement indulgent avec le cas tchèque (« Après une période d'éclipse, due à l'oppression de la bureaucratie des Habsbourg, il y a eu au XIX^e siècle une renaissance énergique ; et le tchèque est actuellement une langue de civilisation pourvue de tous les moyens nécessaires », Meillet, 1928, p. 37), Antoine Meillet considère l'apparition de nouvelles langues de culture en Europe comme non souhaitable, voire dangereuse : « Chaque nation, si petite soit-elle, veut avoir sa langue de civilisation à elle. (...) Le monde tend à n'avoir qu'une seule civilisation ; mais les langues de civilisation se multiplient. Pour éprouver la gêne qui en résulte dans les relations courantes entre civilisés, il suffit de franchir une frontière linguistique. Quant à ceux, savants ou praticiens, qui doivent se tenir au courant du travail fait dans le monde, la diversité des langues de civilisation complique leur tâche d'une manière intolérable (...) Pour quelques grandes langues modernes, allemand et anglais, espagnol, italien et français, polonais et russe, par exemple, qui ont servi des littératures originales, il y en a trop qui n'apportent à l'esprit presque rien de neuf. » (Meillet, 1928, p. 1-2). Et enfin, « On se propose ici de marquer les conditions historiques et sociales qui ont déterminé cette situation et d'examiner si ces conditions sont assez durables pour rendre impossible d'y remédier, si l'excès du mal n'appellera pas une réaction. » (Sic, Meillet, 1928, p. 3).

L'une des difficultés de l'État tchécoslovaque de l'entre-deux-guerres fut que ce point de vue déterministe, posant un écart culturel infranchissable entre les grandes et les petites langues, et cette discordance vis-à-vis de l'accès des petites nations à la culture autrement que par l'intermédiaire des grandes langues, avait ses fervents partisans (assez rapidement politiquement actifs) à l'intérieur même de la Tchécoslovaquie, ce qui contribua d'ailleurs à l'issue fatale de cet État tout juste vingt ans après sa naissance.

Fondée en 1918 sur les ruines de l'Autriche-Hongrie, la République tchécoslovaque était un pays ethniquement, linguistiquement et socialement hétérogène. Sa naissance fut accompagnée de nombreuses reconfigurations sociétales. Les notions d'ethnie et de langue occupaient une place importante dans les textes législatifs fondamentaux, depuis le *Traité concernant la reconnaissance de l'indépendance de la Tchécoslovaquie et la protection des minorités* (signé à Saint-Germain-en-Laye, le 10 septembre 1919) et jusqu'à la *Constitution tchécoslovaque* (de 1920) et la *Loi linguistique* (de 1920 également). La nationalité dans le sens ethnique (*národnost*), distincte de la citoyenneté étatique (*státní příslušnost*), figurait aussi parmi les informations recueillies lors des recensements de population¹⁹. À la différence de l'époque austro-hongroise, où le critère pris en compte pour sa détermination était la « langue utilisée au quotidien » pour la partie autrichienne de la Monarchie, et la « langue maternelle » en Hongrie comme en Prusse, la nationalité fut désormais définie comme « appartenance ethnique, dont le signe extérieur principal est le plus souvent la langue maternelle²⁰ » ; et elle était « librement déclarative » (*Sčítání lidu 1921*, vol. 1, p. 8 et 59). Quant à la citoyenneté, dont les critères précis en fonction des différentes situations furent également déterminés par les accords de paix et par la Constitution, son attribution était basée sur la logique étatique du droit de cité.

Selon le premier recensement de population après l'indépendance, effectué en 1921, 13 374 364 citoyens tchécoslovaques et 238 808 ressortissants étrangers habitaient la Tchécoslovaquie. Parmi les nationalités-ethnies au sein des ressortissants tchécoslovaques, on trouvait : 65,51% de Tchécoslovaques²¹ ; 23,36% d'Allemands ; 5,57% de Hongrois ; 3,45% de Ruthènes et autres Slaves de l'Est, comptabilisés sous l'appellation commune « Russes

¹⁹ Dans la suite de notre article, nous allons utiliser partout le terme « nationalité » dans ce sens ethnique.

²⁰ Cette nuance dans la définition était expliquée comme un moyen permettant aux habitants juifs de se déclarer de nationalité juive, indépendamment du fait de parler le tchèque, l'allemand ou une autre langue de la nouvelle République.

²¹ Ajoutons que l'étiquette commune de la nationalité-ethnie tchécoslovaque (*československá národnost*), regroupant pour la première fois dans cette catégorie les Tchèques et les Slovaques, permit aux Slovaques de faire partie de la nationalité-ethnie majoritaire du nouvel État (alors que, comptabilisés à part, ils auraient été moins nombreux que les Allemands), et que ce mode de calcul assura aux deux peuples une majorité absolue au sein du Nouvel État.

(Grand-Russes, Ukrainiens, Carpatho-Russes) » ; 1,35% de Juifs²² ; 0,57% de Polonais ; et 0,19% d'autres nationalités. (*Sčítání lidu v republice Československé ze dne 15. února 1921, vol. 1, 1924, p. 54 et 60*). Les ressortissants tchécoslovaques de toutes les nationalités-ethnies possédaient les mêmes droits civiques. Les différences pratiques concernaient la possibilité d'utiliser la langue maternelle dans les échanges officiels et dans l'enseignement, puisque les conditions n'étaient pas les mêmes pour la langue officielle et pour les langues dites minoritaires.

Même si la doctrine officielle, culturelle et sociétale, du nouvel État allait dans le sens de la coopération de toutes les nationalités-ethnies, l'équilibre fut complexe et fragile. Notamment, les Allemands, considérés désormais comme une minorité nationale, ne furent guère prêts à accepter ce nouveau statut ni d'autres aspects des réformes sociétales. Parmi les modifications plutôt neutres comme l'introduction du droit de vote des femmes ou la séparation de l'Église et de l'État, l'on retrouve aussi celles qui touchaient la population germanophone en particulier, en privant ses élites, proportionnellement nettement plus que les autres, de leurs anciens privilèges : il s'agit notamment de l'interdiction de l'utilisation des titres seigneuriaux et de la nationalisation - redistribution des terrains dépassant une certaine taille (cf. Slezák, 1994, p. 3-12). Le changement était certainement rude, la reconfiguration sociétale et linguistique ayant eu lieu relativement peu de temps après l'époque où l'on pouvait encore avoir, comme exercices pratiques dans des manuels de tchèque langue étrangère à destination des Allemands du pays, des phrases comme : « Demandez à la cuisinière de vous préparer le déjeuner à temps ; à Liduška de nettoyer vos chaussures ; à Mařenka de brosser votre costume ; à Bětuška de repasser votre col » (Newerkla, 1999, p. 160, cit. par Mareš, 2000, p. 46), alors que dans le sens contraire, ce n'était pas envisageable.

Une distance palpable persista entre les populations tchèques et allemandes à tous les niveaux de la société. L'Université de Prague en fut un bon exemple. Divisée en deux établissements, tchèque et allemand, portant deux noms distincts (Université Charles de Prague et Université allemande de Prague), la plupart des chercheurs provenant de chaque corps enseignant s'ignorèrent mutuellement et ne se croisèrent que de manière fortuite, dans des congrès et des conférences à l'extérieur du pays. Certains auteurs vont jusqu'à parler d'un « apartheid

²² Il s'agissait à peu près d'un tiers de ceux qui se déclarèrent de confession juive.

strict » entre les deux milieux scientifiques pour quasiment toutes les années 1920 (Ehlers, 2013, p. 10). À l'Université allemande de Prague, certaines chaires, notamment celle de l'historiographie, se radicalisèrent vers le nationalisme allemand aryen dès les années 1920, ce qui eut des répercussions sur le recrutement du personnel scientifique ainsi que sur le contenu des ouvrages publiés. Des savants appartenant à ce courant nationaliste décidèrent de contribuer par leurs travaux à la lutte des Allemands tchécoslovaques, en appliquant la thèse de la supériorité culturelle et civilisationnelle des Allemands dans l'histoire des Pays tchèques (parmi les plus importants, citons Wilhelm Weizsäcker, Heinz Zatschek, Wilhelm Wostry, Josef Pfitzner ou Hans Hirsch, cf. Konrád, 2011, p. 106-129). Au fil des années 1930, ils devinrent membres de la SdP (Parti allemand des Sudètes), qui fusionna ensuite avec la NSDAP, et certains d'entre eux obtinrent, après le démantèlement de la Tchécoslovaquie et l'installation du Protectorat de Bohême-Moravie, des postes plus ou moins éminents au sein du Troisième Reich. À partir de 1942, plusieurs d'entre eux travaillèrent au sein de la Fondation Reinhard Heydrich de Prague (Reinhard-Heydrich Stiftung, Reichsstiftung für wissenschaftliche Forschung in Prag), destinée à la légitimation scientifique du vaste projet de la germanisation définitive des pays tchèques, consistant en l'assimilation des personnes jugées germanisables, et en le déplacement, la stérilisation et l'extermination des autres, prévu pour la période, anticipée comme victorieuse pour le Troisième Reich, de « l'après-guerre » (cf. Konrád, 2011, p. 231-246).

Or, même si elles étaient plutôt exceptionnelles, des situations de rencontre existaient aussi et le Cercle linguistique de Prague en fut un acteur important. Dès la première rencontre du CLP en 1926 (consacrée à la conférence de Henrik Becker *Der europäische Sprachgeist*, « L'esprit européen et les langues »), le Cercle offrait un des rares cadres d'échange entre scientifiques tchèques et allemands. Ses membres avaient de bonnes relations avec le Département des études slaves de l'Université allemande de Prague (dont le directeur Franz Spina, slaviste et ministre de plusieurs gouvernements tchécoslovaques, croyant à la symbiose entre les Tchèques et les Allemands, décéda dans la solitude juste avant les accords de Munich en septembre 1938). Plusieurs scientifiques allemands devinrent même membres du CLP, même si leur orientation n'était pas structuraliste (notamment le slaviste Eugen Rippl, le musicologue Gustav Becking, ou le philologue classique Friedrich Slotty, cf. Toman, 2011, p. 138-140). Plusieurs membres et collaborateurs du CLP (dont Roman Jakobson) côtoyaient

leurs collègues allemands également dans le cadre du travail de rédaction des périodiques édités en allemand, subventionnés par le gouvernement tchécoslovaque de l'avant-Munich, et favorables à la collaboration tchéco-allemande dans le domaine de la culture et des sciences (notamment *Prager Presse* et *Slavische Rundschau*, cf. Bernátek, 2016)²³. Le Cercle donna la parole également à ceux qui émigraient vers la Tchécoslovaquie depuis l'Allemagne, car ils ne pouvaient plus y exercer, le plus souvent à cause de leurs origines juives (par exemple le phénoménologue Ludwig Landgrebe, l'esthéticien Emil Utitz, le philosophe Oskar Kraus ou le slaviste Leopold Silberstein). Et comme il est bien connu, l'ouverture du Cercle ne fut pas limitée aux scientifiques occidentaux. Il accueillit parmi ses membres un certain nombre d'émigrés de l'Europe de l'Est pour lesquels Prague devint, peu après 1918, un centre important d'aide. Un nombre considérable d'institutions scientifiques (universités, instituts de recherche, archives et musées) destinées à ces populations furent fondées, avec le concours financier de l'État, ce qui fit que certains auteurs appellent la Prague de cette époque l'« Oxford russe » (cf. Vaz, 2021, p. 228). Un grand nombre de sociétés savantes russes et ukrainiennes virent également le jour, et certains de leurs membres devinrent plus tard membres du CLP. Le profil de ces intellectuels était assez diversifié et englobait des opposants à l'URSS (comme Sergej Karcevskij, Dmytro Čyževskij ou Alfred Ljudvigovič Bem) aussi bien que des personnalités qui n'étaient pas des émigrés politiques au sens propre du terme (comme Petr Bogatyrev, partiellement aussi Nikolaj N. Durnovo, ou Roman Jakobson, venu initialement en tant que membre d'une mission officielle soviétique, cf. Toman, 2011, p. 127). En ce qui concerne la perception de cette émigration par la population locale, il semble que même si elle avait lieu sur l'impulsion du gouvernement, elle fut elle aussi marquée par de la méfiance et une distance certaine (cf. Toman, 2011, p. 127).

Le caractère du CLP fut donc profondément internationaliste et universaliste (ce qui est largement connu et souvent relayé par des sources secondaires), mais comme nous avons pu voir (et ce qui est souvent absent des commentaires), ce caractère n'avait rien d'évident. Il s'agissait d'une prise de position anti-chauviniste consciente et assumée, dans le contexte

²³ Le positionnement des collaborateurs allemands du Cercle évolua dans le temps et se répartissait d'un bout à l'autre du spectre idéologique entre ceux (rares) qui maintinrent les liens avec leurs collègues non allemands jusqu'au cataclysme de la Deuxième guerre mondiale (comme Friedrich Sloty ou Franz Spina) et ceux qui prirent leurs distances et entrèrent eux aussi au fur et à mesure dans la SdP puis la NSDAP, et mirent leur travail scientifique au service de l'Allemagne nazie (comme Eugen Rippl, Konrad Bittner, Gustav Becking, Edmund Schneeweis, Gerhard Gesemann ou Ernest Otto, cf. Konrád, 2011, p. 188-190, 196-197, 207-208, 211-212, 217-219, 227-230, 246-247, 283, 292-303).

d'une société qui était loin d'y être unanimement favorable. En dehors de la composition des membres du CLP, l'on peut retracer cette position dans différents documents d'archives ainsi que dans des textes publiés. D'abord, rappelons-nous de la réaction du Cercle à la montée du purisme linguistique auprès de certains philologues tchèques, qui fut à l'origine même de l'élan du CLP pour l'élaboration de sa théorie de la langue littéraire-standard. En effet, dans le volet du *Recueil* de 1932 consacré aux tentatives d'éliminer les germanismes de la langue tchèque, l'argument ultime est : « Nous voyons que l'élimination des germanismes est plus une démonstration qu'une dégermanisation de la langue. Il s'agit donc d'un fait de politique linguistique dont on peut se poser la question de sa légitimité. On ne peut qualifier cette politique de nationaliste ; le terme plus approprié serait le racisme. » (Jakobson, 1932, p. 119). Et la valorisation des éléments de la langue ou de la culture sur leur seule base nationale n'est pas la seule idée qui fit grincer des dents au sein du CLP. À titre d'exemple pratique, le rapport de la réunion du CLP du 23 mars 1928 (réédité in Čermák, Poeta, Čermák, 2012, p. 581-583), résumant le débat au sujet des opinions de Louis Brun, le traducteur du CLP vers le français, témoigne de l'opposition ferme de Mathesius et de Jakobson vis-à-vis de l'idée des liens entre la langue et la psychologie ou mentalité de telle ou telle nation. Au long des années 1930, le CLP exprima cette position également face à la montée du radicalisme nationaliste allemand. En 1936, la revue du CLP *Slovo a slovesnost (Mot et art verbal)* publia l'article engagé de la linguiste allemande Ingeborg Seidel-Slotty (en tchèque Ingeborg Seidlová-Slottyová) « *Vliv národního socialismu na německý jazyk* » (« L'influence du national-socialisme sur la langue allemande »). La même année, plusieurs membres du CLP, dont Roman Jakobson et Frank Wollman (Wollman, 1936, Jakobson, 1936), réagirent vivement au livre de Konrad Bittner *Deutsche und Tschechen. Zur Geistesgeschichte des böhmischen Raumen (Allemands et Tchèques. Histoire intellectuelle de la Bohême)* portant sur l'histoire de la cohabitation des Allemands et des Tchèques, postulant le prochain déclin des Tchèques face à l'avènement du III^e Reich (résumé d'après Toman, éd., 2017, p. 260-261). Jakobson considérait cette publication comme une tentative de « mise au pas de la science à l'Université allemande de Prague » et comme un livre ayant le pouvoir d' « offrir un large matériel pour la propagande allemande anti-tchèque » (cit. de la lettre de Jakobson de 23/12/1936, adressée au directeur du département de la propagande destinée à l'étranger du Ministère des Affaires étrangères tchécoslovaque, Jan Hájek, citée dans Konrád, 2011, p.

189). La polémique s'étendit sur plusieurs mois, avec un deuxième pic en 1938 (cf. Jakobson et Trávníček, 1938), dont les acteurs prirent de vrais risques, leurs activités étant rapportées aux autorités du III^e Reich [cf. par exemple le courrier mentionnant Roman Jakobson, adressé par Josef Pfitzner au *Nationalsozialistische Deutsche Dozentenbund* (Association des enseignants national-socialistes allemands) à Leipzig le 10/12/1936, cité in Konrád, 2011, p. 183, ou bien le fait que le même Jan Hájek du Ministère des affaires étrangères, avec lequel Jakobson avait échangé à plusieurs reprises dans les années 1930, finit par être interné pendant plus de cinq ans (du septembre 1939 au printemps 1945) dans le camp de concentration de Buchenwald].

Dans le contexte tchécoslovaque de la crise menant au cataclysme de la Deuxième Guerre mondiale, quel rapport existait-il entre cette prise de position politique du CLP et la compréhension qu'avait le CLP de la langue (et de la langue littéraire-standard en particulier) ? À notre avis, ce rapport fut très direct et très clair, et ce, sur deux niveaux. D'un côté, il y a évidemment la contribution concrète du CLP, à travers sa théorisation de l'amélioration de la langue, à la solidité de la doctrine de l'usage du tchèque littéraire-standard dans les domaines culturels, érudits et administratifs (Cf. Garvin, 1983, et Raynaud, 2014), alors que l'idée de l'utilisation des « petites » langues dans ces domaines était loin d'être acceptée unanimement à travers l'Europe. L'autre aspect du lien entre la prise de position linguistique et politique du CLP se voit bien, à notre avis, dans l'un des textes de Jakobson de 1936, portant sur le livre *Deutschen et Tschechen*. Nous pouvons y lire : « Si la question principale de Bittner est celle du rapport mutuel entre les Tchèques et les Allemands tchèques, il n'est absolument pas possible d'appliquer les critères du sang et du sol pour en déduire une compréhension de la particularité nationale. (...) Les marques génétiques reculent ici entièrement devant la notion fonctionnelle d'autodétermination. » (Jakobson, 1936, [en ligne]). Puis nous pouvons trouver dans l'article de Mathesius, résumant les dix premières années de l'existence du CLP : « les conséquences de la manière dont nous concevions la fonction de la langue littéraire-standard intervenaient de manière encore plus large dans les problèmes de la vie culturelle » (Mathesius, 1936, [en ligne]). Nous constatons ici un élargissement du principe fonctionnel à la société, considérant l'intention de l'être humain comme le critère supérieur ultime, qui décide et organise les attributs de la société sans égard à l'appartenance de ses membres à tel ou tel groupe délimité du point de vue racial, ce

discours étant mis au service de la Tchécoslovaquie par le CLP dans le cadre de l'argumentaire face à la montée du nazisme.

CONCLUSION

L'existence de la langue littéraire-standard en tant que variante particulière de la langue nationale est l'une des thématiques centrales de la bohémistique linguistique depuis la réintroduction du tchèque dans les usages culturels, scientifiques et administratifs au cours du XIX^e siècle. Tout en rejoignant ces réflexions, le Cercle linguistique de Prague apporta un nouveau regard sur la place occupée par la langue littéraire-standard dans le paysage linguistique, en postulant que la fonction (comprise comme but, issu de l'intention du sujet parlant) est le critère principal qui organise la variation au sein de la langue nationale. Le CLP postule que l'usage cultivé, suivi de l'apparition de la norme implicite améliorée par des interventions délibérées, et codifiée ensuite dans des ouvrages de référence, constituent les étapes nécessaires de la genèse de la langue littéraire-standard. Ce concept va dans le sens de la genèse du tchèque littéraire-standard moderne, basé sur la « ressuscitation » d'une forme antérieure de la langue, suivie de son perfectionnement et son adaptation à la vie contemporaine ; il assume que la langue littéraire-standard soit un système en partie artificiel, et considère que les interventions effectuées sur une langue littéraire-standard sont légitimes lorsqu'elles ont pour but son raffinement, et lorsqu'elles s'opèrent en respectant la logique grammaticale et lexicale de la langue en question.

Le fait que le CLP élaborait cette approche, dans le contexte de la Tchécoslovaquie multiethnique et multilingue de l'entre-deux-guerres, permit de consolider la position de la langue tchèque au sein du nouvel État. Le CLP put cependant rester en cohérence avec son éthos international et universaliste et se tenir à distance de tout discours hégémoniste. En mettant en valeur le raffinement de la langue obtenu par les interventions contemporaines, cette conception synchronique et fonctionnaliste de la langue littéraire-standard put contrecarrer le courant critique des philologues tchèques puristes, mais aussi les voix nationalistes au sein de la communauté scientifique allemande, insistant sur l'infériorité culturelle des Tchèques au cours de l'histoire. Du point de vue pratique, tout en se basant sur le cas particulier de la langue tchèque, le CLP proposa un procédé pratique, argumenté et dans l'absolu applicable à n'importe quelle communauté linguistique avec une langue littéraire-

standard émergente, permettant d'élaborer une culture de la langue littéraire-standard de qualité en la dotant d'un argumentaire qui la protège des remises en question basées sur des critères extralinguistiques. Enfin, en affirmant, dans des débats publics des années 1930, le critère fonctionnel lié à la primauté de l'intention de l'être humain comme critère supérieur dans le processus d'autodétermination nationale, le CLP essaya de lutter, par cet élargissement du principe linguistique à toute la société, contre le discours pro-aryen d'anéantissement des peuples considérés comme inférieurs. En apercevant à l'horizon, se rapprochant toujours davantage, la catastrophe de la guerre, c'est ainsi que les membres du CLP ont offert à la postérité une théorie susceptible de servir au développement de nouvelles langues de culture.

BIBLIOGRAPHIE

Bermel, Neil. (2010). « O tzv. české diglosii v současném světě ». In : *Slovo a slovesnost*, 71/1, p. 5–30. <https://www.ceeol.com/search/article-detail?id=182947>.

Bernátek, Martin. (2016). « Projekty spolupráce, formy propagace: Pražský lingvistický kroužek a německojazyčný tisk v meziválečném Československu ». In *Theatralia 19/1, Suppl.*, p. 7-34. <http://hdl.handle.net/11222.digilib/135188>.

Bittner, Konrad. (1936). *Deutsche und Tschechen : Zur Geistesgeschichte des böhmischen Raumes. I., Von den Anfängen zur hussitischen*. Brünn, Prag, Leipzig, Wien : Rudolf M. Rohrer.

Charles IV. (1356). de Heiss, Jean, trad. (1741). « La Bulle d'Or », In *La bulle d'or, suivie de la sanction pragmatique & loi perpétuelle*, p. 5-62. [Luxembourg], chez André Chevalier & Marchand Librairie. [exporté de Wikisource le 22 juillet 2022]. https://fr.wikisource.org/wiki/La_Bulle_d%E2%80%99Or/Texte.

Cvrček, Václav. (2008). *Regulace jazyka a Koncept minimální intervence*. Praha : Nakladatelství Lidové noviny, 2008.

Čermák, Petr, Poeta, Claudio, Čermák, Jan. (2012). *Pražský lingvistický kroužek v dokumentech*, Praha : Academia.

Daneš, František. (1987). « On Prague School functionalism in linguistics ». In : *Functionalism in linguistics ; Linguistic and Literary Studies in Eastern Europe 20, 1987*. Amsterdam/Philadelphia, p. 3—38.

Daneš, František. (1991). « Mathesiova koncepcie funkční gramatiky v kontextu domácí jazykovědy ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 52, no 3, p. 161–174. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=3407>.

Daneš, František. (2005). « Úvahy o Mathesiově pojetí vědy, jazyka a gramatiky ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 66, no 2, p. 83-97. <https://www.ceeol.com/search/article-detail?id=61298>.

Daneš, František. (2008). « Pražská škola: názorová univerzália a specifika ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 69, no 1-2, p. 9-20. <https://www.ceeol.com/search/article-detail?id=94672>.

Dobrovský, Josef. (1802). *Deutsch-böhmisches Wörterbuch*, Prag : In der Herrlichen Buchhandlung.

Dobrovský, Josef. (1806). *Slawin : Bothschaft aus Böhmen an alle Slawischen Völker, oder Beiträge zur Kenntniß der Slawischen Literatur nach allen Mundarten*. Prag : in der Herrlichen Buchhandlung.

Dobrovský, Josef. (1809). *Ausführliches Lehrgebäude der böhmischen Sprache, zur gründlichen Erlernung derselben für Deutsche, zur vollkommenern Kenntniss für Böhmen*, Prag : J. Herrl.

Dobrovský, Josef. (1818). *Geschichte der Böhmischen Sprache und ältern Literatur*. Prag : Gottlieb Haase.

Dobrovský, Josef. (1819). *Lehrgebäude der böhmischen Sprache : zum Theile verkürzt : zum Theile umgearbeitet und vermehrt*, Prag : G. Haase.

Dobrovský, Josef. (1821). *Deutsch-böhmisches Wörterbuch*, 2 vol. Prag : In der Herrl'schen Buchhandlung.

Ducrot, Oswald, Todorov, Tzvetan. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Éditions du Seuil.

Ehlers, Klaas-Hinrich. (2005). *Strukturalismus in der deutschen Sprachwissenschaft: die Rezeption der Prager Schule zwischen 1926 und 1945*. Berlin – New York : Walter de Gruyter. (Studia Linguistica Germanica. 77).

Ehlers, Klaas-Hinrich. (2013). « Pětr G. Bogatyřev et le Cercle linguistique de Prague : traces d'une biographie d'émigré ». In : Tchougounnikov, Serguei (dir.), Trautmann-Waller, Céline (dir.). *Pětr Bogatyřev et les débuts du Cercle de Prague : Recherches ethnographiques et théâtrales*. Nouvelle édition [en ligne]. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle. <http://books.openedition.org/psn/8092>.

Fontaine, Jacqueline. (1974). *Le Cercle linguistique de Prague*. Tours : Mame.

Fontaine, Jacqueline. (1994a). « La conception du système linguistique au Cercle de Prague ». In : *L'école de Prague : l'apport épistémologique, Cahiers de l'ILSL* no 5, p. 7-18. <https://crecleco.seriot.ch/colloques/94CLP/Fontaine.pdf>.

Fontaine, Jacqueline. (1994b). « Le Cercle linguistique de Prague au carrefour des cultures ». In : *Europe Centrale Mitteleuropa*. 1994/1. *Aires culturelles et réseaux de la « Mitteleuropa »*, p. 183-192. <https://journals.openedition.org/rgi/440>.

Galan, František William. (1988). *Historic structures : the Prague School project, 1928-1946*. Austin : University of Texas Press.

Garroni, Emilio. (1966). « Introduzione ». In Garroni, Emilio, intr., Pautasso, Sergio. *Il circolo linguistico di praga. Le tesi del '29*. Milano : Silva.

Garvin, Paul L., éd. (1955). *A Prague school reader on esthetics, literary structure, and style*. Washington : Georgetown University Press.

Garvin, Paul Lician (1983). « Le rôle des linguistes de l'École de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque ». In : Bédard, Édith, Maurais, Jacques (éds.), 1983, *La norme linguistique*, Québec : Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications. http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubf101/f101p1.html.

Gebauer, Jan. (1890). *Mluvnice česká pro školy střední a ústavy učitelské. I, Nauka o slově, II. Skladba*, V Praze, ve Vidni : Nákladem F. Tempského.

Havránek, Bohuslav, Weingart, Miloš, éds. (1932). *Spisovná čeština a jazyková kultura*, Praha : Melantrich. [Partiellement traduit in : Garvin, Paul L. (1983). « Le rôle des linguistes de l'École de Prague dans le développement de la norme linguistique tchèque ». In : Bédard, Édith, Maurais, Jacques (éds.). (1983). *La norme linguistique*, Québec : Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications. http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-html/?tx_iggcplus_pi4%5Bfile%5D=publications/pubf101/f101p1.html].

Havránek, Bohuslav. (1932). « Úkoly spisovného jazyka a jeho kultura ». In : Havránek, Bohuslav, Weingart, Miloš (éds.). (1932). *Spisovná čeština a jazyková kultura*, p. 32-84.

Horálek, Karel, Scharnhorst, Jürgen, éds. (1976-1982). *Grundlagen der Sprachkultur. Beiträge der Prager Linguistik zur Sprachtheorie und Sprachpflege*, vol. 1-2. Berlin : Akademie Verlag.

Jakobson, Roman. (1932). « O dnešním brusičství českém ». In : Havránek, Bohuslav, Weingart, Miloš (éds.). (1932). *Spisovná čeština a jazyková kultura*, p. 85-122.

Jakobson, Roman. (1936). « Usměrněné názory na staročeskou kulturu (Vues „mises au pas“ sur l'ancienne culture tchèque) ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 2 (1936), no 4, p. 207-221. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=159>.

Jakobson, Roman, Trávníček, František. (1938). « Není pravda, že... (Odpověď Bittnerovi, Réponse à M. Bittner) ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 4 (1938), no 2, p. 117-124. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=251>.

Jakobson, Roman. (1960). Linguistics and Poetics. In Sebeok, T. A. (éd.), *Style in Language*, 350–377.

Jespersen, Otto. (1925). *Mankind, Nation, and Individual from a Linguistic Point of View*. Oslo : H. Aschehoug and Co.

Jungmann, Josef. (1834–1839). *Slovník česko-německý Josefa Jungmanna, 5 vol.* W Praze : Pomocj Českého Museum.

Konrád, Ota. (2011). *Dějepisectví, germanistika a slavistika na Německé univerzitě v Praze 1918-1945*, Praha : Karolinum.

Kořenský, Jan. (2011). « Ideologické a historiografické diference v současné interpretaci teorie národního a spisovného jazyka v pojetí PLK. » In : Ivanova, Diana, et al. (éds.). *Vlast i kodifikacija*. Plovdiv : Universitetsko izdatelstvo »Paisij Hilendarski«, p. 36–41.

Kořenský, Jan. (2008). « Teleologie jako jeden ze základních pojmů Pražského lingvistického kroužku? ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 69, no 1-2, p. 44–48. <https://www.cceol.com/search/article-detail?id=94678>.

Luelsdorff, Philip A. (1994). *The Prague School of structural and functional linguistics : a short introduction*. Amsterdam, Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.

Mareš, Petr. (2000). « Jazyky a jazyková výuka ve školství „českých korunních zemí“ ». In : *Naše řeč*, vol. 83, no 1, p. 44-46. <http://nase-rec.ujc.cas.cz/archiv.php?lang=en&art=7557>.

Matejka, Ladislav, éd. (1976). *Sound, sign and meaning : quinquagenary of the Prague linguistic circle*. Ann Arbor : University of Michigan, Department of Slavic languages and literatures.

Mathesius, Vilém. (1911-1912). « O jazykové správnosti ». Réédité in *Jazyk, kultura a slovesnost*. (1982). Praha : Odeon, p. 60-64.

Mathesius, Vilém. (1932). « Úkoly spisovného jazyka a jeho kultura ». In : Havránek, Bohuslav, Weingart, Miloš (éds.). (1932). *Spisovná čeština a jazyková kultura*, p. 14-31.

Mathesius, Vilém. (1936). « Deset let Pražského lingvistického kroužku [Dix années du Cercle linguistique de Prague] ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 2, no 3, p. 137-145. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=144>.

Meillet, Antoine. (1928). *Les langues dans l'Europe nouvelle*. Paris : Payot.

Mukařovský, Jan. (1932). « Jazyk spisovný a jazyk básnický ». In : Havránek, Bohuslav, Weingart, Miloš (éds.). (1932). *Spisovná čeština a jazyková kultura*, p. 123-156.

Nebeská, Iva. (1987). « Ke klasickému pojetí normy v české lingvistice (K vývoji pojetí některých základních lingvistických pojmů a termínů) ». In : *Slovo a slovesnost*, vol. 48, no 4, p. 334-342. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=3200>.

Nebeská, Iva. (2003, rééd. de 1996). *Jazyk, norma, spisovnost*. Praha : Univerzita Karlova.

Nekula, Marek, éd. (2003). *Prager Strukturalismus : methodologische Grundlagen = Prague structuralism : methodological fundamentals*. Heidelberg : Winter.

Newerkla, Stefan Michael. (1999). *Intendierte und tatsächliche Sprachwirklichkeit in Böhmen. Diglossie im Schulwesen der böhmischen Kronländer 1740–1918*. Wien: WUV-Universitätsverlag.

Noreen, Adolf. G. [1892]. « Über Sprachrichtigkeit ». In : *Indogermanische Forschungen*, vol. 1, no 1, p. 95-157.

Paul, Hermann (1880). *Prinzipien der Sprachgeschichte*. Halle : Niemeyer.

Pražský lingvistický kroužek – Cercle linguistique de Prague. (1929). *These k diskuzi. – Propositions*. Fac-similé in : Čermák, Poeta, Čermák, éds., 2012, p. 682-707.

Pražský lingvistický kroužek – Cercle linguistique de Prague. (1929). *Travaux du Cercle Linguistique de Prague I., Mélanges dédiés au Premier congrès des philologues slaves. Thèses*, Prague : Jednota československých matematiků a fysiků. Fac-similé in : Čermák, Poeta, Čermák, éds., 2012, p. 708-744).

Raynaud, Savina. (1990). *Il circolo linguistico di Praga (1926-1939) : radici storiche e apporti teorici*. Milano : Vita e Pensiero.

Raynaud, Savina. (2014). « The Prague Linguistic Circle, its founder Vilem Mathesius and its commitment to developing linguistic culture from linguistic theory ». In : *Dossiers d'HEL, SHESL, Linguistiques d'intervention. Des usages socio-politiques des savoirs sur le langage et les langues*, pp.8. halshs-01115236.

Sčítání lidu v republice Československé ze dne 15. února 1921, vol. 1, n° 1. (1924). Praha : Státní úřad statistický.

Seidlová Slottyová, Ingeborg. (1936). « Vliv národního socialismu na německý jazyk [Influence of the National Socialism on German Language] ». In : Slovo a slovesnost, Vol. 2, no 1, p. 56–58. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=128>.

Sériot, Patrick, éd. [s. a.]. *Les "thèses de 1929"*. <https://crecleco.seriot.ch/textes/theses29.html>.

Sériot Patrick. (1999). *Structure et totalité. Les origines intellectuelles du structuralisme en Europe centrale et orientale*. Paris : PUF.

Сгалл Петр. (1960). « Обиходно-разговорный чешский язык ». In : Вопросы языкознания, no 2, Москва : Академия Наук СССР, p. 11-20, <https://vja.ruslang.ru/archive/1960-2.pdf>.

Sgall, Petr (1963). « K diskusi o spisovné a obecné češtině ». In: *Slovo a slovesnost*, vol. 24, no 4, p. 244-254. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=1252>.

Sgall, Petr & Hronek Jiří ad. (eds.). (1992). *Variation in Language: Code Switching as a Challenge for Sociolinguistics*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.

Slezák, Lubomír. (1994). « Pozemková reforma v Československu 1919-1935 ». In: *Československá pozemková reforma 1919-1935 a její mezinárodní souvislosti : sborník příspěvků z mezinárodní vědecké konference konané ve dnech 21. a 22. dubna 1994 v Uherském Hradišti*. Uherské Hradiště : Slováké muzeum v Uherském Hradišti, p. 3-12.

Sinzelle Poňavičová, Ilona. (2022). « D'un rêve d'universalité fonctionnelle au libéralisme linguistique : standardisation de la langue tchèque moderne et controverse des années 1990 et 2000 ». In : *Slovo – N°52, Langues en mouvement : changements linguistiques dans l'espace postcommuniste au tournant du XXIe siècle*. Paris : Presses de l'INALCO, p. 115-139. <https://doi.org/10.46298/slovo.2022.9686>.

Starý, Zdeněk. (1995). *Ve jménu funkce a intervence*. Praha : Karolinum.

Steiner, Peter, éd. (1982). *The Prague School : Selected Writings, 1929-1946*. Austin : University of Texas.

Svoboda, Karel. (1943). « O jazykové správnosti ». In : *Naše řeč*, vol. 27, no 1, p. 1-9 et *Naše řeč*, vol. 27, no 2, p. 25-32. <http://nase-rec.ujc.cas.cz/archiv.php?art=3732> et <http://nase-rec.ujc.cas.cz/archiv.php?art=3741>.

Svozilová, Naděžda (1988). « K vývoji pojetí funkce (K vývoji pojetí některých základních lingvistických pojmů a termínů) ». In *Slovo a slovesnost*. Vol. 49, no 1, p. 64-71. <http://sas.ujc.cas.cz/archiv.php?art=3212>.

Tobin, Yishai, éd. (1988). *The Prague School and its legacy : in linguistics, literature, semiotics, folklore*. Amsterdam, Philadelphia : J. Benjamins.

Toman, Jindřich. (1995). *The magic of a common language : Jacobson, Mathesius, Trubetzkoy, and the Prague Linguistic Circle*. Cambridge (Mass.), London: the MIT press. (trad. en 2011 en tchèque sous le titre *Příběh jednoho moderního projektu: Pražský lingvistický kroužek, 1926-1848*, Praha : Karolinum).

Toman, Jindřich. (2017). *Angažovaná čítanka Romana Jakobsona : články, recenze, polemiky 1920-1945 a Moudrost starých Čechů*. Praha : Univerzita Karlova, nakladatelství Karolinum.

Vachek, Josef. (1959). *Dictionnaire de linguistique de l'École de Prague*. Utrecht : Spectrum éditeurs.

Vachek, Josef, éd. (1964). *A Prague school reader in linguistics*. Bloomington : Indiana University Press.

Vachek, Josef. (1966). *The linguistic school of Prague : an introduction to its theory and practice*. Bloomington : Indiana University Press.

Vachek, Josef. (1970). *U základů pražské jazykovědné školy*. Praha : Academia.

Vachek, Josef, éd. (1983). *Praguiana: Some Basic and Less Known Aspects of the Prague Linguistic School. An Anthology of Prague School Papers*, Prague : Academia.

Vaz, Valteir. (2021). « Liaisons dangereuses : aspectos biográficos de Roman Jakobson durante seu período tcheco (1920-1939) ». In : *Revista de literatura e cultura russa*. Vol. 12. No 19, p. 221-247. <https://doi.org/10.11606/issn.2317-4765.rus.2021.188513>.

Zákon ze dne 29.2.1920 podle § 129 ústavní listiny, jímž se stanoví zásady Jazykového práva v Republice československé [= Loi du 29 février 1920, conformément à l'article 129 de la Charte constitutionnelle, établissant les principes du droit linguistique en République tchecoslovaque]. <https://www.epravo.cz/vyhledavani-asp/?Id=1703&Section=1&IdPara=1&ParaC=2>.

Žůrek, Václav. (2014). « Les langues du roi. Le rôle de la langue dans la communication de propagande dynastique à l'époque de Charles IV ». In : *Revue de l'IFHA* [En ligne], 6/2014, <http://journals.openedition.org/ifha/8045> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ifha.8045>.

La dialectologie du francoprovençal de Suisse romande.

La description linguistique à l'épreuve des représentations : langue authentique et témoins idéalisés

Joanna PAUCHARD

Université de Neuchâtel

Joanna.pauchard@unine.ch

RÉSUMÉ

Une majorité des publications de dialectologie qui s'intéressent aux variétés francoprovençales de Suisse romande se focalisent sur le Valais. Pourtant, il existe une grande richesse de sources dans d'autres cantons romands mais celles-ci sont négligées. Dans cette contribution, nous réfléchissons à l'impact des représentations d'une langue authentique comme biais dans les travaux des dialectologues. Nous abordons leurs discours épilinguistiques et leurs choix méthodologiques à travers le prisme de l'authenticité de la langue et du locuteur qui la parlerait. Cette réflexion, qui se veut essentiellement heuristique, permet de faire dialoguer les notions de contraintes et de représentations, et de mettre en évidence que, malgré l'existence de ces représentations idéalisant langue et locuteurs, la vitalité du francoprovençal est une contrainte trop forte pour que les représentations soient un biais important.

Mots-clés : *dialectologie – francoprovençal – représentations – méthodologies – discours épilinguistique – purisme – authenticité*

ABSTRACT

Many publications in swiss francoprovençal dialectology focus on the Valais, despite the profusion of written sources in other swiss francoprovençal varieties. In this communication, I think about the consequences of authentic language representations as a bias in the works of dialectologists. I approach epilinguistic discourse and methodological choices by the prism of language authenticity and the speakers who use this “authentic language”. This reflection,

which is essentially a heuristic one, allows to make constraints and representations dialog with each other. Moreover, it gives the possibility to highlight that despite these representations which idealize language and speakers, the vitality of francoprovençal is a too hard constraint for the representations to be an important bias.

Key words : *dialectology – francoprovençal varieties – representations – methodologies – epilinguistic discourse – purism – authenticity.*

1. INTRODUCTION

Lors de la définition de mon sujet de thèse, j'ai été étonnée de découvrir qu'il n'existait aucune recherche descriptive²⁴ récente sur les variétés francoprovençales des cantons suisses de Vaud, Neuchâtel et Genève. Pourtant, de nombreuses sources écrites sont conservées²⁵. Cette observation m'a laissé penser que les dialectologues s'intéressaient peu à la langue écrite, laissant cette tâche aux philologues – qui eux s'intéressent peu aux dialectes modernes. Outre ce manque d'intérêt pour l'écrit, je remarquais une surreprésentation des recherches sur le Valais francoprovençal²⁶. Mon travail actuel sur la langue écrite du francoprovençal de Neuchâtel m'a poussée, pour cette contribution, à réfléchir à ce déséquilibre.

Ces deux éléments combinés – une faveur accordée au Valais et à l'oral – peuvent laisser penser que c'est l'existence d'une représentation d'une langue pure et authentique qui influe sur les choix des dialectologues en matière de terrains à explorer et de matériaux à exploiter²⁷. J'articule ici ma réflexion autour d'une démarche heuristique, afin de saisir si c'est bien cette représentation qui biaise les comportements de recherche des dialectologues, ou si d'autres aspects impactent leurs choix méthodologiques. Les textes étudiés vont de la fin du XIX^e

²⁴ J'entends ici par « *descriptive* » une recherche qui s'évertue à décrire la langue, dans sa morphologie, sa phonétique ou phonologie, sa syntaxe, son lexique, etc. dans une perspective sociolinguistique ou non.

²⁵ La plupart de ces nombreuses sources écrites disponibles sont conservées et utilisées par le *Glossaire des Patois de la Suisse romande (GPSR)*.

²⁶ De 1873 pour la première étude portant sur une variété francoprovençale de Suisse romande à 2006, j'ai recensé 19 études portant sur une commune valaisanne, un district du canton ou le Valais, contre 3 pour Vaud, 1 pour Fribourg, 3 pour Genève 3 pour Neuchâtel et 5 pour la Suisse romande. Cf. tableau de la section 4.

²⁷ Bien entendu, cette réflexion est issue de mes propres biais : après m'être concentrée dans deux publications sur la perception de l'authenticité du patois parmi les linguistes amateurs, la raison que je pouvais trouver le plus immédiatement était celle-ci.

siècle à des recherches plus contemporaines.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, je préciserai et expliciterai l'hypothèse examinée, afin de justifier son énonciation. Puis, je présenterai rapidement la méthodologie employée dans le but de vérifier cette hypothèse. Je mettrai ensuite en évidence les principales conclusions que l'on peut tirer des résultats de mon analyse, puis je les discuterai dans une dernière partie dans laquelle je remettrai mon hypothèse initiale en question. En effet, le concept de *contraintes* permettra de relativiser l'importance de l'effet des représentations sur ce domaine de recherche.

2. HYPOTHÈSE POUR UNE RÉFLEXION HEURISTIQUE

L'hypothèse que j'examine ici considère les représentations²⁸ des linguistes comme un biais impactant leurs recherches, particulièrement leurs choix méthodologiques et de lieux de terrain. Dans le cas où le chercheur²⁹ perçoit le monde en croyant à l'existence d'une variété de langue authentique, ce serait celle qu'il désirerait probablement recueillir et conserver, plus que des variétés qu'il percevrait comme « moins authentiques ». Cette variété *authentique* devrait être une fidèle représentante de la variété historique locale³⁰ notamment par l'absence ou une quantité moindre de marques d'interférences avec le français, langue introduite plus tardivement³¹. Cette représentation d'une langue authentique aurait ainsi un impact sur le discours épilinguistique³² du linguiste, ainsi que sur ses pratiques – ses choix

²⁸ J'admets ici le concept de *représentation* dans cette acception : « [U]ne façon de voir un aspect du monde, qui se traduit dans le jugement et dans l'action » (Flament/Rouquette 2003 : 13).

²⁹ Nous nous permettons, pour des questions de commodité, d'utiliser le masculin pour parler des dialectologues dans les cas où, pour alléger le style, une formule épiciène adaptée ne peut être employée. Toutefois, je me permets d'indiquer que quelques travaux dans notre corpus ont été réalisés par des femmes. Nous procéderons de la même façon en ce qui concerne les locuteurs, auxquels je me référerai au masculin malgré la présence de femmes parmi les témoins des travaux étudiés.

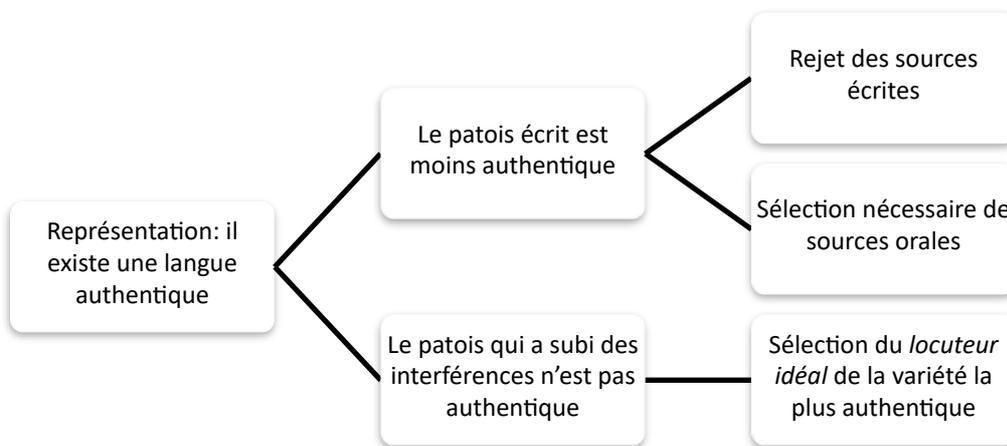
³⁰ Comme je le note dans mon analyse (*à paraître*) de l'authenticité dans la perception du patois, la non-altération est un critère fréquent pour définir l'authenticité. La forme non altérée se réfère alors à un passé idéalisé.

³¹ À l'écrit dès le XIII^e siècle ou XIV^e siècle selon les cantons (Burger 1979 ; Skupien Dekens 2013), à la place du latin. Son usage à l'oral, notamment sa répartition fonctionnelle ou sociale, fait toutefois débat, à cause de la rareté des sources sur ce sujet.

³² Au sens de « discours sur les langues, le langage ou les pratiques langagières » (Canut 2000 : 71).

méthodologiques. Puisque la méthode conditionne les résultats et leur interprétation, son observation risque d'être biaisée.

Dans cette hypothèse, je pars donc du principe que la langue considérée par ces chercheurs comme du patois authentique est éloignée du français³³. Dès lors, l'écrit, plus perçu comme influencé par la langue littéraire, serait dévalorisé à l'inverse des matériaux oraux. Ce medium serait dès lors rejeté à cause de son faible degré d'authenticité. En outre, dans sa quête de matériaux authentiques, le chercheur sélectionnerait une variété considérée comme la plus authentique, à l'instar d'une variété valaisanne, démarche qui justifierait ainsi la prédominance de cette région dans les études sur le francoprovençal de Suisse romande.



L'histoire des sciences, notamment de la linguistique et de l'ethnologie permettent de justifier la formulation de cette hypothèse. En effet, ces choix méthodologiques et les représentations sous-jacentes ne touchent pas uniquement la dialectologie et il est bien attesté que les contacts de langues et les interférences produites subissent depuis longtemps des jugements négatifs, dans les milieux universitaires ou non (Dunoyer 2018). Parcourons quelques domaines où cette forme de purisme linguistique est attestée.

³³ La question de la distance entre les langues est évidemment une question délicate, et l'analyse méthodologique des interférences entre le français et le francoprovençal commence à peine à être traitée sérieusement. Mais dans de nombreuses études et discours épi- et méta-linguistiques, on parle souvent de « francisation » ou de « langue francisée » pour parler d'un patois qui a subi de nombreuses interférences avec le français et qui présente des traces plutôt marquées de ces interférences. Mais cette formulation étant généralement utilisée pour dépeindre négativement l'état d'une langue qui, à la suite de plusieurs siècles de diglossie (ou de *dilalie* Cf. Berruto 1987 [2020], utilisé par Maître [2003] pour la Suisse romande), s'est vue fortement et tout à fait naturellement influencée par la langue en contact, j'évitais donc ce terme si ce n'est pour relever l'emploi potentiel dans les études analysées.

Cette représentation d'une langue authentique à conserver est d'une part déjà bien attestée dans les milieux intellectuels hors universitaires (historiens, ethnologues ou dialectologues amateurs), et a un certain impact sur leurs travaux³⁴. Par exemple, dans le processus éditorial du recueil *Le patois neuchâtelois* (1895)³⁵, le discours épilinguistique³⁶ est empreint d'un certain purisme. Cette attitude pousse les éditeurs à intervenir lourdement sur les textes patois édités, pour les rendre plus « authentiques » (*à paraître*).

D'autre part, le milieu universitaire a lui aussi subi et subit toujours en partie cette représentation d'une langue authentique produite par un locuteur idéal. Ce dernier combine trois types de qualités idéalisées : son acquisition de la langue, ses compétences et sa pratique de celle-ci. Dans ce cadre, le locuteur idéal est donc (1) un locuteur natif – c'est-à-dire de langue maternelle (Dobrin/Berson 2011 : 191; Davies 2013 : 21 ; Hall/Kasstan/Hornsby 2019 : 161) – si possible deux parents locuteurs – et un *fluent speaker* (Davies 2013 : 22 ; Grinevald/Bert 2011 : 48). Par sa qualité de natif, (2) il est considéré comme possédant la compétence la plus élevée. Le monolinguisme est perçu comme un avantage (Dobrin/Berson 2011 : 191), puisque le bilinguisme a longtemps été considéré comme altérant les compétences (Cf. Tabouret-Keller 2011)³⁷. Enfin, (3) il doit utiliser cette langue régulièrement – la question de la performance étant corrélée aux compétences.

On observe cette quête d'un locuteur idéal entre autres dans les champs de la description linguistique, domaine dans lequel le locuteur natif est important (Chelliah/de Reuse 2011 : 7) et de la documentation linguistique, dans lequel la langue est considérée comme locale *par*

³⁴ Les travaux amateurs tendent à rechercher une langue authentique, selon Branca-Rosoff (2000 : 50). De plus, la dialectologie est souvent à mettre en lien avec les travaux folkloristes, pour lesquels l'authenticité est centrale (Cf. Bendix 1997).

³⁵ Il s'agit d'une publication regroupant plus d'une centaine de textes en patois, certains anciens, d'autres écrits pour l'occasion par les membres de la société d'histoire locale de Neuchâtel, la SHAN. Les éditeurs sont des historiens et écrivains locaux, réalisant ces recherches comme loisir.

³⁶ Discours observé dans leurs correspondances ou dans l'ouvrage lui-même. Ces correspondances sont conservées notamment aux Archives de l'Etat de Neuchâtel (AEN) et aux Archives de la Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel (BPUN). Elles sont éditées quasiment dans leur totalité dans les annexes de Pauchard (2019 : 5-26).

³⁷ Il est bien entendu impossible de satisfaire ce dernier critère pour les langues en danger, pour lesquelles l'essentiel des locuteurs parlent la langue dominante en plus de leur dialecte.

essence. Selon ce raisonnement, la langue est donc authentique seulement si fortement inscrite dans le lieu (Dobrin/Berson 2011). Ces critères créent des biais méthodologiques, tels qu'une hiérarchisation des locuteurs, et une tendance à sélectionner avant tout comme témoins des personnes âgées, considérées comme les meilleures garantes de la langue du passé que l'on espère encore pouvoir récolter et documenter. Dans d'autres champs de recherches linguistiques, le locuteur natif est idéalisé (Joseph 2013 ; Davies 2013 ; van Campennelle/McGregor 2016), entre autres dans les travaux de Chomsky (1965)³⁸ ou en didactique des langues³⁹, sans compter la typologie linguistique⁴⁰, encore actuellement⁴¹.

3. MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

Pour vérifier mon hypothèse, j'ai parcouru l'ensemble des travaux descriptifs et documentaires produits depuis 1873 sur des variétés de francoprovençal suisse romand⁴². Mes critères de sélection étaient larges : m'intéressaient les travaux (1) qui ont nécessité le choix d'une *source* pour décrire ou enregistrer une variété francoprovençale romande et qui étaient (2) menés par des universitaires⁴³. J'ai donc dépouillé 41 études⁴⁴, dont j'ai analysé les préfaces et introductions. J'y ai relevé les démarches méthodologiques des chercheurs et les justifications qu'ils y apportaient le cas échéant. J'ai aussi analysé le discours épilinguistique

³⁸ « Linguistic theory is concerned primarily with an ideal speaker-listener, in a completely homogeneous speech-community, who knows its language perfectly » (Chomsky 1965 : 3 ; cité par Muni Toke 2013 : 8). Selon Muni Toke (2013 : 6) et Joseph (2013 : 32), l'idéalisation chomskyenne « aurait contribué à renforcer la centralité du locuteur natif et de la langue standard dans les sciences du langage » (Muni Toke 2013 : 8).

³⁹ La langue du locuteur natif est perçue comme l'objectif à atteindre. D'une part, ses compétences linguistiques sont valorisées, d'autre part, ses jugements grammaticaux sont considérés comme légèrement différents de ceux de l'apprenant une fois le même niveau de compétences atteint. Toutefois, le locuteur natif et idéal est considéré comme un mythe linguistique par certains linguistes, qui est beaucoup critiqué (Muni Toke 2013).

⁴⁰ La récente publication de Creissels (2017 : 30) dévalorise les semi-locuteurs.

⁴¹ Le but de cet article n'est toutefois pas de diaboliser cette pratique de recherche d'une langue ayant subi *moins* d'interférences. Ma réflexion cherche à s'inscrire dans une sociolinguistique qui prend en compte tous les types de locuteurs, démarche qui permet une description et une analyse plus vivante des communautés qui pratiquent la langue en question.

⁴² Dans les limites de mes connaissances. Il n'est bien entendu pas impossible que je sois passée à côté de certaines publications ; auquel cas, il ne s'agit pas d'une exclusion volontaire.

⁴³ Les auteurs représentés sont majoritairement suisses (romands et alémaniques).

⁴⁴ Il s'agit majoritairement des monographies descriptives d'un ou plusieurs parlars francoprovençaux de Suisse romande, mais aussi des atlas, dictionnaires, relevés phonétiques et œuvres philologiques (Cf. les sources primaires de ma bibliographie).

portant sur la langue authentique, les locuteurs et la langue écrite. J'ai croisé ces variables pour déterminer s'il y avait des cohérences entre représentation, discours⁴⁵ et pratiques. Je présente ici les variables les plus pertinentes pour mon analyse, et j'approfondirai par la suite les plus importantes d'un point de vue qualitatif.

Au niveau de la sélection de la région étudiée, on relève cinq critères mentionnés par les dialectologues, qui parfois se combinent : la région est choisie et/ou valorisée (a) pour ses traits linguistiques particuliers, (b) parce que la variété présente moins d'interférences avec le français. On voit parfois que ce sont aussi (c) des raisons personnelles ou pragmatiques qui influent sur le choix du terrain. Quant aux deux derniers critères, ils s'inscrivent dans une certaine conscience d'un devoir du dialectologue : le fait (d) qu'il n'y a pas encore eu d'études et/ou que (e) c'est le dernier moment pour enregistrer un patois avant sa disparition. Le discours épilinguistique qui porte sur les régions a été central dans mon analyse. C'est notamment la valorisation ou la dévalorisation de ces dernières qui a retenu mon attention. Il s'agissait surtout de déterminer si le Valais était plus valorisé, comme je le suggère dans mon hypothèse, ou si d'autres régions étaient tout autant valorisées.

Quant au choix du type de corpus (oral ou écrit), celui-ci est en réalité peu justifié par les chercheurs, ce qui suggère des pratiques considérées comme normales et non remises en question. Avec les rares informations récoltées, il est tout de même possible de classer les types de considérations du patois écrit en quatre catégories. En effet, les choix méthodologiques du chercheur sont parfois significatifs, sans être nécessairement accompagné d'un discours. Pour certaines études, (a) l'écrit est central⁴⁶, (b) les sources orales et écrites sont utilisées conjointement⁴⁷, (c) l'oral est central, mais les sources écrites sont parfois utilisées pour la comparaison ou pour compléter des données. Enfin, l'étude est (d) uniquement basée sur des sources orales, et rejette implicitement l'écrit. J'ai aussi cherché

⁴⁵ Selon Canut (1995 : 41-42), on peut repérer les représentations dans le discours épilinguistique ; on peut dans ce cas considérer le discours épilinguistique comme « la forme *apparente* de la représentation linguistique » (Petitjean 2009 : 65).

⁴⁶ Il s'agit de deux études philologiques (Byland 1902 ; Greuter 1914), type d'étude qui explique la centralité de l'écrit.

⁴⁷ Sans porter de jugement négatif sur les sources écrites, voire y portent des jugements positifs, comme c'est le cas du *GPSR* (Gauchat/Jeanjaquet/Tappolet 1924).

dans leur discours épilinguistique, la valeur que les dialectologues attribuaient aux textes en patois, pour compléter leurs choix méthodologiques, indépendamment de leurs choix réels de corpus.

Au niveau du choix des informateurs, je l'ai analysé selon plusieurs critères. J'ai extrait deux grands critères principaux pour réfléchir aux choix des chercheurs, ainsi que d'autres critères plus secondaires. J'ai cherché à déterminer s'ils sélectionnaient systématiquement et uniquement (a) des locuteurs natifs ou s'ils étaient tolérants envers les non-natifs – j'ai ici relevé, dans les descriptions des profils, si tous les locuteurs étaient natifs de la commune. J'ai aussi relevé (b) l'âge des témoins, afin de pouvoir déterminer s'ils sélectionnaient uniquement des personnes âgées ou si l'âge des témoins était varié⁴⁸. Toutefois, le manque de régularité dans la documentation des informateurs ne me permet pas un usage aussi intéressant que prévu de ces informations, et nous n'aborderons donc pas cette question en profondeur. Je me suis aussi intéressée au discours porté sur les informateurs, notamment sur la valorisation de leurs compétences linguistiques, qui m'a aidé à attribuer au chercheur une étiquette de « puriste » ou non.

Bien qu'elle semblait fonctionnelle de prime abord, cette méthode d'analyse a toutefois présenté des limites importantes. Notamment, j'ai rencontré plusieurs problèmes dans le relevé de ces variables dans les introductions et les préfaces analysées : certaines étaient très riches et pouvaient répondre à toutes les questions que je leur ai posées. D'autres étaient incomplètes, parfois inexistantes⁴⁹. Le croisement des variables est donc parfois impossible. Toutefois, malgré la présence non systématique de ces éléments, j'ai pu relever les principaux facteurs justifiant les choix des chercheurs.

4. FACTEURS PRINCIPAUX DANS LES CHOIX MÉTHODOLOGIQUES DES DIALECTOLOGUES

⁴⁸ J'ai aussi relevé d'autres critères de sélection des témoins, qui sont parfois mentionnés dans les rares préfaces et introductions qui décrivent la méthode de sélection. Notamment, ils doivent être disponibles et motivés. Dans les études plus récentes, on voit en outre une certaine propension à chercher de la représentativité sociolinguistique.

⁴⁹ Notamment Pannatier (1988).

Certains facteurs intervenant dans les choix méthodologiques des dialectologues sont plus ou moins importants. Je présente, dans cette section, ceux qui semblent plus importants dans la détermination des choix pour les études analysées. Le (1) domaine de la langue et la (2) la vitalité linguistique conditionnent en partie la méthode adoptée ainsi que les sources à utiliser. Toutefois, (3) l'intérêt scientifique d'une variété plus particulière que les autres ou simplement, parfois, (4) des aspects pratiques, conditionnent aussi régulièrement le choix des lieux de terrain.

Le domaine de la langue étudié est fondamental pour comprendre la prédominance des sources orales. En effet, la majorité des études portent sur la phonétique/phonologie ou de la morphologie⁵⁰, ce second domaine étant en partie interdépendant du premier. La présence importante d'études de phonétique est très fortement liée aux centres d'intérêt des dialectologues, tels que le classement des variétés et la délimitation de leurs frontières linguistiques. Les isoglosses sont en effet majoritairement déterminées par les traits phonétiques (Knecht 1971 : 102). Dès lors, les sources écrites sont de fait moins attractives que les sources orales pour ces travaux.

Le second point, la vitalité du francoprovençal, semble lui aussi très déterminant dans les décisions des chercheurs. Plus qu'un facteur, il s'agit en réalité d'une contrainte, notion sur laquelle je reviendrai dans la discussion. On observe, au niveau de la vitalité, une bipartition entre le Valais et les autres cantons. En effet, la rupture de la transmission est plus tardive en Valais, et ne progresse qu'au cours du XX^e siècle, alors que dans les autres cantons, le patois est déjà éteint, ou presque (Diémoz 2018 : 168)⁵¹. Actuellement, on trouve encore des locuteurs en Valais, bien que rares et majoritairement âgés (Zulato/Kasstan/Nagy 2018 : 24 ; Diémoz 2018 : 169). Cette bipartition entre le Valais et les autres cantons s'observe nettement dans le choix des lieux étudiés dans les productions scientifiques, dans lesquelles le choix du Valais reste très stable :

⁵⁰ Sur les 41 études qui composent mon corpus, 21 portent sur de la phonétique ou de la phonologie, et 6 sur de la morphologie.

⁵¹ Neuchâtel et Genève au tout début du XX^e siècle. Vaud dans les années 1950, mais le déclin commence bien entendu avant.

| Région représentée | 1873-1902 | 1905-1925 | 1927-1957 | 1961-1982 | 1988-2006 | total |
|--------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Vaud | 4 | 1 | 2 | 0 | 0 | 3 |
| Fribourg | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| Genève | 2 | 0 | 1 | 0 | 0 | 3 |
| Neuchâtel | 2 | (1) | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Valais | 4 | 3 | 4 | 4 | 4 | 19 |
| Suisse romande | 1 | 4 | 0 | 0 | 0 | 5 |

Tableau 1 : Relevé des études du corpus, classées selon la région étudiée, par tranche 20 à 30 ans.

Toutefois, cette contrainte est parfois contrebalancée par un intérêt scientifique porté aux autres régions que le Valais. En effet, les caractères propres aux parlers de certaines régions sont mis en avant comme justifications du choix du lieu⁵². Malgré ces rares autres régions qui peuvent être valorisées pour des critères d'intérêt scientifiques – souvent issus de biais individuels⁵³ – le Valais reste la région envers laquelle le discours est le plus valorisant au sujet de l'intérêt scientifique. On peut le voir dans les discours de deux travaux se situant aux bornes temporelles extrêmes de mon corpus :

Il va sans dire qu'un pays plat, comme les bords de la Broye, n'offrira pas la même diversité de nuances, que les dialectes d'un pays montagneux, comme par exemple le Valais ou la Savoie (Gauchat 1890 : 398)

Les parlers francoprovençaux du Valais romand sont depuis longtemps réputés pour leurs particularités linguistiques : pour leur conservatisme, à beaucoup d'égards, par rapport aux autres parlers galloromans, et en particulier aussi pour un morcellement linguistique interne extrêmement poussé (Diémoz/Kristol 2019: 8-9)

⁵² Pour Vaud, Odin 1887 ; pour Genève Duret 1893 et Keller 1928.

⁵³ Comme un attachement particulier à l'endroit dans le cas du lieu de naissance.

Les aspects le plus souvent mentionnés comme dignes d'intérêt dans les variétés valaisannes sont la variation linguistique extrême, notamment le polymorphisme⁵⁴, ainsi que le conservatisme, en particulier le maintien, pour une partie du Valais, d'un système bicasuel. Mais ce critère de l'intérêt scientifique n'influence pas nécessairement le choix, puisque Gauchat (exemple ci-dessus) s'intéresse, dans son étude, non pas au Valais mais à la région de la Broye, à cheval sur les cantons de Vaud et de Fribourg.

On peut encore mentionner d'autres aspects plus pragmatiques qui sont susceptibles d'intervenir dans les choix des terrains. Notamment, l'accessibilité, qui permet justement de justifier le choix de la Broye face à d'autres régions perçues plus dignes d'intérêt :

J'ai néanmoins choisi un patois broyard. Ce n'est pas seulement la *proximité de l'endroit*, (de Berne je puis m'y rendre, y travailler pendant 2-3 heures et rentrer le même jour) mais aussi, pour ainsi dire, le plaisir de tailler dans le vif qui m'y ont poussé (Gauchat 1890 : 397).

Mais aussi une valorisation plus personnelle de l'endroit, notamment quand il s'agit du lieu d'origine de la chercheuse ou du chercheur, à l'instar de Duret (1893), Odin (1887) et Pannatier (1988).

On remarque donc que plusieurs facteurs conditionnent déjà le choix des sources ainsi que des terrains où réaliser les enquêtes. On peut dès lors se demander quelle place peuvent prendre les représentations dans les choix méthodologiques.

5. QUELLE PLACE POUR LES REPRÉSENTATIONS DU LINGUISTE SPÉCIALISTE DES LANGUES EN DANGER ?

Dans cette section, je m'intéresserai aux représentations qui pourraient influencer le choix de terrain et de sources des dialectologues, et notamment à leur degré d'influence. Pour ce faire, j'ai croisé les différentes variables, afin de déterminer si on pouvait déceler une cohérence entre représentations et pratiques. Mais je montrerai que les facteurs que je viens de présenter

⁵⁴ Largement mis en avant dans l'*ALAVAL* (dir. Kristol et Diémoz).

(section 4) semblent en réalité être plus importants que les représentations, ce qui va à l'encontre de mon hypothèse initiale.

5.1 Attestation des représentations

5.1.2 La représentation d'une langue pure et le choix du terrain

La croyance en l'existence d'une langue plus *vraie*, *pure* ou *authentique* est relativement bien attestée⁵⁵. Notamment, lorsqu'il s'agit de parler d'interférences, on peut parfois relever le terme de *contamination* ou de *corruption* :

Mais « talon », qui a son équivalent dans la langue littéraire, apparaît plus régulièrement que le premier mot sous une forme *contaminée* (Gauchat 1910 : 350)⁵⁶.

Ce patois perçu comme « contaminé » s'oppose à un *vrai* patois, qui fait référence à la forme historique. On peut lire ce discours par exemple chez Haefelin (1876 : 291), qui considère que la langue des personnes âgées n'est pas altérée (« ungetrübter [Q]uelle » [une source 'non troublée']), contrairement aux plus jeunes, ou chez Odin (1886 : 145) :

Qu'il me soit permis [...] de revenir en quelques mots sur la distinction qu'il m'a fallu établir au début de cette étude entre les mots *purement* patois et ceux qui sont dus à une importation étrangère.

Parfois toutefois, le *vrai* patois est celui que les locuteurs utilisent dans des cadres hors des contextes d'enquête, durant lesquelles les locuteurs peuvent avoir tendance à rapprocher leur langue de celle parlée par les enquêteurs pour des raisons de compréhension. Toutefois, cette langue « moins pure » n'est pas dévalorisée puisqu'il s'agit d'un réflexe normal en situation

⁵⁵ On compte une vingtaine de travaux qui font référence à une langue, des formes ou une prononciation « plus pure », « authentique », « altérée » par le français. Toutefois, l'attribution d'un sens péjoratif est variable selon les études, et certaines oscillent entre l'énonciation d'un simple fait et le jugement de celui-ci. Moins de la moitié de ces études présente un discours explicite sur l'effet délétère du français sur l'authenticité du patois ou sur une dévalorisation d'un patois moins *authentique*. Dans les autres, le discours implicite est plus difficile à évaluer.

⁵⁶ Il parle aussi, entre autres, de « vrai verbe patois » concernant le verbe [epredre] pour 'allumer' (Gauchat 1910 : 344). On peut observer ce discours aussi chez Ayer (1878 : 8), Duret (1893 : XIV-XV), Urtel (1897 : 3), et Hasselrot (1937 : 17), dans une moindre mesure chez Odin (1886). Odin (1886 : 145) nuance toutefois son propos. Il semble considérer qu'une variété plus pure existe, mais que bien que les locuteurs utilisent des termes français, ils le feraient « en parfaite connaissance de cause », et les mots français qu'on peut lire dans des textes dialectaux n'ont été, à son avis, jamais ou presque jamais prononcés par des locuteurs dialectophones.

d'enquête, et fait référence à la qualité de l'enquête plutôt qu'à la qualité de la langue du locuteur⁵⁷ :

Pour obtenir le *vrai* patois, il faut laisser au sujet le temps de se rappeler les formes traditionnelles, sans rien lui suggérer, évidemment ; car on obtiendrait alors des « formes extorquées », qui ont été, à bon droit, mises à l'index ». (Gauchat/Jeanjaquet/Tappolet 1925 : xi)

Malgré cette croyance en une langue qui aurait été plus « pure » et « vraie » à un moment donné, les interférences sont toutefois régulièrement considérées comme normales :

Je distingue trois couches différentes [de mots]. La première se compose de tous les mots purement patois, c'est-à-dire dérivant directement du latin. La seconde les mots empruntés au français, mais transformés suivant le système phonétique du patois. Ces mots se confondent souvent avec ceux de la première catégorie, et le raisonnement seul peut les en distinguer. La troisième classe enfin se compose des mots empruntés tels quels au français contrairement au génie du patois. (Odin 1886 : 5-6)⁵⁸

Et parfois ces deux aspects (quête d'authenticité [a] et rationalisation des interférences [b]) sont lisibles chez le même chercheur, par exemple chez Marzys (1964 : 8 et 13), dont les termes utilisés pour décrire les interactions sont plus ou moins marqués par une perception négative :

(a) Avant même qu'il soit définitivement abandonné, le patois *se désagrège* intérieurement. S'il conserve ses principaux traits phonétiques et morphologiques, son vocabulaire et sa syntaxe sont de plus en plus *minés par le français*. Les anciens mots tombent dans l'oubli, ce qui va souvent de pair avec la disparition des choses qu'ils désignaient ; les nouveaux mots sont empruntés tels quels au français, sans même être adaptés à la phonétique patoise. Les tours archaïques sont remplacés par des calques

⁵⁷ Entre autres, Haefelin (1873), Odin (1886) et Gauchat (1910) tiennent ce discours. Diémoz/Kristol (2019 : 13) parlent d'une langue pure pour parler d'une langue conforme à celle qui est parlée par les locuteurs, avec toutes leurs interférences : « Soulignons que le but de nos enquêtes n'a pas été de faire de « l'archéologie linguistique ». À la différence de la plupart des autres atlas dialectologiques de l'espace galloroman et italien, nous avons complètement renoncé à « sauver de l'oubli » certains mots devenus très rares. Si nous voulions obtenir des réponses à peu près spontanées, sur un ton de dialogue naturel, il fallait résolument proscrire la recherche de mots rares ou désuets. [...] En fait, nous n'avions pas la prétention d'enregistrer des dialectes traditionnels purs et « inaltérés » ».

⁵⁸ Diémoz/Kristol (2019 : 13) cherchent même à éviter les formes trop « authentiques », dans le sens « historiques » et « pures » (Cf. note précédente).

de la langue officielle, de sorte qu'il est parfois *difficile de découvrir, chez les patoisants de la dernière génération, les articulations authentiques de l'ancien parler.*

(b) [I]l ne faut pas l'oublier, *mes sujets sont bilingues* : il n'est pas sans intérêt d'insister sur les divergences comme sur les points de rencontre entre deux symptômes qu'ils manient eux-mêmes tous les jours.

Conclure à l'existence d'un lien entre une représentation puriste de la langue et le choix du Valais est loin d'être justifiable. En effet, si cette corrélation existe dans quelques cas⁵⁹, elle n'est pas systématique. À l'inverse, le purisme linguistique oriente parfois certains chercheurs vers d'autres régions que le Valais. C'est notamment le cas de Duret, qui ne se montre pas très objectif face à son objet de recherche, mais qui valorise la qualité de la langue genevoise :

Indépendamment de ces considérations, *le savoyard paraît le type le plus pur* de ces dialectes négligés ou tombés en mépris devant l'invasion irrémédiable et désormais irrésistible du français, [...]. On peut se convaincre de *la supériorité du savoyard* sur les autres dialectes congénères, en confrontant les cent traductions de la Parole de l'Enfant prodigue, empruntées à tous les dialectes de la France [...] (Duret 1893 : XIV-XV).

Ainsi que Gauchat (1890), qui valorise une variété d'une commune du plateau comme terrain, notamment par le peu d'interférence que celle-ci aurait subi :

Enfin les patois fribourgeois dans leur ensemble sont plus intéressants au point de vue philologique que ces patois qui menacent de s'éteindre. [...] [Dompièrre] est situé sur la ligne de chemin de fer Morat-Payerne. Mais la locomotive n'a pas amené de révolution dans son langage. Le français n'a fait qu'effleurer ce patois, dont le vocabulaire contient néanmoins bon nombre d'expressions françaises introduites à l'école, l'église, la politique, le service militaire, etc. (Gauchat 1890 : 397-398).

De même qu'Odin (1887) pour les Préalpes vaudoises :

D'ailleurs le patois de Blonay me paraît être en général un des patois les plus curieux et les moins francisés du Canton de Vaud. En outre, grâce surtout à sa situation

⁵⁹ Parmi les dialectologues qui choisissent une variété valaisanne pour ses interférences plus rares avec le français, on peut noter Gilliéron (1880 ; 1881), Fankhauser (1911), Jeanjaquet (1931), Schüle (1963), Felley (1982).

géographique et tout en présentant des caractères spéciaux bien marqués, il offre cet avantage de donner une idée assez exacte du caractère général des patois de la Suisse romande (Odin 1887 : 5-6)

Dans l'ensemble, une mention explicite des raisons du choix d'une région ou localité pour sa langue qui serait meilleure est assez rare. De plus, la représentation d'un patois plus pur n'interfère pas nécessairement avec les pratiques du chercheur, comme on peut le lire chez Urtel (1897). Ce dernier a une tendance à présenter un discours puriste, mais choisit pourtant comme terrain Neuchâtel, à un moment où le processus de disparition de la langue a presque abouti. Pour lui, le critère le plus important est l'état avancé de la situation linguistique :

Die neuenburger Patois, ebenso wie die des Berner Jura sind von wissenschaftlicher Seite unverdientermassen vernachlässigt worden ; allein ihres schnellen Aussterbens wegen hätten sie am ersten eifriger Erforschung bedurft. [Les patois neuchâtelois, mais aussi ceux du Jura bernois, ont été négligés par les chercheurs ; à cause leur extinction rapide, ils auraient pourtant mérité une enquête approfondie]. (Urtel 1897 : 3)

Bien que ce ne soit pas le cas de tous les chercheurs, à l'instar d'Urtel, on peut noter dans l'ensemble que plusieurs d'entre eux considèrent l'existence d'un patois authentique et pur. Toutefois, il est difficile de pouvoir lier cette représentation avec les pratiques des dialectologues dont nous avons étudié les travaux.

5.1.2 Une langue écrite dévalorisée ?

La seconde représentation que je me proposais d'analyser, à savoir, une langue écrite moins authentique – et dévalorisée –, est parfois observable dans les discours épilinguistiques de mon corpus. Plusieurs raisons sont données pour son rejet : certains domaines de la langue écrite sont plus fortement influencés par le français (Marzys 1964), les graphies ne sont pas phonétiques, les scripteurs sont non-natifs (érudits p. ex.), l'indication de la localisation du texte est parfois absente. Ces problèmes sont notamment soulevés par Odin (1886 : 4-5) :

Leur plus grave défaut est d'être pour la plupart anonymes, c'est-à-dire de ne pas indiquer exactement en quel patois elles sont rédigées. Un autre défaut, capitale aussi dans le cas particulier, est leur orthographe fantaisiste qui ne permet que rarement de se rendre un compte exact de la véritable prononciation, défaut qui d'ailleurs est

encore aggravé par le fait que chaque auteur habille cette orthographe de ses préférences personnelles. Parfois aussi les écrits en question reproduisent un dialecte plus ou moins hétérogène : tantôt le patois n'est pas la langue maternelle de l'auteur, tantôt ce dernier s'est laissé guider volontairement ou non par des préoccupations purement littéraires.

Toutefois, s'il est source d'inconvénients pour les études phonétiques, comme mentionnées plus haut, l'écrit n'est pas systématiquement dévalorisé. Il présente même certains avantages : il serait un lieu de conservation intéressant pour certaines locutions. De plus, au contraire d'une enquête (semi-)directive, le texte est spontané⁶⁰ (sauf pour les traductions, bien entendu) :

Le principal avantage des textes suivis est de nous fournir en quantité des locutions, des tournures caractéristiques, des nuances d'expression, qu'il est bien difficile d'obtenir dans un interrogatoire direct, mais que le contexte fait surgir naturellement. Or, une langue n'est pas seulement intéressante par ses mots et ses formes, mais aussi par ses tours de phrases et ses idiotismes. C'est par eux que le discours s'anime et se colore. (Gauchat 1914 : 9-10)

En ce qui concerne le croisement des données sur l'authenticité linguistique et la valorisation/dévalorisation de l'écrit, le lien est indémontrable. En effet, certains chercheurs dont le discours tend au purisme acceptent l'écrit comme source de leur étude⁶¹, et à l'inverse, certains chercheurs dont le discours ne tend pas au purisme n'utilisent aucune source écrite⁶². Et bien malheureusement, peu de préfaces présentent un discours explicite sur cette question.

5.2 Représentations et contraintes

On remarque donc, dans l'ensemble, très peu de cohérences entre les représentations analysées et les pratiques des chercheurs. Les raisons peuvent se trouver dans une dynamique psychosociale des représentations. En effet, celles-ci ne sont pas les seules à déterminer les

⁶⁰ Les textes considérés comme « spontanés » sont notamment plus valorisés par Marzys (1964 : 11) : « Parmi les sources écrites, j'ai accordé la plus grande attention à celles qui me paraissaient rendre le mieux la langue spontanée, comme les récits pris sur le vif ou les exemples donnés par les correspondants du GPSR ». Il recherche par ailleurs aussi cette spontanéité dans son enquête, en s'éloignant de la liste des questions préparées.

⁶¹ À l'instar d'Haefelin (1873), Ayer (1878), Odin (1886), Duret (1893), Urtel (1897).

⁶² C'est notamment le cas des recherches qui portent sur le Valais : en effet, le patois a été bien moins écrit que dans d'autres régions ; il s'agit donc d'une contrainte et non pas d'un choix.

pratiques, car les contraintes ont un impact non-négligeable :

[P]lus les contraintes posées pour une situation donnée sont fortes, moins les représentations de la situation jouent leur rôle déterminant des pratiques ; inversement, moins les contraintes sont présentes, plus le système représentationnel prend part au choix de l'acteur en faveur de la pratique *x* ou de la pratique *y* (Petitjean 2009 : 34).

Dans notre cas, les contraintes de la vitalité linguistique sont plus fortes que les représentations, ce qui explique pourquoi ces dernières ne semblent pas déterminer les pratiques autant que mon hypothèse initiale le laissait à penser.

Un exemple nous permet de mettre en regard ce partage entre représentations et contraintes. On peut deviner, dans les discours épilinguistiques de Hasselrot (1937 : 15), des représentations qui s'inscrivent dans un purisme linguistique. Il semble rechercher un locuteur *authentique* :

À l'heure actuelle il faut se livrer à de véritables recherches avant de trouver des patoisants *authentiques*, c.-à-d. nés dans leur village, (d'où leurs parents eux-mêmes aient été originaires) et ne l'ayant jamais quitté, ayant parlé le patois à peu près régulièrement, sinon avec des gens, du moins avec des bêtes.

Il est toutefois tolérant envers les locuteurs qui ne répondent pas totalement à ses critères, en interrogeant des locuteurs qui ont vécu plusieurs années à l'étranger, ou des locuteurs qui ont le français comme langue maternelle :

C'est Mme Rosalie Perret-Bournoud, née en 1872, qui m'a servi de témoin. *Quoique n'ayant pas appris le patois qu'avec un vieil oncle*, elle le parle couramment et maintient très bien, m'a-t-il paru, les particularités de son patois en face de celui de son mari.

Hasselrot a donc un désir de pureté linguistique, influencé par sa représentation de la langue, qu'il ne peut pas satisfaire à cause des contraintes contextuelles : le type de locuteurs qu'il cherche n'existe plus⁶³.

⁶³ De même que Diémoz/Kristol (2019 : 13), concernant la réalisation de l'*Atlas Linguistique audiovisuel du francoprovençal valaisan (ALAVAL)* : « En fait, nous n'avions pas la prétention d'enregistrer des dialectes traditionnels purs et « inaltérés » – *qui n'ont probablement jamais existé* – et qui, de toute façon, à l'heure actuelle, n'existent plus. »

6. CONCLUSION

Pour conclure cette réflexion heuristique, je remarque que mon hypothèse initiale n'est pas corroborée par l'analyse. Deux éléments peuvent être ainsi mis en évidence.

(1) Les représentations, lisibles dans le discours épilinguistique, de l'existence d'une langue authentique et/ou du locuteur authentiques sont présentes, mais pas systématiquement. (2) Dans la mesure où elles existent, elles n'impactent que peu la sélection (a) de la région étudiée, (b) du type de source (oral ou écrite).

Toutefois, mon analyse a des limites. Les divers problèmes méthodologiques liés au peu de contenu de certaines introductions ne me permettent pas de tirer des conclusions totalement fiables. En effet, les travaux qui subissent moins la contrainte due à la vitalité (fin XIX^e-début XX^e) possèdent des introductions peu fournies, alors que c'est pour cette période que l'on pourrait voir une corrélation intéressante entre représentations et pratiques.

Par rapport au choix du locuteur, que nous n'avons pas pu aborder faute de données régulières, il faut néanmoins noter l'absence de néolocuteurs dans la sélection des témoins dans les travaux étudiés. Cette absence montre que leur langue ne peut pas servir de témoin pour décrire la langue – même selon des approches sociolinguistiques. C'est probablement dû au fait qu'implicitement, les critères du lieu de naissance et de langue maternelle restent importants, bien qu'on ne les retrouve pas systématiquement dans les discours épilinguistiques⁶⁴.

BIBLIOGRAPHIE

Sources primaires

Ayer, Cyprien. (1878). *Introduction à l'étude des dialectes du Pays romand*. Neuchâtel.

Bjerrome, Gunnar. (1957). *Le patois de Bagnes (Valais)*. Stockholm : Almqvist & Wiksell.

⁶⁴ Kasstan (2017) relève l'intérêt qu'on peut porter sur les néolocuteurs dans l'étude des langues en danger, et ceux-ci sont de plus en plus étudiés en sociolinguistique (Kasstan 2017 ; Hall/Kasstan/Hornsby 2019), où l'angle d'approche pour étudier les dialectes se distancie des groupes et préfère s'intéresser au locuteur et à ses pratiques variées.

Byland, August & Morf, Heinrich. (1902). *Das Patois der "Mélanges vaudois" von Louis Favrat*. Berlin : Verlag von Wilhelm Gronau.

Cornu, Jules. (1877a). Phonologie du Bagnard. *Romania*, 23, 369-77.

Cornu, Jules. (1877b). Déclinaison de l'article maintenue jusqu'à ce jour dans le Valais. *Romania* 6 (22), 253-54.

Diémoz, Federica & Kristol, Andres. (2019). *Atlas Linguistique Audiovisuel du Francoprovençal Valaisan. Questions de morphologie et de syntaxe francoprovençales, Introduction à l'ALAVAL*. Neuchâtel : Centre de dialectologie. Disponible en ligne [consulté le 18.11.21] : http://alaval.unine.ch/uploads/alaval_docs/1_ALAVAL_Introduction.pdf

Duret, Victor. (1893). *Grammaire savoyarde. Édité par Eduard Koschwitz, avec une biographie de l'auteur par Eugène Ritter*. Berlin : Gronau.

Fankhauser, Franz. (1911). *Das Patois von Val d'Illeiz : Unterwallis*. Halle a. S: Druck E. Karras.

Felley, Geneviève. (1982). *Étude d'un patois valaisan : texte en patois de Liddes, transcription et commentaires*. Mémoire de Licence. Fribourg.

Gauchat, Louis. (1890). Le patois de Dompierre (Broyard). *Zeitschrift für romanische Philologie* 14, 397-466.

Gauchat, Louis, (1905), *L'unité phonétique dans le patois d'une commune*. Halle: M. Niemeyer.

Gauchat, Louis. (1910). Régression linguistique. *Festschrift zum 14. Allgemeinen Deutschen Neuphilologentage in Zürich 1910*, 335-360.

Gauchat, Louis. (1914). Glossaire des patois de la Suisse romande. Notice historique. *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* 13, 3-30.

Gauchat, Louis & Jeanjaquet, Jules. (1912). *Bibliographie linguistique de la Suisse romande*. Neuchâtel : Attinger.

Gauchat, Louis, Jeanjaquet, Jules & Tappolet, Ernst. (1925). *Tableaux phonétiques des patois suisses romands : relevés comparatifs d'environ 500 mots dans 62 patois-types*. Neuchâtel : Glossaire des patois de la Suisse romande.

Gerster, Walter. (1927). *Die Mundart von Montana (Wallis) und ihre Stellung innerhalb der frankoprovenzalischen Mundarten des Mittelwallis*. Aarau : H. R. Sauerländer.

Gilliéron, Jules. (1880). *Patois de la commune de Vionnaz : Bas-Valais*. Paris : F. Vieweg.

Gilliéron, Jules. (1881). *Petit atlas phonétique du Valais roman*. Paris : H. Champion.

Gauchat Louis, Jeanjaquet Jules & Tappolet Ernst. (1924). Introduction. In *Glossaire des patois de la Suisse romande (GPSR), fondé par L. Gauchat, J. Jeanjaquet et E. Tappolet*. Genève : Droz.

Greuter, Otto (éd.) & Quinche, Georges. (1914). *Le temps d'autrefois : (La bourgeoisie de Valangin) : Dialektgedicht in der Mundart von Valangin (Kt. Neuenburg)*. Zürich : Dissert.-Druckerei Gebr. Leemann & Co.

Haefelin., François. (1873). Abhandlungen über die romanischen mundarten der Südwestschweiz. *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung auf dem Gebiete des Deutschen, Griechischen und Lateinischen* 21 (4), 289-340.

Haefelin, François. (1876). *Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg*. Leipzig : [Teubner].

Hasselrot, Bengt. (1937). *Étude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud)*. Uppsala ; Paris : A.-B. Lundequistska Bokhandel ; E. Droz.

Jaquenod, Fernand. (1931). *Essai sur le verbe dans le patois de Sottens*. Lausanne : Payot.

Jeanjaquet, Jules. (1931). Les patois valaisans : caractères généraux et particularités. In *Deuxième Congrès international de linguistique romane. Revue de linguistique romane* 7 (25/26), 23-51.

Keller, Oskar. (1928). *La flexion du verbe dans le patois genevois*. Genève : L.S. Olschki.

Kristol, Andres & Diémoz Federica. (2019). *Atlas Linguistique Audiovisuel du Francoprovençal Valaisan. Questions de morphologie et de syntaxe francoprovençales, Introduction à l'ALAVAL*. Neuchâtel : Centre de dialectologie. Disponible en ligne [consulté le 18.11.21] : http://alaval.unine.ch/uploads/alaval_docs/1_ALAVAL_Introduction.pdf

Lavallaz, Léon de. (1935). *Essai sur le patois d'Hérémence (Valais-Suisse) : phonologie, morphologie, syntaxe, textes et glossaire*. [2e éd.]. Paris : E. Droz.

Marzys, Zygmunt. (1964). *Les pronoms dans les patois du Valais central : étude syntaxique*. Berne : Francke.

Müller, Marianne. (1961). *Le patois des Marécottes (commune de Salvan, Valais)*. Tübingen : Niemeyer.

Odin, Alfred. (1886). *Phonologie des patois du canton de Vaud*, Halle : E. Karras.

Odin, Alfred. (1887). *Étude sur le verbe dans le patois de Blonay*. Altenbourg : Hab.-Schr. Phil. Leipzig.

Pannatier, Gisèle. (1988). *Morphologie verbale du patois d'Evolène*. Mémoire de Licence. Fribourg.

Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel (SHAN). (1895). *Patois neuchâtelois. Recueil de dictons en prose et en vers*. Neuchâtel : Imprimerie Wolfrath.

Ritter, Eugène. (1875). *Recherches sur le patois de Genève*. Genève : Ramboz et Schuchardt.
Schüle, Rose-Claire. (1963-2006). *L'inventaire lexicologique du parler de Nendaz (Valais)*. 3 vol. Basel : Francke.

Urtel, Hermann. (1897). *Beiträge zur Kenntnis des Neuchâteller Patois : Vignoble und Béroche*. Darmstadt : G. Otto's Hof-Buchdruckerei.

Sources secondaires

Bendix, Regina. (1997). *In Search of Authenticity : The Formation of Folklore Studies*. Madison Wis. ; London : Univ. of Wisconsin Press.

Berruto, Gaetano. (2020), Langue, dialecte, diglossie, dilalie. Traduit par Daniel Elmiger & Marinette Matthey [1^{ère} édition 1987], *Langage et société* 171(3), 55-87.

Branca-Rosoff, Sonia. (1989). Section 3. Normes et dialectes. In : S. Auroux(ed.), *Histoire des idées linguistiques* (45-53). Liège: P. Mardaga.

Burger, Michel. (1979). La tradition linguistique vernaculaire en Suisse romande : les patois. In R. Chaudenson, G. Manessy & A. Valdman (eds.), *Le français hors de France* (256-266). Paris : H. Champion.

Campernelle (van), Rémi A. & McGregor, Janice. (2016). Introducing Authenticity, Language and Interaction in Second Language Contexts. In R. van Campernelle & J. McGregor (eds.), *Authenticity, Language and Interaction in Second Language Contexts* (1-9). Bristol ; Buffalo : Multilingual Matters.

Canut, Cécile. (1995). *Dynamique et imaginaire linguistiques dans les sociétés à tradition orale : le cas du Mali*. Thèse de doctorat. Université de Paris III.

Canut, Cécile. (2000). Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : la mise en discours “épilinguistique”. *Langage et société* 93 (3), 71-97.

Chelliah, Shobhana L. & de Reuse, Willem J.. (2011). *Handbook of Descriptive Linguistic Fieldwork*. Dordrecht : Springer Netherlands.

Chomsky, Noam. (1965). *Aspects of the theory of syntax*. Cambridge – Mass : MIT.

Creissels, Denis. (2017). Typologie linguistique et description des langues en danger. *Histoire, épistémologie, langage : HEL* 39 (1), 25-35.

Davies, Alan. (2013). Is the native speaker dead ?. *Histoire Épistémologie Langage*, 17-28.

Diémoz, Federica. (2018). Politique linguistique et planification linguistique pour le francoprovençal en Suisse : le cas du Valais. *International journal of the sociology of language* 249, 167.

Dobrin, Lise M. & Berson, Josh. (2012). Speakers and language documentation. In P. K. Austin (ed.), *The Cambridge handbook of endangered languages* (187-211). Cambridge : Cambridge University Press.

Dunoyer, Christiane. (2018). Pratiques linguistiques et représentations identitaires autour de l’intercompréhension. *International Journal of the Sociology of Language* 249, 183-97.

Joseph, John E. (2013). Le corps du locuteur natif : discipline, habitus, identité. *Histoire Épistémologie Langage* 35 (2), 29-45.

Flament, Claude & Rouquette, Michel-Louis. (2003). *Anatomie des idées ordinaires : comment étudier les représentations sociales*. Paris : A. Colin.

Hall, Damien, Kasstan, Jonathan & Hornsby, David. (2019). Beyond obsolescence : a twenty-first century research agenda for the “langues régionales”. *Journal of French Language Studies* 29, 155-168.

Kasstan, Jonathan. (2017). New speakers: Challenges and opportunities for variationist sociolinguistics. *Language and Linguistics Compass* 11(8), en ligne [consulté mai 2021] : <https://doi.org/10.1111/lnc3.12249>

Knecht, Pierre. (1971). Grammaire patoise : morphologie, syntaxe et formation des mots en franco-provençal moderne : état des travaux et perspectives de recherche. In Z. Marzys & F.

Voillat (eds), *Actes [du] Colloque de dialectologie franco-provençale* (101-116). Genève ; Neuchâtel : Droz ; P. Attinger.

Maître, Raphaël. (2003). La Suisse romande dilalique. *Vox Romanica* 62, 170-181.

Muni Toke, Valelia. (2013). Le locuteur natif et son idéalisation : un demi-siècle de critiques. *Histoire Épistémologie Langage*, 5-15.

Petitjean, Cécile. (2009). *Représentations linguistiques et plurilinguisme*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel.

Pauchard, Joanna. (2019). *Le patois neuchâtelois. Sociolinguistique historique du canton de Neuchâtel et morphologie verbale d'un corpus écrit de l'ouest du canton (La Béroche, Bevaix, Boudry)*. Mémoire de Master présenté à l'Université de Neuchâtel.

Skupien Dekens, Carine. (2013). La situation linguistique en Suisse romande au moment de la Réforme : l'exemple de Neuchâtel. In : A. Gendre (ed.), *Des mots rayonnants, des mots de lumière : mélanges de littérature, d'histoire et de linguistique offerts au professeur Philippe Terrier* (263-276). Neuchâtel ; Genève : Université de Neuchâtel ; Droz.

Tabouret-Keller, Andrée. (2011). *Le bilinguisme en procès (1840 - 1940)*. Limoges : Lambert-Lucas.

Zulato, Alessia, Kasstan, Jonathan & Nagy, Naomi. (2018). An overview of Francoprovençal vitality in Europe and North America. *International Journal of the Sociology of Language* 249, 11-29.

Complexité d'une langue isolante : exemple du co-verbe en vietnamien

Bich Lien BUI

INALCO

Bichlien.bui@inalco.de

RÉSUMÉ

Une des différences saillantes entre le français et le vietnamien réside dans l'existence de la flexion que ne connaît pas ce dernier. En effet, tous les mots vietnamiens sont toujours invariables. Ainsi afin d'exprimer des valeurs temporelles, aspectuelles et modales du verbe, le vietnamien a recourt à des co-verbes qui viennent accompagner les verbes. Du point de vue de l'apprentissage du vietnamien, les fonctions et les règles d'usage de cet outil grammatical revêtent une importance primordiale. Cependant son mode d'appropriation pose souvent un problème aux apprenants allophones, car le co-verbe est une classe facile à repérer mais néanmoins difficile à maîtriser.

Mots-clés : complexité – co-verbe – linguistique vietnamienne – syntaxe – sémantique

ABSTRACT

One of the salient differences between French and Vietnamese lies in the existence of the inflection that the latter does not know. Indeed, all Vietnamese words are always invariable. Thus, in order to express temporal, aspectual and modal values of the verb, Vietnamese has recourse to co-verbs which come to accompany the verbs. From the point of view of learning Vietnamese, the functions and rules of use of this grammatical tool are greatly important. However, its mode of appropriation can be challenging for non-native learners, as the co-verb is easy to spot but nevertheless difficult to master.

Key words: complexity – coverb – Vietnamese linguistics – syntax – semantics

1. NOTION DE COMPLEXITÉ

La notion de complexité existe non seulement comme un problème très ancien dans les sciences humaines et sociales dont la linguistique, mais également comme une question permanente dans l'analyse des langues. De nombreux classements des langues apparus au XIXe siècles viennent d'une question simple : « Existe-il une langue plus complexe qu'une autre ? », ce qui divise le monde des linguistes à cette époque-là en deux grandes tendances :

tentative du rapprochement de la complexité d'une langue à l'état de la civilisation du pays concerné (Aurox 1996) et la dissociation entre l'évolution de la langue et celle de la culture et des mœurs (Sapir 1921, Hockett 1958, Glaudert 2011).

Depuis une vingtaine d'années, la notion de complexité est largement étudiée en sciences du langage, en particulier en linguistique typologique et comparative et dans d'autres domaines comme l'acquisition du langage et la traductologie. La plupart des études sur la complexité se concentrent sur l'analyse de la complexité des langues sur le plan phonologique, morphologique, sémantique, syntaxique ou pragmatique. Nous observons ainsi une nouvelle conception dynamique de la complexité : la complexité globale des langues n'est plus considérée comme « une constante interdite de mouvement », mais « une variable déterminée par plusieurs paramètres structuraux et facteurs extralinguistiques »⁶⁵ (Burov 2021 : 59). Burov & Fiorentino (2019) soulignent que dans la linguistique moderne, la complexité est conçue comme une notion relativement ample qui s'associe avec un certain nombre de paradigmes :

- difficulté d'encodage, de décodage ou d'acquisition d'une structure
- richesse interne ou élaboration structurale d'un domaine particulier de la langue
- présence de catégories ou d'éléments marqués
- relations non univoques entre forme et sens
- longueur de la description des phénomènes linguistiques ou de la dérivation d'une représentation de surface à partir d'une représentation profonde
- interaction de la langue avec le milieu environnant

Certaines des études contemporaines se penchent sur la complexité des langues isolantes, comme le font Fenk-Oczlon & Fenk (2008), Gil (2008) et Do-Hurinville (2013). Poursuivant leurs travaux antérieurs sur la typologie systémique (Fenk-Oczlon & Fenk 1999), Fenk-Oczlon et Fenk (2008) soutiennent que les langues varient en termes de complexité au sein

⁶⁵ Cette nouvelle conception a fait l'objet de plusieurs colloques linguistiques en Europe, d'un grand nombre de publications en français et de plusieurs travaux anglo-saxons.

des sous-systèmes (phonologie, morphologie, syntaxe et sémantique), mais que des compromis se produisent entre ces sous-systèmes. Une langue possède ainsi différentes composantes régies par un équilibre délicat entre simplicité et complexité pour que ce système linguistique soit globalement efficace et économique. Gil (2008) aborde l'hypothèse compensatoire selon laquelle les langues isolantes compensent leur morphologie plus simple au moyen d'une complexité accrue dans d'autres domaines, tels que la syntaxe et la sémantique. Toutefois, on peut considérer que dans cet article, il cherche à démontrer le contraire de cette hypothèse. Selon Gil, les langues avec une morphologie plus simple compensent leur déficience putative avec une plus grande complexité dans un autre domaine de la linguistique, de la phonétique⁶⁶ à la pragmatique. Adhérant à l'Hypothèse de la compensation⁶⁷, Riddle (2008) constate que si certaines langues, notamment les langues isolantes, sont plus simples sur le plan morphologique, elles sont, par compensation, plus complexes sur le plan syntactico-sémantique⁶⁸. De même Gil, Do-Hurinville (2013) met en question ce que suggère l'Hypothèse de la compensation du fait que les langues peuvent différer les unes des autres en ce qui concerne leur niveau global de complexité. Il souligne également que du point de vue de la morphologie lexicale, les langues isolantes semblent plus complexes que les langues flexionnelles, car ces premières disposent de mécanismes à savoir la reduplication, le jeu de tons, pour n'en citer que quelques-uns.

2. CO-VERBE EN VIETNAMIEN

Le vietnamien (tiếng Việt), langue officielle du Vietnam, appartient au groupe Viet-muong, de la branche môn-khmère, de la famille des langues austro-asiatiques. C'est une langue isolante, dotée d'un système de six tons. Sa grammaire repose sur une structure de la forme SVO.

⁶⁶ Gil (2008 : 24) constate que le vietnamien compense sa morphologie simple par une plus grande complexité dans le domaine de la phonologie, car cette langue possède un inventaire extrêmement riche de voyelles, de tons et de types de phonation.

⁶⁷ *Compensation Hypothesis* (Gil 2008)

⁶⁸ Riddle (2008) analyse trois langues isolantes en Asie du Sud-Est, à savoir le hmong, le chinois mandarin et le thaï. Son concept '*lexical elaboration*' englobe les phénomènes suivants : classificateurs, sérialisation verbale, composition, expressions lexicales dont la formation est plus complexe que celle que l'on peut rencontrer dans des langues flexionnelles comme l'anglais ou le polonais.

La complexité du fonctionnement de cette langue se manifeste à trois niveaux principaux : morpho-phonétique (réduplication, assimilation des mots d'emprunts du chinois, du français, de l'anglais... à la vietnamienne), syntactico-sémantique (grande indétermination lexicale) et discursif (polycatégorialité) (Do-Hurinville 2013). Le co-verbe en est un exemple emblématique.

2.1 Études empiriques

Notre analyse de la complexité du co-verbe vietnamien commence par une question qui semble très simple : Le co-verbe, qu'est-ce que c'est ? La notion de co-verbe a été forgée pour la première fois par Hockett & Fang (1945 : 45). Ils constatent qu'il existe en chinois un groupe appelé co-verbe qui assure la même fonction que les prépositions en anglais. La même observation est faite par De Francis (1963 : 83) pour les langues isolantes comme le chinois et le vietnamien.

Cette classe grammaticale du vietnamien est présentée pour la première fois aux lecteurs francophones sous l'étiquette de 'mots vides verbaux et adjectivaux' de Le (1948). L'auteur a considéré ces mots vides comme des mots qui, déjà classés dans une catégorie, n'admettent plus les combinaisons de la catégorie primitive à laquelle ils appartenaient. Il en a distingué quatre catégories : mots d'aspect, mots de direction, mots vides verbaux proprement dits⁶⁹ (*cho* 'donner', *có* 'avoir') et mots de temps.

Nguyen (1976), comme Le, n'a pas donné de définition à cette classe grammaticale. En s'appuyant sur des critères formels, il a établi les classes constituantes du syntagme verbal et décrit les préverbes et postverbes. Il existe selon lui 4 types de préverbe (préverbes de négation, préverbes de temps, préverbes d'aspect et préverbes modaux) et 7 types de postverbe (postverbes de degré – quantitatif et qualificatif, postverbes d'aspect, postverbes de fréquence, postverbes d'autosuffisance, postverbes d'attribution, postverbes de résultat et postverbes de direction).

⁶⁹ Adoptant la démarche structuraliste dans la description du vietnamien, Le (1948) ne fait pas attention à la fonction syntaxique des mots. Le phénomène de transcatégorisation considéré comme très fréquent en vietnamien n'est pas ainsi abordé. Le terme de mots vides verbaux proprement dits sert à désigner des mots-témoins résultant d'un processus de grammaticalisation où un verbe évolue vers une préposition ou vers un marqueur discursif.

Clark (1978) a restreint le terme de co-verbe à des emplois prépositionnels. Les co-verbes sont ainsi une sous-catégorie des prépositions⁷⁰, celles qui sont d'origine verbale et existent encore en synchronie avec le verbe dont elles sont issues. C'est pourquoi elle a proposé de les classer avec les autres prépositions au lieu de créer une classe grammaticale particulière pour ces co-verbes. Clark ajoute que ces unités grammaticales connaissent également l'emploi adverbial (Clark 1978 : 100).

A travers la définition de la sérialisation verbale en vietnamien, Bisang (1995) indique qu'il existe en vietnamien des unités grammaticalisées à partir de verbaux, celles réparties en plusieurs catégories : verbes résultatifs, verbes causatifs, '*conjunctive verbs*', co-verbes, marqueurs TAM (Temps, Aspect, Modalité) et verbes de direction. Cette classification nous montre qu'il partage le même point de vue que Clark, car il considère le co-verbe comme une catégorie particulière de préposition⁷¹. Bisang a précisé certaines caractéristiques des co-verbes : (i) les co-verbes sont toujours postverbaux ; (ii) les co-verbes et les verbes de direction sont originaires de mêmes verbes, ils ont ainsi la même forme et (iii) le degré de grammaticalisation des co-verbes est plus important que celui des verbes de direction.

Srichampa (1997), Lehmann (2002) et Amanente (2013) l'ont défini comme un verbe non autonome, grammaticalisé en connecteur ou marqueur adpositionnel. Cependant, ils utilisent des approches différentes. Srichampa s'est concentrée sur le problème des prépositions afin de distinguer verbes et prépositions. Elle a par conséquent considéré les co-verbes comme des mots qui peuvent fonctionner comme des verbes, des prépositions ou des verbes de direction. Lehman a défini les co-verbes comme verbes non autonomes, grammaticalisés en connecteur ou marqueur adpositionnel en proposant une explication diachronique du passage d'un verbe à une préposition. Selon lui, la notion de co-verbe peut être rapportée à la deuxième étape du schéma, étape transitoire, dans laquelle il existe un verbe et une préposition de même forme, avec un lien encore identifiable entre le sens lexical du verbe et le sens de la préposition. Dans sa thèse sur les types de prédication en vietnamien, Amanente en a consacré une partie aux co-verbes. Pourtant, elle s'est concentrée sur l'analyse des recherches de Bisang, Clark et

⁷⁰ 'In this study, 'coverb' will refer to words which occur in a prepositional function only when they also have a corresponding main-verb function. The term will not refer to the main-verb function' (Clark 1978 : 92)

⁷¹ Les co-verbes sont 'mainly used to introduce further participants and to assign case roles' (Bisang 1995 : 150).

Srichampa sur le co-verbe sans donner une description de l'ensemble des fonctions des co-verbos en vietnamien ou leur typologie.

Les travaux susmentionnés présentent plusieurs cadres théoriques et plusieurs propositions de description des co-verbos en vietnamien. Certains linguistes sinophones et vietnamisants tels que Hockett & Fang, Clark et Bisang ont décrit le co-verbe comme une sous-catégorie des prépositions. Selon eux, il existe déjà une classe de prépositions en vietnamien, qui n'ont pas d'origine verbale avec lesquelles ces co-verbos peuvent commuter. La création d'une classe supplémentaire de co-verbos semble donc moins intéressante. D'autres linguistes se sont concentrés sur le problème des prépositions afin de distinguer verbe et préposition. Des linguistes vietnamiens tels que Le et Nguyen ont tendu à décrire tous les cas possibles. Il est ainsi nécessaire de chercher une définition du co-verbe et une classification des co-verbos plus précise et adéquate.

2.2 Typologie des co-verbos du vietnamien

Le co-verbe est une catégorie hétéroclite et originale de la langue vietnamienne. La plupart des co-verbos résultent d'un processus de grammaticalisation où le verbe évolue vers un auxiliaire de mode, d'aspect et de temps, conformément au schéma de Marchello-Nizia (2006 : 115) : Verbe > Modalité > Aspect > Temps (Do-Hurinville 2007 : 43) pour les marqueurs TAM ; ou vers un auxiliaire dit directionnel (Nguyen 1976 : 118). Une sous-classe des co-verbos est susceptible d'intervenir dans le prédicat et dans la phrase en tant que prépositions dotées de diverses valeurs.

- Marqueurs TAME (Temps, Aspect, Modalité et Évidentialité) : Les marqueurs en vietnamien peuvent exprimer plusieurs valeurs TAM hiérarchisées selon l'ordre Modalité > Aspect > Temps. Il convient de souligner que deux premières valeurs, modale et aspectuelle, donnent naissance à la dernière, temporelle (Do-Hurinville 2009 : 84-85). Parmi les marqueurs TAM les plus fréquemment cités, on peut citer *đã*

⁷², *đang* ⁷³, *sẽ* ⁷⁴. Les marqueurs AM sont dépourvus de la valeur temporelle, mais leur valeur aspectuelle est très saillante (Do-Hurinville 2005 : 305). Les marqueurs d'évidentialité en font partie, mais ils sont encore moins étudiés.

- Verbes semi-auxiliaires : Comme le français, le vietnamien comporte des verbes dits semi-auxiliaires. Ces verbes, une fois combinés avec un verbe non semi-auxiliaire, perdent leur sens premier et apportent d'autres nuances à la phrase. Ils peuvent ainsi modifier la valeur déictique de l'action (*đi/đến* 'aller, venir') et « modaliser » le verbe principal qui suit (*cần* 'devoir', *có thể* 'pouvoir', *biết* 'savoir', *muốn* 'vouloir').
- Co-verbes-prépositions : Les co-verbes-prépositions, quant à eux, permettent de préciser la fonction et le sens du mot qu'ils introduisent. Ils peuvent marquer les nuances à savoir le lieu, la cause, le temps, la manière, la privation, le but, l'accompagnement, etc. (Martini 1958 : 339-341). Les co-verbes-prépositions en vietnamien sont issus de verbes de mouvement (*tới* 'venir, aller', *về* 'rentrer', *đến* 'aller, arriver'...) et de noms de localisation interne (*trên* 'sur, dessus', *dưới* 'sous, dessous', *giữa* 'milieu, entre', *trong* 'dans', *ngoài* 'hors, dehors'...).

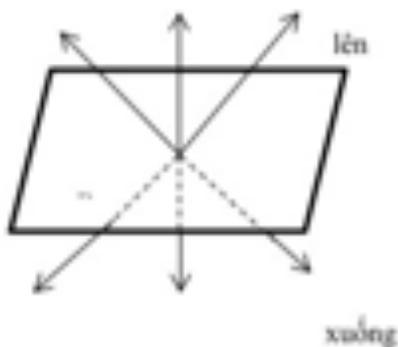
⁷² *Đã* est présenté comme un verbe ou un marqueur TAM. Nous trouvons *đã* utilisé en qualité de verbe dans quelques adages ou syntagmes verbaux figés dans lesquels il désigne la mise en fin d'un procès. Ce sémantisme de base permet d'expliquer les emplois modaux, aspectuels et temporels de *đã*. Le locuteur se sert de ce marqueur, avec l'emploi modal, pour exprimer son appréciation sur le contenu propositionnel. En tant que marqueur aspectuel, *đã* désigne l'aspect accompli (procès dynamiques) ou un changement de situation (procès non dynamiques). En tant que marqueur temporel, il exprime le passé (Do-Hurinville 2007 : 107-128).

⁷³ Issu d'un verbe, *đang* a été grammaticalisé pour devenir un auxiliaire modal, aspectuel et temporel. Parmi ces trois emplois, son emploi aspectuel est le plus saillant. En tant que marqueur aspectuel, *đang* désigne l'aspect inaccompli. En tant que marqueur modal, il contribue à formuler des énoncés à valeur argumentative afin de souligner l'intensité ou le caractère actuel d'un procès. Il a en même temps l'emploi temporel étant une extension de son emploi aspectuel (Do-Hurinville 2007 : 160-194).

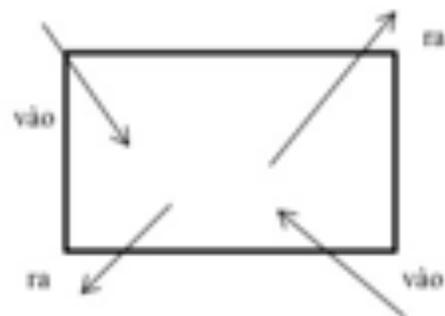
⁷⁴ Comme *đang*, *sẽ* pourrait s'employer en tant qu'un marqueur modal, aspectuel ou temporel. Il convient de souligner que sa valeur temporelle est issue de ses valeurs aspectuelle et modale. *Sẽ* exprime « différents degrés de probabilité allant d'une éventualité explicitement envisagée dans l'avenir (au moyen de circonstances de temps) jusqu'à des hypothèses et des souhaits considérés comme plus ou moins réalisables (au moyen de la structure *Si P alors Q*) » (Do-Hurinville 2007 : 184).

- Co-verbos de direccão : Os co-verbos de direccão se encontram sempre postposados ao verbo principal da frase. Eles se organizam por pares de palavras semanticamente opostos. Eles guardam mesmo seu sentido próprio quando acompanham os verbos de movimento. No caso em que os verbos principais não designariam um movimento, a direção que os direcionais denotam deve ser compreendida no sentido figurado (Nguyen 1976 : 117-118).

◆ Repère : plan horizontal R
Directif : *lên* 'monter' / *xuống* 'descendre'



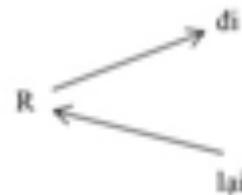
◆ Repère : endroit clos ou délimité R
Directifs : *ra* 'sortir' / *vào* 'entrer'



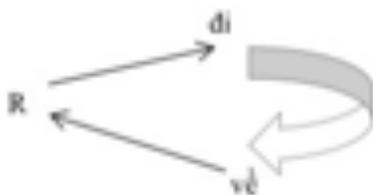
◆ Repère : endroits R1 et R2
Directifs : *đi* 'aller' / *đến* 'aller, arriver'



◆ Repère : endroit R
Directifs : *đi* 'aller' / *lại* 'retourner'



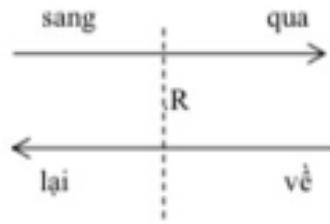
◆ Repère : endroit R
Directifs : *đi* 'aller' / *về* 'rentrer'



◆ Repère : endroit R
Directifs : *tới* 'aller' / *lại* 'retourner'¹¹



❖ Repère : point ou ligne de passage R
 Directifs : *qua (sang)* 'passer, traverser' / *về (lại)* 'revenir'



Représentations du fonctionnement des co-verbes directionnels en vietnamien (Nguyen 1976)

2.3 Réflexion nouvelle sur la définition du co-verbe

A travers les études empiriques mentionnées ci-dessus, nous constatons que le co-verbe en vietnamien a fait l'objet de bon nombre de travaux. Toutefois il manque à l'heure actuelle une définition précise couvrant les caractéristiques de cette unité grammaticale. Aussi nous proposons une réflexion nouvelle sur la définition du co-verbe qui est construite sur la base de ses propriétés (typologie des co-verbes, position dans le syntagme verbal et/ou dans la phrase et processus de grammaticalisation) qui est la suivante : Les co-verbes sont des classes de modifiants particuliers aux verbes qui se trouvent antéposés ou postposés vis-à-vis du noyau d'un syntagme verbal ou à la fin de la phrase. Résultats de processus de grammaticalisation, ils gardent la valeur sémantique de leur verbal d'origine en adoptant d'autres valeurs syntaxiques. Ils sont considérés comme des unités transcatégorielles et polyfonctionnelles, car ils comprennent toutes les adpositions qui accompagnent le verbe principal : marqueurs TAME (temps, aspect, modalité, évidentialité), verbes semi-auxiliaires, co-verbes-prépositions et co-verbes de direction.

3. COMPLEXITÉ DU CO-VERBE EN VIETNAMIEN

« L'Hypothèse de la Compensation » indique qu'un équilibre délicat entre simplicité et complexité se manifeste parmi les différentes composantes d'une langue (Gil 2008). Le système de co-verbes est une figure emblématique du vietnamien sous cet angle.

3.1 Simplicité

Nous commençons d'abord avec la simplicité des co-verbes du vietnamien qui réside au niveau sémantique. Après le processus de grammaticalisation, les co-verbes gardent encore une partie voire la totalité des valeurs sémantiques du verbal dont ils sont issus.

Prenons les exemples suivants avec le marqueur *đã*, marqueur TAM le plus utilisé et seul marqueur capable de se combiner avec d'autres marqueurs TAM et des mots-outils (Do-Hurinville 2009 : 109-117, 124-152). *Đã* est initialement un verbe (mot lexical) désignant la fin d'une action ou d'un état, équivalent de « finir, terminer » en français. Son emploi verbal se trouve dans quelques adages ou dans quelques syntagmes verbaux figés (cf. énoncé 1).

| | | | |
|--|------------|------------------|--------------|
| <i>Gãi</i> | <i>cho</i> | <i>đã</i> | <i>ngứa</i> |
| Se gratter | donner | <i>đã</i> | démangeaison |
| 'Se gratter pour soulager les démangeaisons' | | | |

Dans l'énoncé (1), *đã* joue le rôle du verbe principal, car cet énoncé peut être glosé comme suit : « Se gratter pour mettre fin à des démangeaisons ».

Đã a ensuite subi un processus de grammaticalisation où en tant que verbe, il évolue vers un auxiliaire de mode, d'aspect et de temps (Marchello-Nizia 2006 : 115) (cf. énoncés 2, 3 & 4).

| | | | |
|----------------|------------------|-------------|---------------------|
| <i>Tôi</i> | <i>đã</i> | <i>thấy</i> | <i>Mai.</i> |
| 1SG | <i>đã</i> | voir | N _{PROPRE} |
| 'J'ai vu Mai.' | | | |

(3) *Hôm qua* *tôi* ***đã*** *thấy* *Mai.*
Hier 1SG *đã* voir N_{PROPRE}
'Hier, j'ai vu Mai.'

(4) *Ăn* ***đã*** !
Manger *đã*
'Manger d'abord !'

En fonction du contexte phrastique, il montre la valeur temporelle du passé (cf. énoncé 2), la valeur d'aspect accompli (cf. énoncé 3)⁷⁵. Sachant que dans les dictionnaires franco-vietnamiens, « d'abord » n'est pas présenté comme une acception du mot *đã*, c'est l'effet de

⁷⁵ En vietnamien, les compléments circonstanciels sont considérés comme de principaux moyens servant à situer les procès dans le temps. En l'absence de ceux-ci, les marqueurs TAM peuvent être présents et assumer la fonction de localisation temporelle). En cas de cohabitation au sein d'une même phrase, chacun joue un rôle différent : le circonstanciel détermine la valeur temporelle et le marqueur TAM exprime essentiellement les valeurs aspectuelles et modales (Do-Hurinville 2005 : 108).

traduction qui intervient dans l'énoncé (4). Dans les énoncés injonctifs, ce marqueur indique que le procès dénoté par le verbe principal est considéré comme prioritaire par rapport à d'autres actions au moment de l'énonciation. Quel que soit son rôle syntaxique dans la phrase, *đã* exprime toujours le sens d'origine, c'est-à-dire l'idée de mener quelque chose à son terme ou de l'achever. Effectivement, nous le trouvons dans l'énoncé (4) dont le message pourrait se traduire comme le suivant : « il faut manger d'abord, et après avoir fini le repas, tu peux faire ce que tu veux. »

De plus, les co-verbes en vietnamien sont facilement repérables par leur positionnement, car ils sont toujours antéposés ou postposés au verbe principal de la phrase. Les marqueurs TAME et les verbes semi-auxiliaires se trouvent antéposés au verbe principal (cf. énoncés 5 & 6).

(5) *Tôi mới thấy Mai.*
 1SG nouveau voir NPROPRE
 'Je viens de voir Mai.'

(6) *Tôi muốn ăn.*
 1SG vouloir manger
 'Je voudrais manger.'

Les co-verbes-prépositions sont postposés au noyau du syntagme verbal (cf. énoncé 7).

(7) *Tôi nghĩ về công việc.*
 1SG penser rentrer travail
 'Je pense au travail.'

Les co-verbes de direction peuvent être suivis du noyau en respectant un des deux ordres des mots suivants : Verbe + Co-verbe de direction (cf. énoncé 8) ou Verbe + Co-verbe de direction + Complément d'objet (cf. énoncé 9).

(8) *Tôi đi về.*
 1SG aller rentrer
 'Je rentre (en marchant).'

(9) *Tôi đi về nhà.*
 1SG aller rentrer maison
 'Je rentre à la maison (en marchant).'

Puisque le verbe *đi* ‘aller’ exprime un mouvement pur, nous pourrions enlever le co-verbe de direction *về* ‘rentrer’ dans l’énoncé (8) sans changer son sens du fait que *về* est issu d’un verbe de mouvement qui désigne le mouvement et la direction du mouvement. Pourtant, ce co-verbe de direction devient insupprimable dans l’énoncé (9) en raison de la présence du complément d’objet du verbe *nhà* ‘maison’.

3.2 Complexité

3.2.1 Transcatégorisation et polyfonctionnalité

La transcatégorialité et la polyfonctionnalité des co-verbes en vietnamien constituent la source de complexité majeure dans l’appropriation des co-verbes vietnamiens chez les apprenants allophones (Dao & Do-Hurinville 2017, Do-Hurinville & Dao 2018, Dao 2018).

Tout d’abord, selon l’explication diachronique du passage d’un verbe à un co-verbe de Clark (1978) et Lehmann (2002), nous constatons que la notion de co-verbe peut être rapportée à l’étape transitoire, dans laquelle coexistent un verbe et un co-verbe de même forme, avec un lien encore identifiable entre le sens lexical du verbe et le sens du co-verbe. C’est l’absence d’une relation biunivoque en forme et sens, puisqu’à une forme correspond plusieurs sens, qui crée ainsi une grande indétermination lexicale. Il n’existe que deux critères pour distinguer le verbe et le co-verbe : par la fonction syntaxique qu’ils assurent dans la phrase et leur position par rapport au verbe principal. La distinction paraît facile pour les Vietnamophones natifs grâce à l’intuition linguistique. Cela pose pourtant un important problème à dégager pour les apprenants étrangers dans l’appropriation du vietnamien. Il est ainsi nécessaire de distinguer, pour une même forme, sa position syntaxique et sa contribution sémantique dans la phrase (verbe principal ou co-verbe), puis d’analyser la valeur ou les valeurs qu’elle porte.

Les apprenants allophones pourraient rencontrer d’importantes difficultés syntaxiques et sémantiques dans l’utilisation des co-verbes vietnamiens. En effet, le placement correct des co-verbes au sein de la phrase est fortement tributaire du sens de leur valeur sémantique. Cette complexité provient de la polysémie grammaticale de certains co-verbes qui peuvent recevoir plusieurs lectures dans la même position syntaxique. Continuons avec les exemples avec *đã*. Ce mot est employé comme :

- verbe (cf. énoncé 10)

- (10) *Ăn cho đã cái nr.*
Manger donner đã CLF ventre
'Manger pour mettre fin à la faim'

- marqueur temporel⁷⁶ (cf. énoncé 11)

- (11) *Tôi đã, đang và sẽ mãi yêu em.*
1SG đã PRE et FUT toujours aimer 2SG
'Je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai toujours.'

- marqueur d'aspect (cf. énoncés 12, 13 & 14)

- (12) *Mai đã đến.*
N_{PROPRE} đã arriver
'Mai est arrivée.'

- (13) *Mai đã hoàn thành công việc.*
N_{PROPRE} đã finir travail
'Mai a fini son travail.'

- (14) *Mai đã là sinh viên.*
N_{PROPRE} đã COP étudiant
'Mai est désormais étudiante.'

- ou marqueur de modalité (cf. énoncés 15, 16, 17, 18 & 19) (Do-Hurinville 2009 : 107-123).

- (15) *Mai đã đẹp nhưng chị của Mai (lại) còn đẹp hơn.*
N_{PROPRE} đã être beau mais soeur POSS N_{PROPRE} encore être beau dépasser
'Mai est belle mais sa soeur l'est plus.'

- (16) *Mai đã đẹp lại còn tốt bụng (nữa).*
N_{PROPRE} đã être beau encore être gentil encore
'Mai est belle et en plus elle est gentille.'

⁷⁶ En tant que marqueur temporel, *đã* exprime le passé.

- (17) *Paul đã 90 tuổi mà còn làm việc rất chăm chỉ.*
 N_{PROPRE} đã avoir 90 ans mais encore travailler très ê.laborieux
 ‘Certes Paul a 90 ans, mais il travaille encore de manière laborieuse.’
- (18) *Mai đã làm thì phải làm cho xong.*
 N_{PROPRE} đã faire TOP falloir faire OBJ finir
 ‘Lorsque Mai fait quelque chose, il lui faut l’achever toujours.’
- (19) *Từ nhỏ, Mai đã rất thông minh.*
 Depuis être petit N_{PROPRE} đã très être intelligent
 ‘Depuis son jeune âge, Mai était intelligente (et maintenant elle l’est).’

La complexité des co-verbés du vietnamien vient également des multiples valeurs qu’ils peuvent apporter à la phrase en tant que marqueurs TAME. Marqueur aspectuel, *đã* accepte trois emplois différents, équivalents à trois valeurs différentes qu’il véhicule, en combinaison avec les procès dynamiques marquant les accomplissements (cf. énoncé 12), les accomplissements ou les activités (cf. énoncé 13) ainsi qu’avec les procès non dynamiques se servant à exprimer les états, un changement de situation (cf. énoncé 14). Dans les exemples précédents qui illustrent certains emplois modaux de *đã*, les locuteurs l’utilisent afin d’exprimer leur appréciation sur le contenu propositionnel, car ses emplois relèvent des modalités subjectives, plus précisément appréciatives⁷⁷ : valeur de comparaison (cf. énoncé 15), d’addition (cf. énoncé 16), de concession (cf. énoncé 17), de consécution (cf. énoncé 18) et de précocité (cf. énoncé 19).

Đến manifeste une très grande diversité dans ses emplois modaux, aspectuels et temporels. Les exemples suivants avec *đến* ‘aller, arriver’ illustrent bien deux propriétés (polyfonctionnalité et transcatégorialité) des co-verbés en vietnamien dans un sens plus large. Issu d’un verbe décrivant le fait d’effectuer des mouvements pour se rendre d’un point à un autre, *đến* a été grammaticalisé pour devenir un co-verbe-préposition et un co-verbe de direction. Sa valeur sémantique reste identique dans les quatre énoncés (20, 21, 22 & 23). Cependant sa position et sa fonction syntaxique varient en fonction du contexte.

- (20) *Tôi đến nhà Mai.*
 1SG aller maison N_{PROPRE}
 ‘Je vais à la maison de Mai.’

⁷⁷ Par les modalités appréciatives, le locuteur manifeste « son appréciation (approbation, blâme, indignation) sur le contenu propositionnel » (Le Querler cité dans Do-Hurinville 2009 : 83)

- (21) *Tôi đi đến nhà Mai.*
 1SG aller aller maison N_{PROPRE}
 ‘Je vais à la maison de Mai.’
- (22) *Tôi nghĩ đến Mai.*
 1SG penser aller N_{PROPRE}
 ‘Je pense à Mai.’
- (23) *Tôi dẫn Mai đến.*
 1SG emmener N_{PROPRE} aller
 ‘J’emmène Mai.’

Đến joue le rôle du verbe principal (lexème), verbal d’origine (cf. énoncé 20). Il est un co-verbe de direction dans l’énoncé (21), car il suit le mot *đi* ‘aller’ qui désigne une action de mouvement. La construction verbale en série *đi đến* est asymétrique, car elle contient un verbe à sens plein (*đi* ‘aller’) et un verbe qui a subi le changement de sens (*đến* ‘aller’). Cette évolution sémantique, souvent traduite par une perte de substance sémantique, apporte à *đến* ‘aller’ un fonctionnement de type directionnel. Le prédicat de l’énoncé (22) est considéré comme une autre construction verbale en série asymétrique. Puisque le verbe lexical *nghĩ* ‘penser’ ne désigne pas un mouvement, la direction que le verbe grammatical *đến* ‘aller’ dénote doit être comprise au sens figuré. Il joue le rôle de la préposition. Dans l’énoncé (23), *đến* ‘aller’ se met à la fin de la phrase, après le complément d’objet *Mai*. Nous nous apercevons que *dẫn* ‘emmener’ et *đến* ‘aller’ ont tous les deux la nature d’un lexème. Cependant, leur sujet est différent : *dẫn* est le verbe principal et il accompagne le sujet de la phrase *tôi*, tandis que *đến* est le procès du complément d’objet *Mai*. L’énoncé (23) peut être interprété comme suit : « J’emmène Mai à aller à tel endroit ».

3.2.2 Nécessité de la présence du co-verbe

La complexité des co-verbos du vietnamien vient également de leur combinaison avec d’autres composantes dites intérieures et extérieures du syntagme verbal : verbe principal, complément d’objet ainsi que complément circonstanciel de temps. Il convient de noter leur caractère généralement facultatif au sein du prédicat. Ce caractère optionnel, surtout des co-verbos TAME, nous amène à nous interroger sur la nécessité de leur présence. Pour les marqueurs TAM, par exemple, du point de vue statistique, la fréquence d’emploi des énoncés sans marqueurs dépasse de très loin celle des énoncés avec marqueurs. Dans les ouvrages et

revues scientifiques en vietnamien, elle avoisine même le taux maximal 100% (Nguyen 1997 : 187-188). Selon Do-Hurinville (2009), l'absence totale de marqueur TAM est constatée dans les cas suivants :

- énoncés exprimant des faits scientifiques ou des vérités générales
- énoncés impératifs
- énoncé performatifs
- propositions subordonnées des énoncés hypothétiques
- énoncés à aspect itératif au moyen d'adverbes de fréquence et de circonstants de temps
- énoncés avec le verbe *sinh* 'naître'
- énoncés pourvus de verbes modaux
- énoncés servant à exprimer un caractère, un métier ou une fonction
- rôle des circonstants de temps passés

Dans les situations suivantes, le locuteur a le choix entre la présence ou l'absence d'un marqueur TAM sachant que son emploi permet de préciser ou de modifier le sens de l'énoncé.

- énoncés exprimant des états affectifs
- énoncés évoquant un savoir-faire
- énoncés à aspect itératif au moyen d'adjectifs numéraux cardinaux
- énoncés avec le verbe *chét* 'mourir'
- énoncés à procès perfectifs
- énoncés complexes sans circonstant de temps
- énoncés avec circonstants de temps

Cependant la présence du co-verbe apporte une valeur précise au prédicat et à la phrase entière en général (Do-Hurinville & Dao 2020), par rapport à sa contrepartie dépourvue de marqueur. Par exemple, en vietnamien, les compléments circonstanciels sont considérés comme de principaux moyens servant à situer les procès dans le temps. En l'absence de ceux-ci, les marqueurs TAM peuvent être présents et assumer la fonction de localisation temporelle. En cas de cohabitation au sein d'une même phrase, chacun joue un rôle différent : le complément circonstanciel détermine la valeur temporelle et le marqueur TAM exprime essentiellement les valeurs aspectuelles et modales (Do-Hurinville 2009 : 108).

3.2.3 Distinction entre co-verbe-préposition et co-verbe de direction

En vietnamien, certains co-verbes-prépositions et co-verbes de direction sont issus de mêmes verbes de mouvement, tels que *về* 'rentrer', *lại* 'retourner', *đến/tới* 'aller, arriver'. Ils partagent des caractéristiques communes : (i) être des particules, (ii) se placer toujours postposés au noyau du syntagme verbal et (iii) garder la valeur sémantique de leur verbal d'origine. Il est ainsi difficile de les distinguer et d'en identifier la nature dans la phrase.

Une des différences saillantes entre le co-verbe-préposition et le co-verbe de direction réside dans leur degré de grammaticalisation. En effet, les co-verbes-prépositions sont des particules syntaxiques, car ils servent à relier les autres composantes dans le syntagme verbal, tandis que les co-verbes de direction, considérés comme particules sémantiques, apportent la direction du procès et/ou le sens résultatif au verbe. C'est pourquoi nous avons besoin d'examiner le verbe que suivent les co-verbes afin de déterminer leur nature car la signification du verbe-noyau attribue le rôle syntaxique aux autres composantes au sein du syntagme verbal.

(24) *Tôi đi bộ tới nhà Mai.*
 1SG marcher aller maison N_{PROPRE}
 'Je vais à la maison de Mai à pied.'

(25) *Tôi nói tới vấn đề của Mai.*
 1SG parler aller problème POSS N_{PROPRE}
 'Je parle du problème de Mai.'

- (26) *Đút thẻ vào cây ATM.*
 Insérer carte entrer CLF distributeur automatique
 ‘Insérer la carte dans le distributeur automatique’

Dans l'énoncé (24), le verbe-noyau *đi bộ* ‘marcher’ est un verbe de mouvement. Dans la construction verbale *đi bộ tới*, chaque composante joue un rôle différent : *đi bộ* ‘marcher’ détermine la manière du déplacement ; *tới* ‘aller’ exprime la direction du déplacement (vers la maison). Le syntagme nominal qui suit le co-verbe *nhà Mai* ‘maison de Mai’ est compris comme la destination du déplacement. En conséquence, *tới* ‘aller’ est un co-verbe de direction dans l'énoncé (24). Il s'emploie en tant que co-verbe-préposition dans l'énoncé (25), car il est attaché au syntagme nominal qui le suit *vấn đề của Mai* ‘problème de Mai’ afin de former un syntagme prépositionnel qui est le complément du verbe *nói* ‘parler’. Pour les verbes de mouvement résultatifs dont la signification n'englobe pas le résultat⁷⁸ comme *đút* ‘insérer’ dans l'énoncé (26), seuls les co-verbes de direction peuvent les accompagner afin de marquer l'aspect résultatif et la valeur directionnelle du procès. Le co-verbe de direction *vào* ‘entrer’ permet de considérer le syntagme nominal qui le suit *cây ATM* ‘le distributeur automatique’ comme la destination du déplacement.

De plus, la combinaison des co-verbes dans la phrase, leur fréquence d'emploi dans la phrase complexe ainsi que leur répétition devant une série de procès dans la phrase simple sont autant de sujets qui méritent un examen approfondi.

CONCLUSION

Le présent article ne vise pas à répondre à la question que nous avons posée au début « Existe-il une langue plus complexe qu'une autre ? » ou à la question de Gil (2008) « How complex are isolating languages ? ». Nous aimerions étudier la notion de complexité au niveau intralinguistique en adhérant à l'argument de Fenk-Oczlon et Fenk (2008) qu'une langue possède de différentes composantes régies par un équilibre délicat, autrement dit des « compromis », entre simplicité et complexité pour que ce système linguistique soit

⁷⁸ D'autres verbes de mouvement résultatifs en vietnamien : *rút* ‘tirer’, *đẩy* ‘pousser’, *mòi* ‘fouiller’, *nhét* ‘fourrer, glisser’, *ấn* ‘appuyer’, *nhấc* ‘soulever/lever’.

globalement efficace et économique et que ces « compromis » se produisent entre ses sous-systèmes (phonétique, morphologie, syntaxe et sémantique).

Le co-verbe est une catégorie hétéroclite et originale de la langue vietnamienne. Les co-verbes sont des classes de modifiants particuliers aux verbes qui se trouvent antéposés ou postposés vis-à-vis du noyau d'un syntagme verbal. La plupart des co-verbes sont considérés comme des unités transcatégorielles et polyfonctionnelles, car en tant que résultats de processus de grammaticalisation, ils gardent la valeur sémantique de leur verbal d'origine en adoptant d'autres valeurs syntaxiques. Il existe en vietnamien quatre sous-classes des co-verbes : marqueurs TAME (temps, aspect, modalité, évidentialité), verbes semi-auxiliaires, co-verbes-prépositions et co-verbes de direction.

L'analyse des co-verbes du vietnamien présentée dans cet article démontre que des « compromis » se produisent entre des sous-systèmes, précisément au niveau syntactico-sémantique, au sein de cette langue. La simplicité réside au niveau sémantique, car après le processus de grammaticalisation, les co-verbes en vietnamien gardent encore une partie voire la totalité des valeurs sémantiques du verbal dont ils sont issus. De plus, ils sont faciles à repérer par leur positionnement, puisqu'ils se mettent toujours antéposés ou postposés du noyau d'un syntagme verbal. Cependant, les co-verbes en vietnamien sont difficiles à maîtriser. Cette complexité provient de l'absence d'une relation biunivoque entre forme et sens, puisqu'à une forme correspond plusieurs sens, sans parler de la polysémie grammaticale de certains co-verbes qui peuvent recevoir plusieurs lectures dans la même position syntaxique. De même, les co-verbes éprouveraient des difficultés à distinguer les cas où les marqueurs sont absents avec ceux où ils sont présents.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

| | |
|---|----------------------------------|
| 1SG (1 ^{re} personne du singulier) | FUT (futur) |
| 2SG (2 ^e personne du singulier) | N _{PROPRE} (nom propre) |
| ACCOMP (accompli) | OBJ (objectif) |
| COMPA (comparatif) | POSS (possessif) |
| COP (copule) | PRE (présent) |
| CLF (classificateur) | TOP (Topicaliseur) |
| DÉIC (déictique) | |

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Ouvrages

- Auroux, S. (1996). *La philosophie du langage*. Paris : PUF.
- Burov, I. & Fiorentino, G. (2019). *Complexité des structures et des systèmes linguistiques*. Sofia : CU Romanistika.
- Chao, Y. R. (1968). *A Grammar of Spoken Chinese*. Berkeley : University of California Press.
- Clark, M. (1978). *Coverbs and case in Vietnamese*. Canberra : Pacific Linguistics.
- De Francis, J. (1963). *Beginning Chinese*. New Haven : Yale University Press
- Do-Hurinville, D. T. (2009). *Temps, aspect et modalité en vietnamien. Étude contrastive avec le français*. Paris : L'Harmattan.
- Hockett, C. F. (1958). *A Course in Modern Linguistics*. New York : Macmillan Company.
- Hockett, C. F. & Fang, C. (1945). *Spoken Chinese*. New York: Henry Holt & Co.
- Le, V. L. (1948). *Le parler vietnamien*. Paris : Éditions Huong Anh.
- Lehmann, C. (2002). *Thoughts on grammaticalization, second revised edition*. Erfurt : ASSIDUE.
- Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*. Paris : De Boeck Supérieur.

Nguyen, P. P. (1976). *Le syntagme verbal en vietnamien*. Paris : Mouton la Haye.

Sapir, E. (1921). *Language: An Introduction to the Study of Speech*. New Rork : Harcourt, Brace and Company.

Chapitre d'un livre

Bisang, W. (1991). Verb serialization, grammaticalization and attractor positions in Chinese, Hmong, Vietnamese, Thai and Khmer. Dans Seiler & Premper (éds.), *Partizipation*, pp. 509-562.

Dao, H. L. & Do-Hurinville, D. T. (2017). Préposition, coordonnant, connecteur argumentatif : étude de *của* et *với* en vietnamien contemporain. Dans Pnchon, Shyldkrot & Bertin (éds.), *Mots de liaison et d'intégration : Prépositions, conjonctions et connecteur*, Collection *Lingvisticae Investigationes Supplementa*, Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins, pp. 215-238.

Fenk-Oczlon, G. & Fenk, A. (2008). Complexity trade-offs between the subsystems of language. Dans Karlsson, Miestamo & Sinnemäki (dirs.), *Language Complexity: Typology, contact, change*, pp. 43-65.

Gil, D. (2008). How complex are isolating languages?. Dans Karlsson, Miestamo & Sinnemäki (éds.), *Language Complexity: Typology, contact, change*, pp 109-131.

Riddle, E. M. (2008). Languages : Lexical Elaboration versus Grammatical Economy. Dans Karlsson, Miestamo & Sinnemäki (éds.), *Language Complexity: Typology, contact, change*, pp. 131-151.

Articles

Burov, I. (2021). Variables linguistiques et extralinguistiques pour la complexité des systèmes tonales : le cas des langues africaines. *Italian Journal of Linguistics*, 33.2, pp. 59-108.

Dao, H. L. (2018). Du lexique au discours : *lại* entre prédication généralisée et mémoire discursive. *Péninsule : Etudes interdisciplinaires sur l'Asie du Sud-Est Péninsulaire*, vol 77 (2), pp. 113-150.

Do-Hurinville, D. T. (2007). Étude sémantique et syntaxique de *sấp* et *sẽ* en vietnamien. *La linguistique*, vol. 43, n° 2, pp. 37-56.

Do-Hurinville D. T. (2013). Complexité dans une langue isolante : exemple du vietnamien. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol 9 (1), pp. 239-167.

Do-Hurinville, D.T. & Dao, H. L. (2018). Transcategoriality and isolating languages: The case of Vietnamese. *Transcategoriality: A crosslinguistic perspective, Special issue of Cognitive Linguistic Studies*, n° 5:1, pp. 8-38.

Do-Hurinville, D. T. & Dao, H. L. (2020). Traduction vietnamienne des passés composés dans *L'Étranger* de Camus : Emploi des marqueurs TAM, *đã* et *rồi*, en vietnamien. *The Expression of Tense, Aspect, Modality and Evidentiality in Albert Camus's L'Étranger and Its Translations: An empirical study*, n° 35, pp. 245–263.

Do-Hurinville, D. T. (2005). L'absence de marqueur (zéro) et la présence de marqueurs (*đã*, *rồi*, *chưa*, *đang*, *vừa*, *sắp*, *sẽ*) en vietnamien. *Bulletin d'Arch'Asie*, Vol 1, n° 2, pp. 39-55.

Fenk-Oczlon, G. & Fenk, A. (1999). Cognition, quantitative linguistics and systemic typology. *Linguistic Typology*, n° 3, pp. 151-177.

Martini, F. (1958). Notices bibliographiques : langue vietnamienne, *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient*, tome 49, n° 3, pp. 337-348.

Srichampa, S. (1998). Propositional vs directional coverbs in Vietnamese. *Mon-Khmer Studies*, Vol 28, pp. 63-83.

Thèse

Dao, H. L. (2015). *Inaccusativité et diathèses verbales : le cas du vietnamien* [Thèse doctorat en sciences du langage, Sorbonne Paris Cité]

Glaudert, N. (2008). *La complexité linguistique : essai de théorisation et d'application dans un cadre comparatiste* [Thèse doctorat en sciences du langage, Université de la Réunion]

Manente, A. (2013). *Types de prédication en vietnamien : dynamique et variété des structures* [Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Paris Descartes].

Sciences du langage et marchandisation des savoirs : une réflexion depuis l'expérience ethnographique

Quentin BOITEL

Chercheur associé au CERLIS (UMR 8070), Université Paris Cité

contact@quentinboitel.com

RÉSUMÉ

Cet article interroge les liens entre linguistique et capitalisme, en abordant trois aspects de cette relation : 1) la pratique de l'enquête ethnographique et ses implications politico-économiques ; 2) les modalités de financement et de production de la recherche scientifique ; et 3) le choix de nos objets de recherche. A partir d'exemples tirés d'une enquête ethnographique sur les initiatives de revitalisation d'une « langue en danger », menée dans le cadre d'une recherche doctorale au Salvador (Amérique Centrale), il s'agit de questionner la façon dont l'économie néolibérale façonne certaines manières d'envisager la recherche et nos objets d'étude. En montrant comment celle-ci dessine aujourd'hui les conditions matérielles de la production scientifique et les modalités d'enquête sur le langage, cet article interroge la « distance » dont nous pouvons faire preuve avec nos objets d'étude.

Mots-clés : Sciences du langage – économie politique – revitalisation linguistique – capitalisme – ethnographie

ABSTRACT

This article examines the links between linguistics and capitalism by addressing three aspects of this relationship: 1) the practice of ethnographic inquiry and its political-economic implications; 2) the modalities of funding and production of scientific research; and 3) the choice of our research objects. Based on examples drawn from an ethnographic survey on initiatives to revitalize an "endangered language", carried out as part of a doctoral research project in El Salvador (Central America), the aim is to question the way in which the neoliberal economy shapes certain ways of considering research and our objects of study. By showing how the neoliberal economy is now shaping the material conditions of scientific

production and the modalities of investigation on language, this article questions the "distance" we can show with our objects of study.

Key words: *Linguistics – political economy – language revitalization – capitalism – ethnography*

1. INTRODUCTION

Les 24^{èmes} *Rencontres Jeunes Chercheurs* (RJC) de l'Université Sorbonne Nouvelle invitaient par leur titre, « *Du linguiste à son objet : la distance en question(s)* », à interroger la relation entre le ou la linguiste et ses objets d'étude, l'appel à communication évoquant notamment l'idée que celui- ou celle-ci, puisse « avoir parfaitement intégré la pensée d'une époque ou d'un groupe social au point de ne plus s'en dissocier dans son activité scientifique » (RJC 2021). Cette invitation à questionner la *distance* entretenue à la fois avec nos objets et avec un certain « esprit du temps » est entrée en résonance avec mon expérience de doctorant travaillant dans une université française et menant une enquête sociolinguistique ethnographique sur le mouvement de revitalisation du náhuat, une langue minoritaire parlée au Salvador, en Amérique Centrale (Boitel 2021). Lors de mon travail de terrain, je me suis trouvé régulièrement interpellé par les paroles de mes interlocuteurs et interlocutrices d'enquête, dont certain·es vivaient dans une extrême précarité économique, et mettaient en question la capacité de la recherche scientifique à élaborer avec elles et eux un cadre émancipateur. Ce dont témoigne ce monsieur d'un village situé en milieu rural, venu prendre la parole au micro lors d'une célébration publique du náhuat en 2017 :

« Par exemple on a quelqu'un que vous connaissez [*nom d'un chercheur salvadorien*] et lui est- fils de personnes nahuablantes à cent pour cent... mais pour plus de sécurité il se réunissait avec les petites vieilles et les petits vieux posant des questions prenant des notes des photos... qu'est-ce qui s'est passé, aujourd'hui il est professeur et les petites vieilles avec qui il se réunissait pour discuter aujourd'hui il ne leur rend plus du tout visite... on le voit plus (dans le village il l'ont laissé xx et?) travailler donc il est là le problème comme on vous dit que- ... même en tant que connaissances ou amis ou dans le genre ... parfois on se laisse rouler dans la farine comme dit l'expression n'est-ce pas »⁷⁹

⁷⁹ Les deux extraits de corpus transcrits dans cet article ne reprennent pas la norme ICOR utilisée dans le travail de thèse (Groupe ICOR 2013), mais selon une norme de transcription simplifiée (usage de majuscules, de ponctuation, notation simplifiée des pauses), ceci afin d'en faciliter la lecture.

Quelle « distance » avoir face à ces propos ? Dans la mesure où l'objet (sociolinguistique) de mon enquête était le mouvement de revitalisation du náhuat et ses enjeux politiques, je me trouvais à la fois pleinement aux prises avec celui-ci, et en même temps interpellé dans ma position de chercheur venu, moi aussi, enregistrer des paroles. Une « inquiétude ethnographique » (Fassin 2008) me saisissait, et m'amenait à réfléchir au caractère problématique, voire indésirable, de ma propre présence (Olivier de Sardan 1995, Céfai 2003, Bensa 2006, Fassin & Bensa 2008). Partant des propos de Didier Fassin, qui appelle à ce que l'on « reconnaisse les problèmes posés par ce travail de terrain, qu'on s'en préoccupe, qu'on en tire les conséquences pour le statut de la connaissance ethnographique, pour la qualité de la relation d'enquête et pour l'engagement des sciences sociales dans la cité » (Fassin 2008:7), le présent article propose d'esquisser une analyse des liens qu'entretient la recherche en sciences du langage avec le capitalisme, à partir de ma propre expérience de jeune chercheur⁸⁰.

2. UNE ETHNOGRAPHIE DES INITIATIVES DE REVITALISATION DE LA LANGUE NÁHUAT : IMPLICATIONS POLITICO-ÉCONOMIQUES

C'est d'abord par l'expérience ethnographique que je me suis intéressé aux liens entre linguistique et capitalisme. J'ai mené entre 2014 et 2019 une enquête ethnographique sur les initiatives de revitalisation de la langue náhuat au Salvador (Amérique Centrale) dans le cadre de mon travail de thèse de doctorat (Boitel 2021). Le náhuat (ou pipil) est une langue autochtone uto-aztèque considérée comme quasi-éteinte, parlée par quelques centaines de personnes de la partie occidentale du Salvador (Campbell 1985, Lemus 2015). Malgré le faible nombre de locuteurs estimés, la langue fait l'objet d'intenses efforts de revitalisation de la part de plusieurs collectifs et d'institutions étatiques comme le ministère de l'Éducation du Salvador (MINED 2017), parfois avec le soutien d'organisations internationales telles que l'Unesco (Ministerio de Cultura 2018). Lors de mon enquête, j'ai participé à de nombreux événements publics et célébrations de la langue náhuat, et fréquenté des militant·es pour la revitalisation et des personnes autochtones reconnues comme *nahuablantes* (« locuteurs et locutrices natives du náhuat »). J'ai observé que si la revitalisation était particulièrement

⁸⁰ Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des organisateurs et organisatrices des 24èmes Rencontres Jeunes Chercheurs (RJC) de l'Université Sorbonne Nouvelle, tenues en 2021. Je tiens aussi à remercier particulièrement Camaron Morin, ainsi que les deux relecteur·ices anonymes de ce chapitre pour leurs commentaires et encouragements. Je reste bien sûr seul responsable des éventuelles erreurs qui resteraient au terme de nos échanges.

défendue par les personnes métisses ou étrangères, les personnes autochtones se montraient réservées voire critiques de dispositifs de promotion de la langue qui ne leur bénéficiaient pas, ou peu (Boitel 2018, 2021, Dohle & Squillaci 2018). La critique formulée par le monsieur cité plus haut rejoignait celle, plus explicite, de ce militant autochtone, tenue au cours du même événement :

« ... On sait que presque toutes les universités maintenant, depuis que le thème autochtone s'est... s'est positionné (...) le thème autochtone a pris vie et peut se trouver à avoir un financement... regardons l'Union Européenne, avec ses projets de financement. Aujourd'hui il y a une rubrique « peuples autochtones ». Elle est là ! Dans le commerce du thème autochtone. Au Salvador avant personne n'aurait parié un sou dessus mais maintenant oui ! Alors que devons-nous faire nous- les- les communautés, les peuples, les femmes et les hommes qui vivez dans les communautés ne vous laissez pas enregistrer ni vous prendre en photo si ce n'est pas avec un objectif qui soit communautaire... » (membre d'une association de promotion culturelle autochtone, prise de parole publique du 26 novembre 2017)⁸¹.

Cette mise en garde, formulée comme un refus d'être placé dans une « rubrique » permettant l'accès à des financements par des acteurs externes au détriment des communautés locales, faisait partie d'une prise de parole assez longue, au cours de laquelle le militant décrivait par ailleurs, de façon détaillée et critique, la façon dont selon lui les chercheur·es travaillant sur le náhuat procèdent : des personnes qui « se forment dans les universités » ; une fois dans la communauté, mènent des « entretiens », enregistrent les discussions « que ce soit en espagnol ou en náhuat », pour ensuite « thématiser » les savoirs, les « systématiser », les « ordonner », pour finalement sortir « étiquetés par un intellectuel » qui va les « mettre dans un livre » qui sera vendu. Il résume ce processus en parlant d'un « monde où la connaissance vaut de l'argent ». Le public auquel il s'adressait, composé notamment de chercheur·es salvadorien·nes, de personnes autochtones de la région et de militant·es pour la langue náhuat, a été particulièrement réceptif à ses propos, et certaines personnes autochtones venue à l'événement ont rebondi sur son intervention en soulignant à leur tour le problème de l'exploitation de leurs ressources langagières, alors même qu'elles vivent dans une situation de grande pauvreté. Cette situation d'enquête, entre autres, m'a amené à m'interroger sur le

⁸¹ Ce militant dirige une association de promotion de la culture náhuat et de revendication des droits pour les personnes autochtones, basée dans la ville de Santa Ana (deuxième ville du Salvador). J'ai eu l'occasion de le rencontrer et d'échanger avec lui à plusieurs reprises lors de mon enquête. Ce passage ainsi que les citations entre guillemets du paragraphe suivant sont tirés d'un corpus de ma thèse de doctorat. L'original, en espagnol, a été traduit par mes soins. Le terme « autochtone » traduit l'espagnol « *indígena* ».

paradoxe que constitue une recherche « engagée » dans une situation de revitalisation linguistique : quelle « distance » adopter dans un contexte où, en tant que jeune chercheur européen, je suis à la fois observateur et assimilé à un statut que les personnes rencontrées sur le terrain taxent d'extractivisme ou de néocolonialisme ?

Ce que pointait ce militant, comme d'autres interlocuteurs·trices d'enquête, c'est qu'au-delà des « bons sentiments » entourant souvent la recherche sur les « langues en danger » (voir De Swaan 2004, Cameron 2007), les linguistes travaillant sur cette thématique sont bel et bien amené·es à *commodifier* les pratiques langagières, en les transformant en livres ou en archives quantifiables et numérisables (Nathan 2008), c'est-à-dire en biens échangeables sur un marché académique global (Dobrin *et al.* 2007), dominé par de grands groupes de publication (tels que Springer, Taylor & Francis ou encore Elsevier)⁸².

Si l'analyse du langage comme fait économique et comme *commodité* est loin d'être nouvelle (Bourdieu 1977, 1982, Gal 1989, Irvine 1989, Heller 2003), et les linguistes loin d'être les seul·es à *commodifier* les pratiques langagières en contexte de revitalisation linguistique (voir Boccara & Ayala 2011, Pivot 2013, Kelly–Holmes & Pietikäinen 2014, Costa Wilson 2015, Coombe 2016), il reste à analyser précisément ces processus dans la production de la recherche scientifique sur le langage elle-même, justement parce que le vocabulaire mobilisé par les chercheur·es apparaît souvent comme simplement descriptif, et non porteur d'un imaginaire capitaliste. Or, à une époque que le théoricien des médias Ned Rossiter décrit comme marquée par « une demande managériale pour que les produits du travail intellectuel – la connaissance codée comme propriété intellectuelle, qui rend possible l'objet marchandise – soient soumis à la logique de la valeur d'échange et aux mécanismes du marché » (Rossiter 2003 : 110. Traduit de l'anglais par mes soins), il est crucial de prendre en compte et mettre en évidence cet « imaginaire néolibéral » (*ibid.*) qui travaille, souvent de manière implicite, la production de la recherche scientifique, nos méthodes d'enquête ou encore le vocabulaire que nous utilisons, surtout lorsque ceux-ci apparaissent comme « neutres » ou simplement

⁸² Les tentatives de contournement de ce système de privatisation de la recherche et leur répression judiciaire, telles que les initiatives d'Aaron Swartz (un informaticien militant pour la liberté d'accès aux connaissances) ou d'Alexandra Elbakyan (fondatrice de la plateforme Sci-Hub), illustrent la difficulté à défendre une recherche scientifique ouverte. Le réseau social Academia®, qui semble à première vue offrir une plateforme davantage « ouverte » en permettant aux chercheur·es de « partager » leurs travaux, s'inscrit en fait pleinement dans une perspective de génération de profits, selon des dispositifs décrits de façon très détaillée par Malo Morvan (2019).

« descriptifs », alors même que nos interlocuteurs·trices d'enquête nous interpellent sur leur caractère situé et politique.

3. CAPITALISME ET ORGANISATION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Poser la question du lien entre capitalisme et linguistique, c'est donc plus largement se demander ce que fait l'économie néolibérale aux recherches sur le langage. Comment nos idées sur le langage et les langues se trouvent-elles aujourd'hui influencées par les processus économiques, et quelles en sont les conséquences ? Cette question implique de se pencher sur la façon dont l'espace académique se trouve reconfiguré dans le cadre des transformations de l'Université et des institutions de recherche, en tant que lieux de travail et de production de savoirs.

Les années 1970-1980 constituent un tournant historique, au cours duquel la « gestion » des universités reprend l'idée de *New Public Management*, une théorie inspirée des entreprises privées états-uniennes visant à « rationaliser la décision publique, en s'appuyant sur des études coût/avantage, coût/efficacité avec l'idée qu'évaluer c'est mesurer et mesurer c'est être objectif, scientifique, donc indiscutable » (Gaulejac 2012 : 9 ; voir Berman 2011, Bleiklie *et al.* 2011). Au cours des cinquante dernières années, c'est ce modèle managérial qui « prône des valeurs de performance, de compétition, d'efficacité, de mobilité, de flexibilité » (Gaulejac 2012 : 17), et donc centrées sur le modèle libéral de la liberté individuelle et de la concurrence généralisée, qui est progressivement introduit dans les institutions publiques, dont la recherche scientifique. Ce tournant se concrétise dans des réformes des systèmes universitaires nationaux, comme en France (Rey & Feyfant 2017), où se met en place une gestion guidée par l'idée de « capital humain » (Bihl 2011).

Cette restructuration néolibérale de la recherche, que l'on peut qualifier de « financiarisation » de l'université (Lebaron 2015) a eu pour conséquences sur le long terme un sous-financement de la recherche publique conduisant à un sous-encadrement administratif et enseignant, une mise en compétition économique avec des financements à la performance ou par projet (Harari-Kermadec & Moulin 2015), guidés par l'inscription des établissements de recherche au palmarès des classements internationaux (voir Barats & Leblanc 2013), ou encore une

augmentation des « fonds propres » des universités, conduisant inéluctablement à précariser le personnel et à augmenter les frais d'inscription (Dupont 2014, Granger 2015, Eyraud 2019)⁸³. Ces transformations, qui sont allées de pair avec l'adoption d'une « novlangue managériale » (Vandeveld-Rougale 2017), ont conduit à une dégradation des conditions de travail et une augmentation des risques psycho-sociaux dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, à la fois du côté des étudiant·es et du personnel (voir Dequiré 2007, Durat & Brunet 2014, OCDE 2021).

Qu'implique cette reconfiguration globale du monde scientifique sur la conduite de recherches sur le langage ? En poursuivant la réflexion déjà menée par les collègues ayant travaillé cette question (Duchêne 2011, Block, Gray & Holborow 2012, Duchêne & Heller 2012, Del Percio 2016, Vandeveld-Rougale 2017, Vernet 2020), et en prenant un exemple tiré de ma propre expérience, je veux mettre en lumière la tension créée par cette rencontre du monde scientifique avec les mécanismes de l'économie capitaliste au sein des sciences du langage.

Au cours de mon doctorat, une amie jeune chercheuse m'a informé d'un contrat post-doctoral intégré à un projet de recherche européen, publié sur une plateforme d'emploi spécialisé dans la recherche scientifique⁸⁴. J'ai constaté, comme elle me l'avait signalé, que mon profil correspondait sur de nombreux points à la fiche de poste : l'équipe de recrutement cherchait un·e jeune chercheur·e titulaire d'un doctorat en (socio)linguistique, ayant rédigé une thèse en lien avec les langues indigènes ou minoritaires, si possible sur le Salvador ou l'Amérique Latine, et ayant plusieurs publications à son actif sur le sujet ; compétent·e en náhuat (pipil), maîtrisant l'anglais et l'espagnol, ayant une expérience en sociolinguistique de terrain sur les langues amérindiennes, et éventuellement, un engagement « étayé » au sein d'initiatives de revitalisation linguistique. La mission consistait à mener une enquête qualitative et quantitative au sein de communautés autochtones du Salvador, à analyser le problème de la

⁸³ Les « fonds propres » sont des ressources que l'Université ne reçoit pas sous forme de « crédits » (les subventions de l'Etat, des collectivités territoriales, d'organismes nationaux ou internationaux) mais sous la forme de recettes générées par la prestation de services (location par exemple), la vente, les droits d'inscription, les prestations de formation continue, etc. Un bon exemple est celui des frais d'inscription pour les étudiant·es : dans un système de recherche financée par des subventions publiques, les frais d'inscription sont logiquement nuls, ou très faibles. Si ces subventions baissent, les universités doivent augmenter leurs ressources propres, et se tournent donc vers une augmentation des frais d'inscription, ce qui engendre une inégalité d'accès à l'enseignement sur la base d'un critère économique et conduit à des formes de clientélisme (voir Naidoo *et al.* 2017).

⁸⁴ Je me suis efforcé d'anonymiser le projet en question du mieux possible. Il ne s'agit nullement de faire la critique d'un projet en particulier, mais de partir de celui-ci pour mettre en lumière une situation globale.

« perte de langue » et les discours publics ou médiatiques en lien avec les langues indigènes, les groupes minoritaires et les politiques linguistiques au Salvador à partir d'une collecte de données sociolinguistiques et ethno-linguistiques, et enfin, à participer aux publications de l'équipe. Le salaire mensuel proposé était d'environ 1330 euros⁸⁵.

La logique de « projet » qui sous-tend cette annonce est aujourd'hui courante dans le monde universitaire (Barrier 2011). Mais cet exemple me permet de mettre en lumière la tension existant au sein de la pratique de la recherche entre des logiques opposées. En effet, cette annonce de poste s'adressait à des jeunes chercheur·es, en leur proposant un contrat à la fois précaire et faiblement rémunéré (au vu du nombre des qualifications requises et de la spécialisation des « compétences » attendues)⁸⁶, des conditions que nous sommes pourtant généralement prêt·es à accepter puisqu'en échange, un tel contrat constitue à la fois un moyen temporaire d'avoir des revenus⁸⁷, et peut constituer un tremplin pour une carrière ou l'obtention de financements ultérieurs. Ce jeu entre précarité et promesse d'un avenir stable et/ou prestigieux entraîne des conséquences directes sur la façon de mener une linguistique de terrain.

En effet, si une recherche sur la revitalisation linguistique implique un certain « engagement » politique (au sujet des peuples autochtones et des « langues en danger ») de la part du ou de la chercheur·e, cet engagement entre en tension avec les attendus « normaux » d'un tel type de projet international : définition des attendus par l'équipe de recherche, résultats chiffrés, « livrables », dont dépendent le plus souvent d'éventuels futurs financements. Ainsi, par-delà le désir de réaliser une recherche respectueuse et éthique, prenant acte de la critique anticoloniale faite par les premières personnes concernées par les questions de langues

⁸⁵ Cette annonce s'accompagnait d'autres appels à candidature pour le même projet de recherche, avec des postes offerts à plusieurs niveaux, notamment pour des masterants (rémunérés à temps partiel autour de 350 euros/mois) et des doctorants (contrats doctoraux de 3 ans autour de 820 euros/mois). Je n'ai évidemment pas postulé, étant en thèse sous contrat doctoral au moment où l'annonce était disponible.

⁸⁶ J'entends « faiblement rémunéré » par rapport au coût global de la vie en Europe et aux implications financières d'un tel travail (mobilité Europe-Amérique Centrale, achat de matériel, coûts liés à l'enquête, etc.).

⁸⁷ Barrier (2011) écrit : « Bien que les chercheurs considèrent que la thèse est d'abord le lieu d'un apprentissage, les doctorants apparaissent *de facto* de plus en plus comme des quasi-chercheurs contractuels, venant épauler les permanents et affectés à la réalisation d'une activité de recherche définie par les engagements des équipes dans des projets » (p.532). Je précise que cela n'a pas été mon cas dans le cadre de mon doctorat, mais le poste donné en exemple ci-dessus s'inscrivait clairement dans une telle logique.

minoritaires ou « en danger », les conditions matérielles de la recherche actuelle conduisent en réalité à une double exploitation économique : des chercheur·es d'une part (et en particulier les étudiant·es et jeunes chercheur·es recrutés en contrats précaires, qui constituent une main d'œuvre plus vulnérable à qui peut être demandée la réalisation de tâches de base⁸⁸) ; des « données » construites dans ce cadre d'autre part, autrement dit, des produits du travail intellectuel des personnes auprès de qui l'enquête a été menée (la « connaissance codée comme propriété intellectuelle » dont parle Rossiter (2003), cité plus haut). Il en résulte ce que dénonçait le militant cité plus haut : la catégorie de « peuples autochtones » devient une « rubrique » au sein d'une recherche académique globale où elle constitue un levier de financement ne bénéficiant que peu, ou pas, aux personnes autochtones, alors que cette recherche les concerne en premier lieu.

Le double processus de décontextualisation et de recontextualisation des pratiques linguistiques autochtones, surtout lorsqu'il est posé par la recherche scientifique comme « engagé » voire « postcolonial », s'inscrit ainsi dans une contradiction que la sociologue bolivienne Silvia Rivera Cusicanqui nomme « économie politique de la connaissance » :

« Au lieu d'une géopolitique de la connaissance, je propose la tâche de réaliser une "économie politique" de la connaissance. Non seulement parce que la "géopolitique de la connaissance" anticoloniale est une notion qui n'est pas mise en pratique, mais qui se contredit plutôt par des gestes de recolonisation des imaginaires et des esprits de l'intelligentsia du Sud. C'est aussi parce qu'il est nécessaire de quitter la sphère des superstructures et de décortiquer les stratégies économiques et les mécanismes matériels qui opèrent derrière les discours. Le discours postcolonial en Amérique du Nord n'est pas seulement une économie d'idées, c'est aussi une économie de salaires, de confort et de privilèges, ainsi qu'une certification de valeurs, par l'octroi de diplômes, de bourses, de maîtrises, d'invitations à enseigner et d'opportunités de publication » (Rivera Cusicanqui 2010 : pp. 65-66. Traduit de l'espagnol par mes soins).

⁸⁸ Pour citer à nouveau Barrier (2011) : « la délégation des tâches de production scientifique de base aux doctorants est essentielle vis-à-vis de la capacité des chercheurs à diversifier leurs portefeuilles d'activités. En effet, au-delà du *volume* de temps dont disposent les doctorants, leur rôle est crucial parce qu'ils peuvent être dédiés de *façon continue* à une ligne de recherche — elle-même éventuellement directement inscrite dans le cadre d'un projet — alors que l'emploi du temps des titulaires est fragmenté par la conduite en parallèle de différents projets » (p.532).

Autrement dit, au-delà des postures « engagées », voire « post-/décoloniales » que nous pouvons revendiquer depuis le Nord, l'organisation globale des rapports Nord/Sud et donc de la recherche internationale pousse à reproduire des mécanismes d'extraction et de capitalisation des savoirs produits par les personnes qui ne perçoivent *in fine* aucun ou peu de bénéfices, alors que cela permet aux chercheur·es du Nord d'obtenir ceux offerts par le monde académique (prestige, stabilité économique, etc.) (voir Grinevald & Sinha 2020).

4. CHOIX D'OBJETS

À la lumière de cette tension entre processus de marchandisation et sciences du langage, il est possible d'analyser de façon renouvelée la transformation actuelle de nos recherches et le choix de nos objets d'étude. Un nombre croissant de recherches sur le langage intègre des approches critiques, féministes, décoloniales, et renouvellent leurs objets en conséquence. Si cette évolution est positive, il convient de se questionner sur la portée réelle d'une telle transformation dans le cas de la recherche sur les « langues en danger ». Pour illustrer ce point, je me focaliserai ici, à titre exploratoire, sur la tension produite par des notions telles que « décolonisation » ou « *empowerment* » et ce qu'elles produisent en termes de relations d'enquête et de choix d'objets d'étude.

Dans un récent ouvrage collectif sur la revitalisation linguistique paru aux *Cambridge University Press*, les deux éditrices écrivent dans l'introduction de l'ouvrage, à propos de la collaboration entre linguistes, activistes de la revitalisation, et personnes de contextes géographiques et culturels divers :

« *l'empowerment* mutuel est possible. Le profond respect que nous avons développé pour des systèmes de connaissances et des approches différentes peut non seulement décoloniser notre recherche et nos pratiques, mais aussi contribuer à l'élaboration de stratégies plus efficaces de revitalisation » (Olko & Sallabank 2021 : 2, traduit de l'anglais par mes soins).

Si l'objectif d'une recherche respectueuse est évidemment souhaitable, la formulation questionne : le but de la collaboration est-il vraiment de « décoloniser notre recherche » (et à qui renvoie ce « nous ») ? Autrement dit, la relation d'enquête ne serait-elle pas un but en soi,

mais un simple moyen (de pratiquer une meilleure recherche) ? L'usage des termes « collaboration » et « décoloniser » ici va-t-il au-delà d'un effet d'annonce ou d'un phénomène de « *branding* » académique ?⁸⁹

Le problème que pose ce type de propos est que la mobilisation de tels « mots-clés » (Williams 1983) a un potentiel de neutralisation de la conflictualité, comme peut l'être par exemple la formule « développement durable » (Krieg-Planque 2010). Ainsi, tout·e chercheur·e venant d'un pays du Nord réalisant une recherche dans un pays du Sud peut se dire « décolonial·e » ou revendiquer une approche « collaborative », ce qui le ou la prémunit des critiques sans que cela n'entraîne nécessairement de changement profond dans l'organisation politico-économique de la recherche au niveau global, ni dans le choix des objets de recherche. Loin de redéfinir les pratiques de recherche, de tels termes peuvent servir de simples vernis permettant le maintien de rapports de domination à l'échelle globale :

« Des néologismes tels que « dé-colonial », « transmodernité », « ecosimia » prolifèrent et enchevêtrent le langage, paralysant leurs objets d'étude - les peuples indigènes et afro-descendants - avec lesquels ils pensent être en dialogue. Mais ils créent également un nouveau canon académique, en utilisant un monde de références et de contre-références qui établit des hiérarchies (...). Dotée d'un capital culturel et symbolique grâce à la reconnaissance et à la certification des centres académiques américains, cette nouvelle structure de pouvoir académique se réalise dans la pratique par le biais d'un réseau de professeurs invités et en visite entre les universités et par le flux - du Sud au Nord - d'étudiant·es autochtones ou afro-descendant·es (...) » (Rivera Cuscanqui 2010 : 64-65, traduit de l'espagnol par mes soins).

Ce caractère problématique de la revendication décoloniale depuis les institutions académiques des pays du Nord a été soulignée par plusieurs chercheurs, qui ont pointé la « ventriloquie », le caractère instrumental de certaines recherches prétendument « collaboratives », ou encore l'attitude consistant à parler « au nom de », alors même que les approches post- et dé-coloniales proviennent justement d'un refus de la représentation et d'une volonté d'éradiquer l'organisation coloniale du monde (voir Rivera Cusicanqui 2007, 2010, Inclán Solís 2016, Mendoza 2018, Dohmen 2020, Parker 2020). Ce problème est rendu

⁸⁹ Je renvoie à la remarquable analyse d'Aneta Pavlenko (2018) de la notion de *superdiversité* dans l'espace académique anglophone.

d'autant plus manifeste que les objets de recherche, par-delà les intentions affichées de « décoloniser la recherche », restent sensiblement les mêmes. Comme le souligne Finex Ndhlovu à propos de la recherche sur le langage,

« Bien que les métaphores ronflantes des droits de l'homme, de l'anti-impérialisme et de la biodiversité trouvent un écho dans les conversations internationales contemporaines autour des questions de justice sociale et d'équité, les appels passionnés à leur égard n'ont pas servi à grand-chose car l'idéologie de la langue standard reste imposée comme le seul cadre conceptuel valable et légitime informant les conceptions courantes de ce que l'on entend par "langue" » (Ndhlovu 2018 : 118, traduit de l'anglais par mes soins).

Ceci est particulièrement vrai pour le domaine de la revitalisation linguistique, où les « langues » (comprises comme des systèmes clos) et leur description restent invariablement le thème de recherche principal des linguistes, et non les personnes qui les parlent (Perley 2012, Costa 2011, Pennycook & Makoni 2019 : chapitre 4). Le caractère « ronflant » de certaines catégories « engagées » nous invite donc à la prudence, d'autant qu'elles peuvent être systématiquement réappropriées et promues par un certain imaginaire néolibéral comme sources de valeur ou de profit (Jaffe 2007, Heller & Duchêne 2012, Urciuoli 2015).

Pour conclure ce point, il me semble ainsi nécessaire de nous questionner davantage sur la façon dont l'économie politique conditionne nos choix d'objets, et donc notre vocabulaire, nos méthodes d'enquête. En opérant un travail critique, un déplacement de nos objets d'étude est inévitable : il s'agit alors de nous intéresser aux intrications du langagier, du politique et de l'économique, en regardant au plus près comment les institutions contemporaines agissent sur, et par les sujets parlants. Abandonner « la langue » comme objet de focalisation ne conduit pas à renoncer à l'étude du langage, bien au contraire, cela nous pousse à déplacer nos interrogations sur les processus par lesquels nous interagissons socialement, en intégrant l'économique comme une composante centrale des interactions langagières.

5. CONCLUSION

Cet article a apporté des arguments en faveur d'une réflexion critique sur les liens entre capitalisme et sciences du langage, en fournissant des exemples tirés de ma propre expérience de recherche, pour montrer l'importance de penser une économie politique de la recherche

linguistique. A travers les questions posées par l'enquête ethnographique, par les conditions matérielles de production de la recherche scientifique aujourd'hui, et enfin, par le choix de nos objets d'étude, j'ai voulu montrer qu'il est nécessaire de s'intéresser aux effets du capitalisme sur la linguistique et ses objets. Cette contribution s'est faite à partir d'une réflexion sur le domaine des « langues en danger » et de la « revitalisation linguistique », ne prétendait évidemment pas à l'exhaustivité, et mériterait d'être élargie. A partir des cas exposés, il s'agit de susciter la discussion autour des transformations profondes de la recherche actuelle sous la pression de reconfigurations néolibérales du monde du travail académique. Pour conclure, il est important de rappeler que cette invitation à la réflexion n'est nullement « militante », mais véritablement épistémologique : il s'agit, à partir d'une réflexion sur les conditions matérielles de la recherche, de réfléchir à nos objets d'étude tels qu'ils sont en partie déterminés par les structures politiques et économiques dans lesquelles nous vivons et dont il nous est difficile, précisément, de prendre de la *distance*.

BIBLIOGRAPHIE

Barats, Christine & Leblanc, Jean-Marc. (2013). Généalogie de la co-construction médiatique du « classement de Shanghai » en France. Corpus de presse et usages sociodiscursifs. *Mots. Les langages du politique* [En ligne], n°102, 2013, mis en ligne le 02 septembre 2015, consulté le 05 janvier 2022. URL : <http://journals.openedition.org/mots/21313>.

Barrier, Julien (2011). La science en projets : financements sur projet, autonomie professionnelle et transformations du travail des chercheurs académiques. *Sociologie du Travail*, vol. 53, n° 4, pp. 515-536.

Bensa, Alban (2006). *La fin de l'exotisme : Essais d'anthropologie critique*. Toulouse : Anacharsis.

Berman, Elizabeth Popp (2011). *Creating the market university: How academic science became an economic engine*. Princeton : Princeton University Press.

Bihr, Alain. (2011). L'idéologie néolibérale. *Semen* n°30, 2011, pp. 43-56.

Bleiklie, Ivan, Enders, Jürgen, Lepori, Benedetto & Musselin, Christine. (2011). New Public Management, Network Governance and the University as a Changing Professional

Organization. In : Christensen, Tom, Laegreid, Per. *The Ashgate Research Companion to New Public Management*, Ashgate, pp. 161-176.

Bleiklie Ivan et al. (2011). New public management, network governance and the university as a changing professional organization. In Tom Christensen, Per Laegreid, *The Ashgate research companion to new public management*. Farnham : Ashgate, pp. 161-176.

Block, David, Gray, John & Holborow, Marnie. (2012). *Neoliberalism and Applied Linguistics*. Londres : Routledge.

Boccaro, Guillaume & Ayala Patricia. (2011). « Patrimonializar al indígena. Imaginación del multiculturalismo neoliberal en Chile ». *Cahiers des Amériques latines* 67, 2011, pp. 207-228.

Boitel, Quentin. (2018). Proyectos culturales, políticas lingüísticas y justicia social. Las iniciativas de revitalización del náhuat en El Salvador. In: Quiles, F., Quiñones, A. C., Cruz Rivas, C. Y. & Padilla y Velasco, C. (Eds.) *Como bálsamo de Fierabrás. Cultura en tiempos y territorios en conflicto*, pp. 62-87. Cuadernos del Aula, 4º volumen, 2018, Sevilla, España.

Boitel, Quentin. (2021). “*Le náhuat fleurit, mais pas ici à Santo Domingo*”. *Une sociolinguistique politique de la revitalisation de la langue náhuat (El Salvador – Amérique Centrale)*. Thèse de doctorat, sous la direction de Cécile Canut. Paris : Université Paris-Descartes (non publiée).

Bourdieu, Pierre. (1977). L'économie des échanges linguistiques. *Langue française*, n°34, 1977, « Linguistique et sociolinguistique », sous la direction de Pierre Encrevé, pp. 17-34.

Bourdieu, Pierre. (1982). *Ce que parler veut dire*. Paris : Fayard.

Cameron, Deborah. (2007). Language endangerment and verbal hygiene: History, morality and politics. In A. Duchêne & M. Heller (Eds.), *Discourses of Endangerment* (pp. 268-285). London & New York : Continuum.

Campbell, Lyle. (1985). *The Pipil Language of El Salvador*. Berlin : Mouton Publishers, Mouton Grammar Library n°1.

Céfaï, Daniel (2003). *L'Enquête de terrain*. Paris : La Découverte.

Coombe, Rosemary J. (2016). The knowledge economy and its cultures: Neoliberal technologies and Latin American reterritorializations. *HAU : Journal of Ethnographic Theory* 6:3, pp. 247-275.

Costa, James. (2011). Compte rendu : Peter AUSTIN, Julia SALLABANK (éds). *The Cambridge Handbook of Endangered Languages. Langage et société*, 137, 137-140.

Costa Wilson, James. (2015). Toute langue est-elle commodifiable ? Quelques réflexions à partir de la situation actuelle du gaélique et de l'écossais en Écosse. *La Bretagne Linguistique*, n°19, 2015, pp. 205-218.

Del Percio, Alfonso (2016). Le plurilinguisme suisse à l'ère du capitalisme tardif : investissement promotionnel sur un capital national. *Anthropologie et Sociétés* 39, no 3 (2015), pp. 69–89. <https://doi.org/10.7202/1034760ar>.

Dequiré, Anne-Françoise. (2007). Le monde des étudiants : entre précarité et souffrance. *Pensée plurielle*, 2007/1 (n° 14), pp. 95-110.

De Swaan, Abram. (2004). Endangered languages, sociolinguistics, and linguistic sentimentalism. *European Review*, 12(04), pp. 567-580.

Dobrin, Lise, Austin, Peter K. & Nathan, David. (2007). Dying to be Counted: The Commodification of Endangered Languages in Language Documentation. In *Language Documentation and Description*, vol. 6, edited by Peter K. Austin, 37-52. London : SOAS.

Dohle, Ebany & Squillaci, Maria Olimpia (2018). D2.3 Linguists and Language Revitalization Networks. A comparison of Calabrian and Salvadoran contexts. [Rapport] *Projet Engaged Humanities in Europe*. 31 p.

Dohmen, Renate. (2020). The Artist As Postindian Warrior: Saviourism, Appropriation And Care In The Art Of Kent Monkman. *Revista de Estudios Globales y Arte Contemporáneo*, Vol. 7, N°1, 2020, pp. 409-442.

Duchêne, Alexandre & Heller, Monica. (dir.) (2007). *Discourses of Endangerement. Ideology and Interest in the Defence of Languages*. London : Continuum.

Duchêne, Alexandre. (2011). « Néolibéralisme, inégalités sociales et plurilinguisme : l'exploitation des ressources langagières et des locuteurs ». *Langage et société*, 136(2), pp. 81-108.

Duchêne, Alexandre & Heller, Monica. (dir.) (2012). *Language in Late Capitalism : Pride and Profit*. New York/London : Routledge.

Dupont, Yves. (2014). *L'Université en miettes. Servitude volontaire, lutte des places et sorcellerie*. Montreuil : L'Échappée, coll. « Pour en finir avec ».

Durat, Laurence & Brunet, Florence. (2014). Les facteurs de risques psycho-sociaux chez les personnels de l'enseignement et de la recherche. *Formation emploi*, n°125, 2014, pp. 29-46.

Eyraud, Corine. (2019). L'université française : mort sur ordonnance ? *Savoir/Agir*, vol. 47, no. 1, 2019, pp. 119-131.

Fassin, Didier (2008). Introduction. L'inquiétude ethnographique. In A. Bensa & D. Fassin (éd.), *Les politiques de l'enquête* (pp. 7-15). Paris : La Découverte, « Recherches ».

Fassin, Didier & Bensa, Alban (éd. 2008). *Les Politiques De L'enquête : Épreuves Ethnographiques*. Paris : La Découverte.

Gal, Susan. (1989). Language and Political Economy. *Annual Review of Anthropology* 18 (1989), pp. 345-367.

De Gaulejac, Vincent. (2012). *La recherche malade du management*. Versailles : Éditions Quæ.

Granger, Christophe. (2015). *La destruction de l'université française*. Paris : La Fabrique.

Grinevald, Colette & Sinha, Chris. (2020). North-South relations in linguistic science. Collaboration or colonialism? In : *Language, Culture and Identity – Signs of Life*. Edited by Vera da Silva Sinha, Ana Moreno-Núñez & Zhen Tian. *Cognitive Linguistic Studies in Cultural Contexts* 13, pp. 43-61.

Groupe ICOR. (2013). *Convention ICOR*, ICAR (CNRS – Lyon 2 – ENS de Lyon), mis en ligne sur : http://icar.cnrs.fr/ecole_thematique/tranal_i/documents/Mosaic/ICAR_Conventions_ICOR.pdf.

Harari-Kermadec, Hugo & Moulin, Léonard. (2015). Postface : De la mise en concurrence à la mise en marché de l'enseignement supérieur », *Formation emploi*, 132 | 2015, 91-103

Heller, Monica. (2003). Globalization, the new economy and the commodification of language and identity. *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 4, pp.473-492.

Inclán Solís, Daniel (2016). Contra la ventriloquia: notas sobre los usos y abusos de la traducción de los saberes subalternos en Latinoamérica. *Cultura-Hombre-Sociedad*, Julio 2016, Vol. 26 n°1, pp. 61-80.

Irvine, Judith T. (1989). When Talk Isn't Cheap: Language and Political Economy. *American Ethnologist* 16, no. 2 (1989), pp. 248-267.

Jaffe, Alexandra. (2007). Minority Language Movements. In M. Heller (dir.), *Bilingualism: A Social Approach*, pp. 50-70. New York : Palgrave Macmillan.

Kelly-Holmes, Helen & Pietikäinen, Sari. (2014), Commodifying Sámi culture in an indigenous tourism site. *Journal of Sociolinguistics*, n°18, pp. 518-538.

Krieg-Planque, Alice. (2010). La formule “développement durable” : un opérateur de neutralisation de la conflictualité. *Langage et société*, vol. 134, no. 4, 2010, pp. 5-29.

Lebaron, Frédéric. (2015). Injonction comptable et révolution culturelle à l'Université. *La nouvelle revue du travail*, n°6, [en ligne]. <http://dx.doi.org/10.4000/nrt.2177>

Lemus, Jorge Ernesto. (2015). *El pueblo pipil y su lengua: de vuelta a la vida*. San Salvador: Editorial Universidad Don Bosco.

Mendoza, Breny. (2018). Can the subaltern save us? *Tapuya: Latin American Science, Technology and Society*, 1:1, pp. 109-122.

MINED (Ministerio de Educación). (2017). *¡Titaketzakan Nawat! ¡Hablemos náhuat! Módulo 1 para docentes*. San Salvador : Ministerio de Educación.

Ministerio de Cultura. (2018). *Titajtakezakan. Hablando a través del tiempo: inventario de la tradición oral de Santo Domingo de Guzmán*. San Salvador : Gobierno de El Salvador.

Morvan, Malo (2019). Pourquoi je ne suis (presque) pas sur Academia.edu®. *Agencements*, 4, 206-231. <https://doi-org.lama.univ-amu.fr/10.3917/agen.004.0206>

Naidoo, Rajani, Shankar, Avi & Veer, Ekant (2011). The consumerist turn in higher education: Policy aspirations and outcomes. *Journal of Marketing Management*, 27:11-12, 1142-1162

Nathan, David. (2008). Digital archives: essential elements in the workflow for endangered languages documentation and revitalisation. In Peter K. Austin (ed.) *Language Documentation and Description*, vol. 5, pp. 103-119. London : SOAS.

OCDE (2021). Reducing the precarity of academic research careers. *OECD Science, Technology and Industry Policy Papers*, n° 113, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/0f8bd468-en>.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre (1995). La politique du terrain. *Enquête*, n°1 (1995), pp.71-109.

Olko, Justyna & Sallabank, Julia. (2021). Welcome! In: Olko, Justyna & Sallabank, Julia (ed.) *Revitalizing Endangered Languages. A practical guide*, pp. 1-6. Cambridge : Cambridge University Press.

Parker, Joe. (2020). Epistemology and Decolonial Politics. *Society and Space*, disponible à l'adresse <https://www.societyandspace.org/articles/epistemology-and-decolonial-politics>.

Pavlenko, Aneta. (2018). 8. Superdiversity and Why It Isn't: Reflections on Terminological Innovation and Academic Branding. In : *Sloganization in Language Education Discourse: Conceptual Thinking in the Age of Academic Marketization*, edited by Barbara Schmenk, Stephan Breidbach and Lutz Küster. Bristol, Blue Ridge Summit : Multilingual Matters, pp. 142-168.

Pennycook, Alastair & Makoni, Sifree. (2019). *Innovations and Challenges in Applied Linguistics from the Global South*. New York : Routledge.

Perley, Bernard C. (2012). Zombie Linguistics: Experts, endangered languages and the curse of undead voices. *Anthropological Forum*, 22(2), pp. 133–149.

Pivot, Bénédicte. (2013). Revitalisation d'une langue post-vernaculaire en pays rama (Nicaragua). *Langage et société* n°145, pp. 55-79.

Rey, Olivier & Feyfant, Annie. (2017). *Les transformations des universités françaises*. [Rapport de recherche] Institut français de l'Éducation, unité veille & analyses.

Rivera Cusicanqui, Silvia (2007). Décoloniser la sociologie et la société. *Journal des anthropologues*, n°110-111, pp. 249-265.

Rivera Cusicanqui, Silvia. (2010). *Ch'ixinakax utxiwa. Una reflexión sobre prácticas y discursos descolonizadores*. Buenos Aires : Tinta Limón.

RJC 2021. (2021). 24èmes Rencontres Jeunes Chercheurs (RJC 2021). « Du linguiste à son objet : la distance en question(s) ». 3 et 4 juin 2021. Appel à communications.

Rossiter, Ned. (2003). Processual Media Theory. *Symploke* 11(1-2), pp. 104-131.

Urciuoli, Bonnie. (2015). La « diversité » comme capital : la re-conceptualisation néolibérale de la différence linguistique et sociale. *Anthropologie et Sociétés*, 39 (3), pp. 91–114.

Vandeveldt-Rougale, Agnès. (2017). *La novlangue managériale. Emprise et résistance*. Toulouse : Érès, collection Sociologie clinique.

Vernet, Samuel. (2020). Sur quelques principes d'argumentation néolibérale dans l'enseignement du français en Acadie. *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n°11, pp. 63-84.

Williams, Raymond. ([1976] 1983). *Keywords: A Vocabulary of Culture and Society*. Oxford: Oxford University Press.

Représentations mutuelles dans la relation chercheur-enquêté

L'ethos en jeu dans l'entretien compréhensif

Manon BOUCHARÉCHAS

LIDILEM, Université Grenoble Alpes
manon.boucharechas@univ-grenoble-alpes.fr

RÉSUMÉ

À travers cet article, je souhaite questionner l'influence des représentations et images de soi dans la relation qui s'est construite entre la chercheuse, en l'occurrence moi-même, et mon informatrice durant la recherche ethnographique mise en place dans le cadre de mon mémoire de master 2. Pour cela, je me suis appuyée sur les transcriptions de deux entretiens compréhensifs. À l'aide d'une analyse discursive dynamique de la relation et des éthè des interactants, j'ai pu me rendre compte de l'enjeu de la construction des images pour les négociations de la relation interpersonnelle entre chercheuse et enquêtée, dont l'effet est perceptible à travers différents phénomènes de conformisation des images que nous nous attribuons mutuellement, qui constituent des biais, matériau heuristique que je tenterai de mettre au jour.

Mots-clés : *entretien compréhensif – représentations – ethos – relation interpersonnelle*

ABSTRACT

Through this paper, I wish to question the influence of representations and self-images that was built in the relationship between the researcher, in this case myself, and my informant, during the ethnographic research set up within the framework of my Master 2 thesis. For this purpose, I relied on the transcripts of two comprehensive interviews. Through a dynamic discursive analysis of relationship and ethos of interactants, I was able to realize what is at stake in the construction of images within the negotiation of the interpersonal relationship between researcher and respondent. Their effect is perceptible through various phenomena of conformation of the images that we attribute to each other, which constitute biases, a heuristic material that I will try to bring to light.

Key words : *comprehensive interview – representations – ethos – interpersonal relationship*

1. INTRODUCTION

Dans le cadre cette réflexion, je me suis demandé à quel niveau mes représentations avaient pu intervenir durant ma pratique de recherche de Master 2 et influencer par la suite mes analyses. J'ai choisi de m'intéresser aux représentations que le linguiste peut avoir des individus avec lesquels se construit sa recherche⁹⁰.

Ce sont très rapidement les aspects relationnels de la méthodologie que j'avais choisie durant ma recherche de master 2 qui m'ont semblé être porteurs des influences principales de mes propres représentations en tant que chercheuse. L'objectif général de cette recherche était de décrire la relation qui se construit dans une classe de Français Langue de Scolarisation (FLSco) en adoptant une approche au croisement entre analyse interactionnelle et démarche ethnographique. Mon « objet principal de recherche » s'est révélé être des personnes et en particulier une enseignante avec laquelle je suis entrée en interaction. J'ai été amenée à côtoyer régulièrement cette enseignante en charge d'une Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants (UPE2A) : une relation s'est de fait construite entre nous. J'avais fait le choix de réaliser des entretiens avec l'enseignante observée afin d'obtenir plus d'informations sur ses représentations.

La construction d'images de soi (ou ethè) dans l'interaction, ainsi que tous les enjeux qu'elle peut induire dans les négociations des relations interpersonnelles, m'ont semblé constituer la source principale d'influences en lien avec les représentations au sein de la relation construite dans le cadre de cette recherche. Ces influences constituent principalement des risques d'omission ou de conformisation dans les éléments récoltés.

2. ELÉMENTS CONTEXTUELS ET PROBLÉMATIQUE

La prise de contact entre moi-même et mon informatrice s'étant effectuée via un tiers, l'enseignante a pu récolter au préalable des informations sur moi, mon sujet, mon opinion sur ce sujet, qui sont venues influencer son positionnement par rapport à moi-même et ces thématiques. Cette enseignante m'avait d'ailleurs été recommandée par ce tiers, un de mes proches et l'un de ses proches collègues depuis plus d'une dizaine années, car elle portait un intérêt pour des thématiques similaires aux miennes. Cette prise de contact médiée, utile et

⁹⁰ Un des axes de réflexions proposés par l'appel à communication.

bienvenue car me permettant d'avoir accès à mon terrain, a probablement induit un partage de représentations communes et la construction d'une image préalable de l'autre.

De plus, à mon arrivée dans l'établissement, je portais le double-statut d'étudiante-chercheuse. Ce double-statut a potentiellement entraîné de nombreuses difficultés à l'enseignante et moi-même pour se positionner l'une par rapport à l'autre, selon lequel des statuts était mis en avant au sein de l'interaction. Ces deux éléments ont pu influencer par la suite notre propre construction d'images face à l'autre et donc les négociations de la relation entre nous.

La problématique ayant guidé ce travail est donc la suivante : en quoi des influences induites par les représentations reliées aux ethè mis en jeu dans la relation interpersonnelle sont identifiables à travers l'analyse du discours des entretiens entre chercheur et enquêté dans le cadre d'une démarche ethnographique ?

Je souhaite identifier et mettre au jour les constructions d'ethè en concordance entre l'enseignante et moi-même, qui s'appuient sur des représentations partagées, co-construites dans le cadre d'une relation d'enquête, car ces enjeux et phénomènes sont autant de faits susceptibles d'induire des risques de conformisation et d'omission d'éléments. Il me semble donc pertinent de les mettre en lumière et de tenter de réfléchir à leurs sources.

3. CADRE THÉORIQUE

3.1.L'ethos : une représentation imaginée et renégociable de l'Autre

3.1.1 La co-construction des représentations sociales en interaction

Les représentations sociales sont des images mentales propres à chaque individu sur les objets du monde qui les entourent (Jodelet, 1989). Les objets auxquels elles peuvent se reporter sont divers : qu'ils soient « une personne, une chose, un événement matériel, psychique ou social, un phénomène naturel, une idée, une théorie » (*ibid.* : 37), ils peuvent aussi bien être réels qu'imaginaires. Ces représentations sont considérées comme sociales dans la mesure où elles sont partagées par un groupe situé, mais sont porteuses dans le même temps de la subjectivité de chaque individu spécifiquement. De fait de leur statut d'images mentales, elles ne sont pas accessibles directement mais par le biais de traces identifiables au sein des discours. Je choisis

de m'intéresser à la façon dont elles donnent des informations sur les placements individuels revendiqués par les interactants, au sein des interactions.

En effet, une partie des représentations co-construites constituent des images de soi que chacun des interlocuteurs se donnent et attribuent à l'autre durant l'interaction (Vasseur, 2001)⁹¹. Cette attribution réciproque d'images nous donne des informations sur l'« imaginaire dialogique » (Vasseur et Hudelot, 1998 : 101) des participants, qui englobe « l'image que chaque locuteur se fait de l'autre » (Vasseur, 2001 : 137) et « la place qu'il s'attribue et attribue à l'autre » (*ibid.*). Ce sont donc ces images revendiquées et attribuées, construites entre moi-même et mon informatrice durant les entretiens de ma recherche, que j'ai étudiées à travers le placement par rapport aux statuts, aux rôles possibles que chacune revendique l'une par rapport à l'autre.

3.1.2 L'ethos discursif, trace de représentations de soi co-construites

Cette définition de l'imaginaire dialogique rejoint le concept d'ethos ou image de soi que les individus construisent et revendiquent durant chaque interaction (Amossy, 2010). Je tiens à délimiter mon propos : l'ethos auquel je m'intéresse ne correspond pas à l'identité réelle des personnes observées mais bien aux stratégies discursives la donnant à voir dans l'interaction (Amossy, 2014 ; Sandré, 2014). L'ethos se construit dès qu'il y a acte d'énonciation (Amossy, 2014 : §9) et donc insertion du locuteur dans son discours.

L'ethos se divise en plusieurs facettes à prendre en compte simultanément : l'ethos affiché, qui comprend l'ethos dit (ce qu'une personne dit d'elle-même) et montré (ce que notre façon de parler et ce dont nous choisissons de parler nous donne comme image, Maingueneau, 2014), l'ethos d'écouteur (De Chanay & Kerbrat-Orecchioni, 2006 : 17), qui correspond au comportement adopté durant l'écoute de l'interlocuteur⁹², et l'ethos prédiscursif ou préalable, que nous nous faisons de notre interlocuteur avant même de l'avoir rencontré (Sandré,

⁹¹ Ainsi, l'ethos peut selon moi être considéré comme une représentation sociale car les images de soi construites par les interactants sont potentiellement partagées par des groupes importants d'individus (on peut par exemple penser à l'ethos d'une personnalité politique). Dans le cas d'un entretien, la visée de l'image est plus restreinte, même si on peut supposer que l'image construite n'est pas destinée uniquement à l'enquêteur, mais également à tout ceux qui pourraient par la suite s'intéresser aux résultats de l'enquête.

⁹² Cela peut être une écoute intéressée, active ou ostensiblement ennuyée par exemple.

2014)⁹³. Processus énonciatif dialogique par nature, l'affirmation de soi se fait par rapport à un autre, auquel on donne également une image en se positionnant soi-même face à lui (De Chanay & Kerbrat-Orecchioni, 2006 ; Amossy, 2014 ; Sandré, 2014).

3.2 La relation interpersonnelle : indice du positionnement réciproque

J'ai choisi d'observer le positionnement qui s'effectue dans le feu de l'interaction⁹⁴. Dans ces conditions, les images co-construites ne correspondent pas forcément à celles revendiquées par les interlocuteurs et entrent en contact dans des points d'achoppement, lieux de négociations des places revendiquées et attribuées. Ce processus d'interlacement réciproque rejoint le fonctionnement de la relation interpersonnelle (Kerbrat-Orecchioni, 1992 ; 1995).

En plus des descripteurs généraux de l'ethos, je me suis donc aidée des outils conceptuels que cette auteure a élaborés pour analyser la structure de la relation interpersonnelle. Cette structure s'appréhende sur deux axes distincts : l'axe horizontal (qui s'interprète en termes de distance - proximité) et l'axe vertical (l'orientation plus ou moins égalitaire - hiérarchique), à l'aide de marqueurs pluricaux appelés « relationèmes » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 39) qui peuvent indiquer un placement sur l'axe vertical et/ou sur l'axe horizontal⁹⁵. Les deux niveaux sont à prendre en compte simultanément. La répartition sur les axes s'actualise continuellement durant l'interaction à travers le discours des interactants : il est possible de renverser la structure de la relation à chaque instant.

3.3 Le cadre de l'entretien compréhensif : des enjeux spécifiques pour une construction atypique des ethè

Les entretiens se déroulent dans un cadre formel, la relation qui s'y construit est typiquement asymétrique (l'enquêteur ayant une position haute du fait de son statut de chercheur, il est celui censé disposer du savoir, qui vient interroger un informateur). Dans les techniques de gestion de l'entretien compréhensif, la relation recommandée est différente. Il est préconisé d'éviter la position haute, de renoncer à son image d'expert et tenter d'opérer un

⁹³ Cet ethos préalable, qui viendra s'ajuster dans le cours de l'interaction peut se rapprocher du concept de réputation. Il peut également être considéré comme un type de prédiscours (Paveau, 2011) portant plus particulièrement sur les interlocuteurs.

⁹⁴ Ce positionnement peut également être effectué en différé, par rapport au discours (réel ou attribué) des autres personnes et ce qu'elles incarnent à travers ce discours : cela rejoint le fonctionnement du dialogisme (Bres : 2017). Ce n'est pas sur cet aspect que je me suis concentrée pour cette analyse.

⁹⁵ Je décris plus précisément ces marqueurs dans le point 3.3.

rapprochement sur l'axe horizontal en tant qu'enquêteur, pour réussir à avoir accès à l'intime, à des "confessions" de la part de l'informateur, tout en conservant une certaine distance (Kaufmann, 2011 [2016] : 46 ; Matthey, 2005 : §5).

Ainsi, la présence de l'enquêteur induit de nombreuses influences sur le discours de l'informateur comme des « inhibitions », un « effort de séduction », une « anticipation des attentes de l'enquêteur » (Schwartz 1993 cité par Matthey 2005), pour réussir à se donner à voir au chercheur de la façon dont il le souhaite (Kaufmann, 2011 [2016]). L'enquêteur doit lui s'« engager activement » (*ibid.* : 19), quitte à se construire une image faussement intéressée, un « rôle de composition » (*ibid.* : 50). Cette implication peut le transformer lui-même (Charmillot & Dayer, 2012). Le contexte de l'entretien compréhensif peut donc fortement impacter la construction des ethè.

Etant donné que la prise de contact entre nous s'est effectuée via un tiers médiateur (un de mes proches et l'un des collègues de l'enseignante depuis une dizaine d'années), sa figure a pu venir influencer nos discours (Matthey, 2005). Bien que l'intervention de cet intermédiaire m'a permis d'entrer plus facilement en contact avec la personne ressource de mon enquête (en créant la chaîne évoquée par Blanchet & Gotman, 2010), la figure de ce contact a pu induire dans l'interaction un désir de lui plaire ou à l'inverse de se libérer d'une frustration imposée par celui-ci (Matthey, 2005 : §34).

De ce fait, la co-construction des ethè est un matériau « de première importance » (Demaizière, 1997 : 398) à interroger, qui nous « renseigne sur le monde observé » (Devereux, 1986 cité par Matthey, 2005 : §10), sur des processus sociaux inhérents aux situations de recherches, aux prises de positions des participants à une enquête de ce type (*ibid.*).

4. METHODOLOGIE

4.1. Un corpus issu d'une démarche ethnographique

Je m'appuie sur une partie des données récoltées dans le cadre de ma recherche de Master 2 (Boucharechas, 2019). Dans ce cadre, j'avais choisi de réaliser une démarche ethnographique (Cambra Giné, 2003), en me rendant dans le dispositif UPE2A d'un lycée polyvalent pour y

observer et décrire la relation construite entre une enseignante et ses apprenants. Je suis allée à trois reprises dans l'établissement. J'y ai enregistré les interactions didactiques lors de 4 heures de cours observées sur une après-midi. J'avais choisi de recueillir le point de vue de l'enseignante à travers des entretiens d'auto-confrontation pour compléter mon analyse interactionnelle. Par manque de temps, j'avais finalement décidé de réaliser des entretiens semi-directifs. Après leur réalisation, l'orientation des questions et la gestion que j'en ai fait m'ont finalement amenée à les catégoriser en tant qu'entretiens compréhensifs (Kaufmann, 2011 [2016]).

Je suis venue au lycée pour une première entrevue d'une durée de trente minutes environ qui m'a permis d'évoquer avec l'enseignante des aspects en lien avec sa vie personnelle, sa formation et le contexte des observations. C'était la première fois que nous discutons en face à face. Je suis ensuite revenue pour réaliser un entretien catégorisé dans un premier temps d'entretien semi-directif d'une heure et demie, dont le but était de recueillir les représentations de l'enseignante sur des thématiques prédéfinies par une grille. Finalement, après avoir réalisé l'entretien en question, je me suis rendue compte que j'avais appliqué les techniques de l'entretien compréhensif à cette entrevue sans l'avoir préparé et théorisé au préalable. Les questions des entretiens portaient principalement sur la relation didactique (son importance pour elle, sa gestion de l'autorité, de la proximité, de la valorisation, de la politesse, ce qu'en pensent ses collègues selon elle), sur des souvenirs d'enseignants qui avaient pu la marquer. J'ai croisé les réponses de l'enseignante avec des éléments se rapportant à ses pratiques professionnelles déclarées. La version transcrite de ces deux entretiens constitue le corpus pour mon analyse. Les entrevues correspondant au matériau sur lequel je me suis appuyée pour avoir accès au positionnement de l'enseignante, elles forment le meilleur lieu pour observer la construction des images de soi et les ajustements dans les prises de position entre nous.

4.2 Une approche dynamique des phénomènes

J'ai réalisé une analyse du discours en interaction telle que décrite par Maingueneau (2012), en m'attendant à relever des aspects sociaux de la parole à l'aide d'outils relevant de la linguistique interactionnelle. Parmi les phénomènes repérables au sein des discours, j'ai fait le choix de m'intéresser à la construction des ethè en suivant deux axes de réflexion successifs.

J'ai caractérisé en premier lieu la relation entre les deux interlocuteurs et ses négociations (Kerbrat-Orecchioni, 1992). J'ai ensuite porté ma réflexion sur les représentations. Mon objectif était d'identifier les ethè catégoriels (Maingueneau, 2014) construits dans ces entretiens. Ces deux réflexions restent complémentaires, les éléments relatifs aux positionnements se posant comme des indices pour accéder aux représentations des interlocuteurs portant sur eux-mêmes et vice-versa. J'ai appréhendé l'élaboration des différentes images identitaires avancées et de la relation dans une perspective dynamique permettant de mettre en relief les effets de la co-présence des interlocuteurs et les ajustements en découlant.

4.3 Des marqueurs discursifs pour des processus intersubjectif et « intra-individuel »

Je me suis aidée des différents marqueurs de la relation interpersonnelle appelés les « relationèmes » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 39). Les « taxèmes » (Kerbrat-Orecchioni, 1992 : 72) sont les marqueurs de l'axe hiérarchique. On peut les classer selon qu'ils indiquent une position haute ou basse, en fonction de leur nature, selon qu'ils interviennent au niveau de la structure de l'interaction⁹⁶, de ses contenus⁹⁷, dans les éléments para-verbaux, non verbaux⁹⁸ et verbaux (les actes de langage). Les « familiaritèmes » (*ibid.* : 41) indiquent la distance ou la proximité entre les interlocuteurs. Ils peuvent être classés de la même façon que les taxèmes⁹⁹. Parmi les familiaritèmes verbaux, on retrouve principalement les termes d'adresses (avec des surnoms partagés ou affectueux), les implicites et allusions à des références communes, témoins d'une histoire interactive partagée.

Les marqueurs de l'ethos, nombreux et variés (à la fois verbaux, paraverbaux et non verbaux), peuvent avoir plusieurs significations. Il est possible d'analyser l'ethos selon qu'il se rattache à trois niveaux : expérientiel (catégories psychologiques spécifiques), idéologique (placement dans des champs précis, comme de gauche, de droite) ou catégoriel (que l'on peut relier aux différents statuts et positions sociales, Maingueneau, 2014). Comme le précise bien cet auteur,

⁹⁶ La distribution des tours de paroles, le fonctionnement des prises de paroles, l'organisation globale de l'interaction.

⁹⁷ Le choix des thèmes, le fait d'imposer son opinion, son interprétation aux autres.

⁹⁸ La proxémie, la gestuelle et l'intonation.

⁹⁹ Dans le cas d'une relation proche on peut par exemple constater du mimétisme comportemental et verbal, une accélération du débit et un adoucissement du timbre, une augmentation du nombre de chevauchement.

« l'éthos reste une catégorie insuffisamment spécifiée pour être à la mesure de la diversité des situations de communication ». Pour pallier cette difficulté je propose de compléter l'étude des marqueurs de la relation avec les marques des processus de catégorisation¹⁰⁰, de dislocation¹⁰¹ relevés par Moore (2001) et Berthoud (2001) et notamment celles en lien avec les procédés d'énonciation (Kerbrat-Orecchioni, 1980), car en tant que traces de l'inscription des sujets dans le discours, ils sont porteurs d'informations sur la façon dont les personnes se définissent, se catégorisent elles-mêmes.

Parmi les recherches déjà réalisées sur l'éthos, j'ai identifié un type d'éthos utile pour cette analyse : celui d'« expert ¹⁰²» (Vasseur & Hudelot, 1998). Différentes stratégies de gestion de l'éthos, en lien avec la reconstruction qui s'opère entre les paires éthos préalable/actualisé et éthos attribué/revendiqué, sont également identifiables. En dehors d'une confirmation ou d'une infirmation des images, Amossy expose des stratégies correspondant à un « retravail du déjà-dit, une reprise et une modulation d'images verbales préexistantes » (2014 : 24). Un ajustement est en jeu lorsqu'on constate des changements dans les images en jeu (« tentative de réorientation », de « transformation », *ibid.*).

5. ANALYSE ET RÉSULTATS

Je commencerai par décrire comment la relation évolue entre les deux entretiens. L'importance du rapport au savoir dans l'entretien compréhensif est mise en évidence. Un ajustement des éthè semble bel et bien avoir lieu entre nous : j'ai pu prendre conscience de l'influence liée à la présence de la figure du tiers. L'enseignante interrogée opère une conformisation de son éthos aux représentations co-construites au cours de l'interaction.

¹⁰⁰ Toutes les verbalisations et attributions de caractéristiques à un objet du discours, les différentes déterminations, qui le placent dans des catégories co-construites durant l'interaction, ainsi que les réflexions sur cet objet, le positionnement par rapport à lui (Moore, 2001 & Berthoud, 2001).

¹⁰¹ Tous les procédés permettant de faire évoluer les catégorisations, que ce soit en les réduisant, les étoffant davantage. Par rapport aux procédés de réduction, j'ai principalement identifié l'acte de faire référence à une personne ou un groupe de personne en utilisant « c' » ou « ça », qui donne l'impression que les concernés perdent leur statut de personne (Berthoud, 2001).

¹⁰² Dont le positionnement évoque des personnes qui « font la leçon » (Vasseur & Hudelot, 1998 : 105).

5.1 Evolution de la relation interpersonnelle entre enquêteur et informateur

5.1.1 Diminution de la hiérarchie et rapprochement

La structure de la relation donne des indices sur la validation ou le refus des images avancées, selon le degré de compétition ou d'harmonie dans les placements réciproques. On peut voir dans nos transcriptions que cette structure évolue entre le premier et le deuxième entretien.

Dans les deux entretiens, une position haute m'est allouée par les critères de l'interaction : en tant qu'enquêtrice, je dirige les thématiques, je pose les questions, ce qui constitue de forts taxèmes de position haute. On constate une orientation compétitive pendant le premier entretien¹⁰³ caractérisée par la présence de nombreux taxèmes de la part de chacune d'entre nous (notamment beaucoup d'interruptions et de chevauchements), même si ces derniers sont accompagnés de signes d'égalité (usage réciproque du pronom « tu »). On retrouve moins de traces de compétition dans le deuxième entretien malgré sa longueur plus importante (694 tours de parole¹⁰⁴ contre 291). Dans ce dernier, je valide et valorise toutes les réponses de l'informatrice¹⁰⁵ selon les recommandations concernant la tenue des entretiens compréhensifs. L'évolution sur l'axe vertical semble être induite par l'adoption d'une attitude compréhensive de ma part, qui correspondrait à l'« ethos d'écouteur » spécifique à l'entretien compréhensif. La structure de la relation à la fin de l'entretien est marquée par de l'égalité et de la proximité (le registre de langue de l'enseignante se relâche, signe qu'elle se sent davantage à l'aise et estime pouvoir parler naturellement, nous partageons des rires).

Bien que pouvant être considérée dans une position surplombante par rapport à l'enseignante du fait de mon statut de chercheuse, j'avais également revendiqué et mis en avant mon statut d'étudiante venant observer une enseignante expérimentée lors de la prise de contact. La tension entre une double position à la fois élevée et basse par rapport à l'enseignante semble avoir été source de difficulté pour moi dans l'adoption d'un positionnement et donc d'un ethos adéquat à la situation. Le changement de position peut être relié à la temporalité entre les deux entretiens, mais surtout au fait que mon idée de base de réaliser des entretiens semi-

¹⁰³ Qui, comme je le rappelle, constitue notre première rencontre en face-à-face donc la mise en contact entre nos ethè préalables et les ethè que nous attribuons / que nous nous voyons attribués par l'autre.

¹⁰⁴ Désormais TP.

¹⁰⁵ Peut-être est-ce là un effet de l'expérience, car c'est la deuxième fois que j'anime ce type d'entretien à ce moment-là.

directif a évolué lors de la découverte des techniques de gestion de l'entretien compréhensif. Mon « intériorité » semble avoir été imprégnée par cette expérience (Charmillot & Dayer, 2012 : 166), je me suis donc adaptée à la position de l'enseignante, et ai accepté d'abandonner ma place symbolique (voir partie 5.2.2).

5.1.2 L'enjeu du rapport au savoir dans l'entretien compréhensif

La compétition sur l'axe vertical lors du premier entretien peut s'expliquer par l'enjeu de la position haute par rapport au savoir entre nous. Lors du troisième tour de parole¹⁰⁶ de l'extrait ci-dessous, j'introduis (M) un danger pour l'image de l'enseignante (S), en lui posant une question sur sa classe pour laquelle elle n'a pas de réponse. Je prends donc une image d'experte, une position haute relative au savoir par rapport à elle :

| | | |
|---|---|--|
| 1 | M | Donc euh tu sais il faut que je décrive le contexte lui-même grand politique gouvernement et tout donc j'ai été chercher des informations sur les UP- c'est une classe UPE2A c'est ça/ |
| 2 | S | Eh bah alors (<i>tousse</i>) euh : je pense puisque l'inspecteur moi quand il est venu il l'a appelée comme ça hein |
| 3 | M | Ouais donc c'est ça |
| 4 | S | Fin tu sais le chargé d'inspection d'ailleurs j'ai pas eu mon rapport mais il l'a appelé comme ça lui hein donc euh : donc donc voilà |

Tableau 1. Extrait n°1 de l'entretien n°1¹⁰⁷

Durant le reste interaction, l'enseignante tente de reprendre le dessus pour obtenir l'image d'experte à l'aide de différentes stratégies comme des références à une autorité extérieure (TP4 & 6 ci-dessus), des interruptions, des propositions d'aide et des conseils. J'ai eu des difficultés à lui accorder cette position haute par rapport au savoir qu'elle tente ainsi de s'attribuer. Ainsi, je l'interromps à plusieurs reprises, je tente de lui montrer que je connais les ressources qu'elle me propose, comme dans l'exemple suivant :

¹⁰⁶ Désormais TP.

¹⁰⁷ Pour rappel / : / Allongement de la syllabe / :: / Allongement plus long de la syllabe / + / Pause (1 à 2 secondes) / ++ / Pause plus longue (3 à 4 secondes) / (rires) / Commentaire sur le non verbal ou le paraverbal / tronq- / Mot tronqué / * / Modalité exclamative / exemple / Chevauchement 10 Des prénoms fictifs ont été attribués à l'ensemble des participants.

| | | |
|----|---|---|
| 16 | S | <u>Oui</u> tu l'as ce document / ouais <u>ça te dit quelque chose</u> |
| 17 | M | <u>Bah j'ai trouvé des trucs</u> sur internet bah du coup j'ai essayé de trouver des sources quoi sur Eduscol et tout ils ont mis <u>des PDF je crois</u> |
| 18 | S | <u>Eh bah</u> y'a le truc justement que ce prof qui est venu m'inspecter avait fait |

Tableau 2. Extrait n°2 de l'entretien n°1

Lors du deuxième entretien, la relation entre nous est plus harmonieuse en termes de placement : je me montre plus en accord avec les propos avancés par l'enseignante. Celle-ci peut donc librement se construire un ethos d'enseignante « experte ».

5.2 Un « putsch » ethothique

5.2.1 L'enseignante : d'« informatrice » à « formatrice »

On trouve les traces discursives de cet ethos pédagogue¹⁰⁸ tout au long du discours de l'enseignante. Il se caractérise chez elle par l'énonciation de nombreuses règles (utilisation de « il faut » à 14 reprises accompagné de phrases comprenant l'idée d'obligation¹⁰⁹ et de norme¹¹⁰) ainsi que de conseils¹¹¹. Elle se rattache trois fois à son ancienneté durant l'entretien, comme dans l'extrait suivant :

| | | |
|----|---|--|
| 62 | S | <u>Après c'est aussi</u> au bout de vingt-cinq ans d'enseignement |
| 63 | M | Ouais |
| 64 | S | 'Fin vingt-cinq ans + au bout de <u>quelques années que tu fais ça</u> |
| 65 | M | <u>Oui oui</u> |

¹⁰⁸ Comme cité dans la partie théorique, cet ethos est décrit par De Chanay & Kerbrat-Orecchioni (2006).

¹⁰⁹ « t'es obligé de fonctionner comme ça sinon ça : ça colle pas » (TP200).

¹¹⁰ « non normalement faut pas euh : faut pas les sanctionner parce que : parce que comment dire on a pas su enfin les profs ont pas su faire » (TP460).

¹¹¹ Du début à la fin de l'entretien : « quand tu leur rentres dedans t'obtiens rien » (TP26), « faut doser quoi il faut doser le truc [l'autorité] » (TP30) ; il faut également gérer « y'a aussi q- fin l'interaction entre eux » (TP38) ; « il faut quand même euh : ouais les valoriser » par les notes (« l'autre fois la fois d'après je sais plus quand ils ont vu leurs bulletins ils ont dit ah ouais on a vu notre moyenne ah ouais on a vu nos notes ouais on a vu j'ai dit bah ouais comme je vous ai dit quoi tu vois », TP104) ou par des compliments (TP148 « Lola après du coup elle avait le sou- enfin elle m'a souri à un moment elle m'a regardée mais dans le sens de : bah c'est bien ce que vous avez dit de moi ») ; il « faut s'intéresser à eux + » (TP172) ; « faut se remettre aussi soi en question le prof parce que sinon : (*elle souffle*) » (TP196) ; « c'est important aussi parce que : pas faire de différences sinon là t'es foutu là » (TP222) ; « faut observ- tu sais quand tu les observes quand même t'apprends tu vois des trucs tu devines des trucs quoi » (TP268).

| | | |
|----|---|--|
| 66 | S | Evidemment quand tu débutes je pense que : tu penses pas à ça hein |
| 67 | M | Non |

Tableau 3. Extrait n°1 de l'entretien n°2

Ce faisant, elle se positionne comme une enseignante expérimentée, une « experte » dont l'objectif est de transmettre son savoir à son interlocutrice (« i- il faut quand même expliquer ça aux futurs profs parce que : parce que sinon bah : ouais », TP683), c'est-à-dire moi-même.

5.2.2 La chercheuse : d'« experte » à «étudiante »

La revendication d'un ethos d'experte par l'enseignante me renvoie réciproquement à une place d'étudiante. On voit dans l'extrait suivant que celle-ci me catégorise à travers l'usage du pronom « vous » comme membre d'un groupe d'étudiant :

| | | |
|-----|---|---|
| 466 | S | Mais bien sûr* bien sûr parce que je suis pas persuadée que vous ayez un truc genre euh : j'sais pas enfin à l'ESPE est-ce qu'il y a un truc genre euh : mais je crois pas hein parce que j'ai une collègue qu'avant enseigné une année à l'ESPE + y'a pas comment dire le : les petites astuces ou comment faire en classe ou comment réagir je pense <u>pas qu'il y ait</u> |
| 467 | M | <u>Mhmmh y'a pas</u> |
| 468 | S | Non y'a pas hein c'est <u>bien dommage</u> |
| 469 | M | <u>En cours</u> enfin moi je suis pas dans le même euh : |
| 470 | S | Ouais / |
| 471 | M | Je suis pas à l'ESPE hein |

Tableau 4. Extrait n° 2 de l'entretien n°2

Malgré la tentative ci-dessus (TP469) de changer la catégorie dans laquelle l'enseignante m'a introduite, je ratifie à d'autres moments cette catégorisation. Dans l'exemple ci-dessous par exemple, je m'attribue explicitement une image de novice en me positionnant au sein de mon groupe classe de Master par l'usage des pronoms « nous » et « on » face au « ils » qui correspond aux enseignants, tout en admettant qu'on n'« apprend pas trop » :

| | | |
|-----|---|--|
| 269 | M | Ouais ouais d'accord + c'est vrai que nous on nous apprend pas trop euh : |
| 270 | S | Ah ouais / |
| 271 | M | A faire des trucs c- bah pas : ils nous disent qu'il faut s'adapter à eux mais ils nous disent pas |
| 272 | S | <u>Ouais</u> |
| 273 | M | <u>Qu'on s'en rendra compte par l'observation</u> |

Tableau 5. Extrait n°3 de l'entretien n°2

Le fait que j'accepte cette image qu'elle m'attribue constitue un ajustement de mon ethos à celui qu'elle m'a attribué lors du premier entretien. Ce faisant, je lui reconnais la place d'experte et de formatrice qu'elle revendique, ce qui explique des négociations plus harmonieuses au niveau de la relation interpersonnelle (moins de taxèmes de chacun de nos côtés, une plus grande proximité). Je perds néanmoins ici en partie mon statut de chercheuse.

5.3. Influences des représentations co-construites sur le positionnement

5.3.1. Autocatégorisation de l'enseignante dans des catégories hétéroattribuées

Durant l'interaction, j'attribue à mon informatrice l'image d'une enseignante « drôle » (TP356 « du coup tu parlais de tu les fais rigoler tu m'as dit que tu aimais bien les faire rigoler ») en pensant reprendre une parole qu'elle n'a en réalité pas énoncée. Par la suite, elle avancera à trois reprises des anecdotes pour me montrer que cette image lui correspond. On voit ici une conformisation de l'ethos dit de l'enseignante à l'ethos que je lui ai attribué :

| | | |
|-----|---|--|
| 372 | S | <u>C'est pas des trucs</u> que voilà + donc c'est important aussi pour eux parce que bien : ils voient aussi que on est comme eux qu'on rigole de temps en temps <u>voilà en restant sérieux aussi</u> |
| 373 | M | <u>Eh oui oui oui</u> c'est ça c'est que tu- |
| 374 | S | Après par contre y'a des profs non qui je pense qui ne font jamais qui rigolent jamais qu'ont pas d'humour : faut pas en avoir parce que voilà mais à un moment euh : |

Tableau 6. Extrait n°4 de l'entretien n°2

Dans la même logique, nous co-construisons finement un ethos collectif des « mauvais » enseignants tout au long de l'entretien¹¹². J'ai pu remarquer que l'enseignante tente systématiquement de se construire une image en accord avec la catégorie opposée qui serait celle des « bons » enseignants, à la fois en se donnant à voir à travers des anecdotes valorisantes pour elle ou en se détachant des « mauvais ». Elle adopte une attitude fortement critique envers eux¹¹³. Dans l'extrait ci-dessus, elle se rattache à la catégorie des enseignants qui rigolent avec le pronom inclusif « on » (TP372) tout en se détachant « des profs [...] qui rigolent jamais ». À travers l'usage du démonstratif « ça » dans le TP107 (voir les extraits cités dans les notes de bas de page) en tant que procédé de dislocation et d'autres groupes nominaux (« des collègues », « celui qui s'en fout » et « les autres »), elle objectivise ces enseignants comme ne fonctionnant pas comme elle.

Ces exemples constituent selon moi les traces d'une conformisation des images revendiquées par l'enseignante à des représentations mutuelles. L'enseignante semble donc être dans ce que Matthey appelle une stratégie de séduction (2005) : elle identifie les catégories que je valorise pour se donner une image qui s'y conforme.

5.3.2. Influence de la figure du tiers sur la prise de position

Dans la même logique, j'ai pu constater plus précisément le processus de catégorisation de soi en fonction de l'image du tiers introduite dans l'entretien. L'enseignante se compare à lui à deux reprises pour me montrer qu'elle est semblable à lui en termes d'image professionnelle (TP131 « même ton proche hein on en est tous au même point » ; TP679 « il en avait parlé à ton proche puis après il me dit ouais alors j'ai quelque à vous dire madame (*rires*) ») : la construction de l'image qui a lieu dans notre interaction s'opère donc aussi par rapport à lui mais de façon interposée, dans la logique d'un désir de plaire (Matthey, 2003 : §34). J'introduis moi-même la figure de mon proche dans le cours de l'interaction :

¹¹² J'introduis la catégorie des « mauvais » enseignants à trois reprises : TP71 « je sais que y'a des profs par exemple qui : qui s'en fichent », TP185 « c'est vrai que ça tous les enseignants ne sont pas : dans cette : » et TP285 « j'ai toujours entendu par exemple des profs dirent euh : j'suis pas là pour vous aimer euh ». De son côté, mon informatrice fait référence à eux à pas moins de 21 reprises.

¹¹³ « ça a gueulé parce que ils ont quinze en FLE » (TP107), « c'est important sinon tu tu : sinon bah tu fais comme des collègues qui galèrent pendant deux ans deux ans et demi puis après en terminale qui se disent ah ouais pourquoi ça se passe mal » (TP246), « évidemment celui qui s'en fout le prof tu sais euh les gamins ils vont rentrer ils vont s'asseoir n'importe comment ils vont faire du bruit » (TP280), « et y'en a ouais les autres y'a d'autres profs* + alors après ils : ils comment dire ils sont pas bien ils le vivent mal ces gens-là » (TP300), entre autres exemples.

| | | |
|-----|---|--|
| 343 | M | mh ok + bon de toute façon moi c'était sûr que j'étais plus partie euh j'étais plus dans ces eaux-là hein |
| 344 | S | ouais je pense |
| 345 | M | par exemple mon proche me parlait d'enseignant qui avait besoin de bouc émissaire + tu vois/ |
| 346 | S | ah ouais aussi bah oui pour euh : pour trouver l'excuse entre guillemets de son cours mal au fait au prof bah bien sûr |

Tableau 7 : extrait n°5 de l'entretien n°2¹¹⁴

Cet extrait semble confirmer que le cas d'une prise de contact par un tiers influence la parole recueillie, il induit la construction d'un ethos préalable en fonction de la figure de ce tiers. De ce que je sais, il n'y a pas d'enjeux et d'attentes spécifique par rapport à lui pour l'enseignante. Ils sont au même niveau dans la hiérarchie et entretiennent une relation amicale. Pour autant, réussir à se faire voir comme faisant partie du même groupe semble l'enjeu principal de mon enquêtrice. Elle semble chercher se construire un ethos par rapport à lui également dans l'entretien, que je pourrai ensuite lui rapporter.

On peut également identifier dans l'extrait ci-dessus une verbalisation de l'ethos préalable que l'enseignante m'attribuait : dans le TP 343, je me catégorise en accord avec les représentations que nous avons co-construites désignées par l'expression « ces eaux-là ». À travers son intervention « ouais je pense », elle verbalise explicitement son accord avec la catégorisation qu'elle m'attribuait au préalable que j'ai moi-même verbalisée.

6. DISCUSSION

L'étude des représentations en jeu au sein de la co-construction des ethè dans la relation enquêteur-enquêté permet de mieux comprendre les enjeux de l'entretien compréhensif. On a pu constater des traces de conformisation des images entre moi-même et l'enquêtée. L'ambiguïté de mon double statut d'étudiante-chercheuse a posé des difficultés à l'enseignante pour m'attribuer une image préalable adéquate lui permettant elle-même de se positionner par rapport à moi, et à moi-même pour adopter un positionnement adéquat à l'entretien compréhensif. Les tensions entre tous ces différents statuts, et notamment ceux en lien avec le rapport au savoir, entraînent une évolution des positionnements entre les deux

¹¹⁴ Dans cet extrait, l'expression « mon proche » a été utilisée pour remplacer le terme exact le désignant.

entretiens. La conformisation du mien, dans la logique de la gestion des entretiens compréhensifs, permet de mettre en confiance mon informatrice et d'éviter la compétition entre nous. Je perds cependant en partie ma position de chercheuse.

On voit ici l'influence du contact des ethè sur les propos recueillis. L'enseignante peut avoir caché dans son discours des aspects de sa pratique qu'elle considère comme non-conformes aux images des « bons » enseignants. À travers les anecdotes valorisantes qu'elle énonce, elle tente de se construire une image idéalisée, semblable à celle du tiers, qu'elle peut vouloir lui renvoyer par mon intermédiaire.

Cet écart entre son discours et sa pratique était d'ailleurs ressorti dans l'analyse de mémoire de master (des attaques et moqueries, qui étaient énoncées comme à éviter était présentes). Comme je m'étais posée en accord avec l'image qu'elle se construisait, j'avais moi-même eu du mal à séparer sa parole de la mienne, à repérer et accepter ces éléments « déviants » (j'avais par exemple considéré une moquerie comme signe de proximité alors qu'elle constituait une attaque selon ma directrice de mémoire). L'enquêteur et l'enquêté sont donc bien tous deux impactés par la relation construite (Matthey, 2005), qui peut avoir par la suite une influence sur l'interprétation du chercheur.

Cette analyse est donc pertinente car elle permet de mettre au jour la configuration sociale inhérente à la situation d'enquête et ces enjeux (Papinot, 2013), et de mieux « reconnaître pleinement que l'enquêteur, quelles que soient les modalités de sa présence, constitue un nouvel élément sur l'échiquier de la configuration sociale étudiée » (*ibid.* : §24). Ainsi, si des changements sont décelables entre pratiques observées, pratiques énoncées et images revendiquées, c'est justement ce changement qui est intéressant à prendre en compte. Un autre intérêt de cette réflexion est de s'interroger sur la relation qui se construit au sein des entretiens, une des dimensions inhérentes à la situation d'enquête de plus en plus questionnée¹¹⁵.

J'identifie toutefois des limites à cette réflexion. Une première limite est celle du nombre d'intervenants dans le corpus et de la taille de ce dernier, restreinte. La deuxième limite est relative aux outils d'analyse : établir une typologie stricte des marqueurs de l'ethos n'est pas

¹¹⁵ Voir notamment Papinot (2013), Greco (2010), et Matthey (2005).

possible, une réflexion est toujours en cours sur ce point. Mon utilisation de marqueurs relatifs à la relation / aux représentations / à l'énonciation constitue une proposition de ma part pour contribuer à cette réflexion.

BIBLIOGRAPHIE

Amossy, R. (2010). *La présentation de soi : ethos et identité verbale*. Paris : Presses universitaires de France.

Amossy, R. (2014). L'éthos et ses doubles contemporains. Perspectives disciplinaires. *Langage et société*, 149(3), 13. <https://doi.org/10.3917/ls.149.0013>

Berthoud, A. C. (2001). Traces discursives de la construction des représentations. Dans D. Moore (dir.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage : références, modèles, données et méthodes* (149-163). Paris : Editions Didier.

Blanchet, A. et Gotman, A. (2010). *L'entretien ; l'enquête et ses méthodes* (2^e édition). Paris : Armand Colin.

Boucharechas, M. (2019). *Relation interpersonnelle entre enseignant et apprenants en FLSco. Un paradoxe entre autorité et proximité* (Mémoire de Master). Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Bourdieu, P. (2003). L'objectivation participante. *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 150(5), 4358.

Bres, J. (2017). Dialogisme, éléments pour l'analyse. *Recherches en didactique des langues et des cultures*, 14(2), n.p. <https://doi.org/10.4000/rdlc.1842>

Cambra Giné, M. (2003). *Une approche ethnographique de la classe de langue*. Paris : Editions Didier.

Charmillot, M. et Dayer, C. (2012). La démarche compréhensive comme moyen de construire une identité de la recherche dans les institutions de formation. *Pratiques de recherche dans les institutions de formation des enseignant.e.s*, (15), 163-179.

Demazière, D. (1997). Kaufmann Jean-Claude, L'entretien compréhensif. *Revue française de sociologie*, 38(2), 398399.

De Chanay, H. C. et Kerbrat-Orecchioni, C. (2006). *100 minutes pour convaincre : l'éthos en action de Nicolas Sarkozy*. Communication présentée au 6^e Congrès Mondial de Linguistique

Française (Stockholm, Suède). Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00352749>

Greco, L. (2010). Dispositifs de catégorisation et construction du lien social : l'entrée dans une association homoparentale. *Genre, sexualité et société*, 4, n.p. <https://doi.org/10.4000/gss.1649>

Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : un domaine en expansion. Dans D. Jodelet (dir.), *Les représentations sociales* (3161). Paris : Presses Universitaires de France.

Kaufmann, J.-C. (2011 [2016]). *L'entretien compréhensif*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand Colin.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1992). *Les Interactions verbales. Tome II*. Paris : Armand Colin.

Maingueneau, D. (2012). Que cherchent les analystes du discours ? *Argumentation et Analyse du Discours*, 9, n.p. <https://doi.org/10.4000/aad.1354>

Maingueneau, D. (2014). Retour critique sur l'éthos. *Langage et société*, 149(3), 31-48. <https://doi.org/10.3917/lis.149.0031>

Matthey, L. (2005). Éthique, politique et esthétique du terrain : cinq figures de l'entretien compréhensif. *Cybergeos*, (Article 312), n.p. <https://doi.org/10.4000/cybergeos.3426>

Moore, D. (2001). Les représentations des langues et de leur apprentissage. Itinéraires théoriques et trajets méthodologiques. Dans D. Moore (dir.) *Les représentations des langues et de leur apprentissage : Références, modèles, données et méthodes* (722). Paris : Editions Didier.

Papinot, C. (2013). Erreurs, biais, perturbations de l'observateur et autres « mauvais génies » des sciences sociales. *SociologieS* (dossier), n.p. <https://doi.org/10.4000/sociologies.4534>

Paveau, M.-A. (2011) Quelles données entre l'esprit et le discours ? Du préconstruit au prédiscours. *L'analyse du discours. Notions et problèmes* (19-37). <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00596737>

Sandré, M. (2014). Éthos et interaction : analyse du débat politique Hollande-Sarkozy. *Langage et société*, 149(3), 69-84. <https://doi.org/10.3917/lis.149.0069>

Vasseur, M.-T. (2001). Places discursives, imaginaire dialogique et apprentissage de la langue. Dans D. Moore (dir.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes* (133-148). Paris : Editions Didier.

Vasseur, M.-T. et Hudelot, C. (1998). Imaginaires et pratiques didactiques dans les dialogues expert / novices. Dans *Actes du colloque COFDELA, 1998*, 100-112.

La langue en débats dans des discours de linguistes

Controverses sur l'écriture inclusive

Claire DOQUET

Université de Bordeaux
claire.doquet@u-bordeaux.fr

PRÉALABLE

Cet exposé ne se veut ni érudit, ni exhaustif. Il rend compte de ma contribution à la formation doctorale de l'ED Sciences du Langage, et son objectif serait plutôt de redonner place au concept de langue dont, c'est du moins l'impression que j'ai eue au moment où j'ai dirigé avec bonheur cette ED, certains doctorants ont parfois du mal à en mesurer la portée. Je remercie les organisatrices (j'utilise, pour une fois et comme un clin d'oeil à mon propos à venir, le féminin générique) de m'avoir invitée pour cette conférence¹¹⁶. Lorsque je l'ai prononcée, notre collègue Danielle Manesse, professeure émérite à la Sorbonne Nouvelle, était de ce monde. Cette modeste contribution est dédiée à sa mémoire.

1. INTRODUCTION

Le 18 septembre 2020 paraissait dans l'hebdomadaire *Marianne* une tribune signée par trente-deux linguistes et titrée « Une écriture excluante qui s'impose par la propagande » (<https://www.marianne.net/agora/tribunes-libres/une-ecriture-excluante-qui-s-impose-par-la-propagande-32-linguistes-listent-les>). Cette tribune attaquait, chacun s'en souvient, l'écriture inclusive comme imposant « des pratiques relevant d'un militantisme ostentatoire sans autre effet social que de produire des clivages inédits ». Une semaine plus tard paraissait dans le blog du quotidien *Médiapart* (<https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/250920/au-dela-de-l-e-criture-inclusive-un-programme-de-travail-pour-la-linguistique-d-aujour>) une réponse titrée « Au delà de l'écriture inclusive: un programme de travail pour la linguistique d'aujourd'hui » et signée par soixante-cinq linguistes, soupçonnant les précédents de vouloir « confiner la linguistique en dehors du social, du politique et du médiatique en rêvant ainsi d'une discipline sans ancrage dans le réel langagier de leur époque, et en faisant passer leur propre position idéologique pour de la neutralité ». Je n'essaierai pas ici de trancher ce débat, dont les arguments ont fait par ailleurs l'objet de nombreuses

¹¹⁶ Je remercie Jacqueline Authier-Revuz, Jean-Marie Fournier et Gabriella Parussa pour leur relecture de cet article et leurs précieux conseils.

publications. Ce qui m'intéresse - et qui justifie, deux ans plus tard, un retour sur ces tribunes - est le positionnement théorique des linguistes signataires, notamment la conception de la langue qui semble prévaloir dans les propos tenus. Et aussi la nécessité, me semble-t-il, de clarifier en quoi ces débats de linguistes, dont le caractère idéologique est mis en exergue par les tenants de l'écriture inclusive,¹¹⁷ peuvent être aussi des débats de linguistique. Il s'agit donc de penser l'articulation entre des discours opposés, polémiques, tenus par voie de presse puis amplifiés, de manière brutale et malheureuse, sur les réseaux sociaux. Ce que je voudrais aujourd'hui, c'est déplier les discours non pas, comme cela a été fait maintes fois, en les situant sur un plan idéologique et en faisant appel à des opinions politiques, qui d'ailleurs ne sont homogènes ni dans un camp, ni dans l'autre. Je veux chercher, derrière ces positions de linguistes, où est la langue, en quoi le concept joue dans l'appréhension des marques du genre, comment la langue est évoquée et, quand elle est absente, savoir par quoi elle est remplacée.

Ces deux tribunes n'ont pas surgi de rien. L'écriture inclusive a fait du bruit à la rentrée 2017, avec la parution aux éditions Hatier d'un manuel d'école primaire dont les titres et sous-titres utilisent le point médian ; ceci faisait suite, entre autres, à la publication en 2015 par le Haut Conseil à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, du guide *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe* (France, 2016). Cet ouvrage, qui se présente comme un « guide pratique », formule « dix recommandations pour communiquer sans stéréotypes ». Il est consécutif à l'adoption en 2008, par le Conseil de l'Europe, de la *Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur les normes et mécanismes d'égalité entre les femmes et les hommes* visant « l'élimination du sexisme dans le langage et la promotion d'un langage reflétant le principe d'égalité entre les femmes et les hommes » (https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectID=09000016805d4ab3).

Citons encore deux ouvrages et numéros de revues parus en 2019 sur la question, et représentants du jeu d'oppositions auquel nous assistons et participons en tant que linguistes. D'abord, le tome 11.1 de la revue *Le Discours et la langue*, coordonné en 2019 par Alain Rabatel et Laurence Rosier (Rabatel & Rosier, 2019), qui a pour titre *Les défis de l'écriture*

¹¹⁷ Dans son analyse de la résistance au changement du langage sexiste chez les universitaires et en particulier les linguistes, Norma Shepelak (1980) soutient que la base de la résistance est la continuation du contrôle sociopolitique par les hommes. Si l'on transpose ses propos quarante ans plus tard, on pourrait en conclure que le conservatisme est à l'oeuvre chez les détracteurs de l'écriture inclusive, et le progressisme, du côté de ses promoteurs.

inclusive et qui défend son usage. L'introduction du volume présente un historique des diverses étapes de la féminisation du lexique, en particulier les noms de métier. Ensuite, l'ouvrage de Danielle Manesse et Gilles Siouffi *Le féminin et le masculin dans la langue. L'écriture inclusive en question* (Manesse & Siouffi, 2019) dont le titre indique le propos, centré sur la langue comme espace autonome où fonctionnent des règles propres. Les auteurs distinguent radicalement le monde – avec des hommes et des femmes – et la langue – avec du masculin et du féminin sans rapport avec les hommes et les femmes du monde. Cet ouvrage articule notamment l'histoire de la langue (avec des spécialistes comme Bernard Colombat ou André Chervel) et l'élargissement à d'autres langues : l'allemand, l'anglais, l'arabe.

Mon propos va s'organiser autour de deux grandes thématiques : je vais d'abord évoquer des secteurs d'exercice de l'écriture inclusive, que j'envisage de manière globale sans la réduire au point médian, à savoir la possibilité pour les locuteurs d'englober explicitement le féminin dans la référence de leurs dires. J'en viendrai ensuite à questionner la conception de la langue qui prévaut ou semble prévaloir dans les discours linguistiques des deux bords, en réfléchissant sur la distinction entre l'ordre de la langue et celui du monde ainsi que sur l'évolution, ces quarante dernières années, de la linguistique, et sa mutation en ce qu'on appelle aujourd'hui les Sciences du langage.

2. NOMMER LES FEMMES

Lancée par des féministes dans les années 1970, la féminisation des noms de métiers est un aspect de l'inclusion générique relativement consensuel aujourd'hui. En 1984 fut créée la « Commission de féminisation des noms de métier et de fonction » que présidait Benoîte Groult. Dans sa préface au *Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions* (Becquer et al., 1999) Lionel Jospin, alors Premier Ministre, indique que

« le rôle du Gouvernement ne peut certes pas être en la matière d'imposer une norme [...] mais [de] montrer l'exemple dans la sphère qui est la sienne, celle des services publics. Qu'une femme exerçant les fonctions de directeur d'école porte depuis plus d'un siècle le titre de directrice alors que la femme directrice d'administration centrale était encore, il y a un an, appelée « madame le directeur » atteste, s'il en était besoin, que la question de la féminisation des titres est symbolique et non linguistique. » (*ibid.* : 5).

Le rapport lui-même énonce les règles de formation du féminin, étudie ses difficultés possibles et présente une liste de substantifs féminins pouvant se substituer à la forme masculine correspondante. D'un point de vue linguistique, cette question a trait à la désignation du monde par le langage, et met en avant la relation entre le genre d'un mot en langue (genre grammatical) et le genre de ce qu'il désigne dans le monde (genre dans le réel). Il s'agit de créer des néologismes, ou de rétablir l'usage perdu de formes existant dans la langue, pour inclure explicitement les femmes dans la référence.

Dès le début du XX^e siècle, Bally faisait allusion à cette question :

« le français répugne à la formation de féminins par suffixe. *Doctoresse* est admis (mais Mme X, Docteur es Lettres, est porteur d'un diplôme de docteur), *cochère* a eu une existence éphémère, *chêfesse* paraît dur. On préfère, malgré la violence faite au bon sens, des expressions telles que : « Mme X., artiste peintre, sculpteur, décorateur ; Marie-Thérèse, successeur de Charles VI ; Mme X, officier d'Académie » (Bally, 1965 : 306).

Cette « violence faite au bon sens » est particulièrement remarquable avec les épiciens : bien que le mot *ministre* ait été employé au féminin dès le XVII^e siècle¹¹⁸, il a fallu attendre 2019 pour que l'Académie Française autorise l'appellation « la ministre », qui n'était jusque là pas retenue pour la raison que *ministre* renvoie à une fonction et pas à la personne qui l'exerce.¹¹⁹ Comme le soulignent Becquer et *al.* (cf. *supra*), il arrive aussi que la langue prévoie des féminins que l'usage ne mobilise pas.¹²⁰

Si, dans tous ces cas, les énoncés sont compris comme excluant à priori les femmes des catégories désignées par les noms de métier, c'est parce qu'on focalise sur le rapport de

¹¹⁸ Cet usage est attesté par le 9^{ème} dictionnaire de l'Académie Française : <https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9M2261>

¹¹⁹ En 2014, la position de l'Académie Française était la suivante : « Il convient par ailleurs de distinguer des noms de métiers les termes désignant des fonctions officielles et les titres correspondants. Dans ce cas, les particularités de la personne ne doivent pas empiéter sur le caractère abstrait de la fonction dont elle est investie, mais au contraire s'effacer derrière lui : c'est ce que mettait en lumière un rapport remis, à sa demande, au Premier ministre en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie, qui déconseillait formellement la féminisation des noms de titres, grades et fonctions officielles, par distinction avec les noms de métiers, dont le féminin s'impose naturellement dans l'usage. » (<http://www.academie-francaise.fr/actualites/la-feminisation-des-noms-de-metiers-fonctions-grades-ou-titres-mise-au-point-de-lacademie>). C'est dans sa séance du 28 février 2019 que la même institution a adopté le rapport sur la féminisation des noms de métiers et de fonctions présenté par une commission d'étude comprenant quatre de ses membres (https://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/rapport_feminisation_noms_de_metier_et_de_fonction.pdf)

¹²⁰ J'ai moi-même reçu, tout récemment, un courrier d'une université française qui m'appelait « Madame le Professeur ».

désignation du monde par les éléments de la langue. Tel métier est un métier d'homme, par conséquent on ne crée pas de forme féminine pour le désigner, ni on ne l'utilise quand elle existe. C'est un des points abordés par la tribune de *Mediapart* qui se réjouit que les formes féminines se généralisent et que « les quelques femmes qui continuent à se faire appeler "directeurs" doivent désormais assumer un choix conservateur ou désuet ». Mais cette articulation entre signe et objet du monde, si elle existe bien entendu, n'est pas le seul descripteur sémantique. Pensons à Saussure, pour qui la langue est avant tout un système différentiel où la valeur de chaque élément dépend de celle des éléments avec lesquels il coexiste : « Dans l'intérieur d'une même langue, tous les mots qui expriment des idées voisines se limitent réciproquement : des synonymes comme *redouter*, *craindre*, *avoir peur* n'ont de valeur propre que par leur opposition » (Saussure, 1916/1967 : 160). Même si ces signes renvoient potentiellement au monde, c'est entre les signes que se construit ce que chacun recouvre : « Si *redouter* n'existait pas, dit encore Saussure, tout son contenu irait à ses concurrents. » (*ibid.*).

Revenons au mot *chef* évoqué par Bally (*supra*). Si la zone référentielle qu'il couvre exclut les femmes, ce n'est pas parce que *chef* est en soi inapproprié pour désigner les femmes ; c'est parce qu'il existe une forme féminine, *chêfesse* à l'époque de Bally, *cheffe* aujourd'hui. C'est la concurrence des formes masculine et féminine qui scinde langagièrement le groupe que l'on pourrait qualifier de *chef* en deux sous-groupes distingués par le genre dans le réel : les chefs, les hommes ; les cheffes, les femmes. Encore faut-il, pour que la distinction opère, que le substantif féminin soit couramment utilisé. On revient ici à un des postulats de la linguistique : l'hétérogénéité des structures linguistiques et des structures sociales.

Alors, que faut-il incriminer quand on lit que *Madame X est recteur* ? Dans le cas de recteur/rectrice, la langue a prévu une forme féminine ; comme souvent, c'est l'usage qui, longtemps, ne l'a pas fait fonctionner. Le sexisme, si sexisme il y a, n'est pas ici exercé par la langue, ce sont ses actualisations en discours qui font apparaître un défaut de nomination féminine. C'est contre cela que le « genderisme » s'élève en contestant le « masculin générique », qui est, dans certains pays et langues, contourné par les usages. Au-delà des substantifs, les locuteurs forgent des moyens d'exprimer le féminin, notamment par l'usage de pronoms personnels. En République Fédérale d'Allemagne dans les années 1970, fut créé le pronom *frau*, issu du nom

Frau (femme), sur le modèle de *man* (on), construit sur *Mann* (homme), et permettant de distinguer un « on » féminin d'un « on » masculin¹²¹. Dans cette création pronominale, qui s'inscrit dans le système de dérivation (*jedefrau*, pronom féminin signifiant *chacune*, a été construit sur le modèle du pronom masculin *jederman* qui signifie *chacun* et est susceptible d'emplois dégenrés), l'alternative masculin/féminin est maintenue.

L'anglais semble aller (dans l'usage toujours) vers la neutralisation, avec la présence de « you » au lieu de « he » ou « she »¹²² dans les offres d'emploi, et la forme neutralisante « they » qui peut être employée, au lieu de « he » ou « she », pour référer à une personne qui ne s'inscrit pas dans la bipartition homme/femme. De la même manière, en italien, se font jour des tentatives de réduire le marquage du genre des noms et des adjectifs : à l'oral, à l'aide du *schwa* se substituant aux finales -a (marque du féminin) et -o (marque du masculin), ; à l'écrit, avec des débats sur l'adoption d'un signe inédit, qui pourrait être non alphabétique ou phonétique, et ne marquerait pas le genre. Cristiana de Santis (2022) a relevé les nombreuses implications de ce projet de création d'un morphème non genré, qui élimine la flexion de genre et conduit à la seule opposition entre singulier et pluriel ; elle montre qu'agir sur la terminaison des mots pour en occulter le genre ne se limite pas à intervenir sur une convention graphique mais signifie une modification en profondeur des règles morphologiques.¹²³

Faudrait-il rétablir, en français, le genre neutre présent en latin et perdu depuis des siècles (Colombat, in Manesse & Siouffi, 2019)? Pour cela, faut-il créer des formes nouvelles ? On pense bien sûr à *iel / ille*, dont l'usage s'étend en particulier dans la jeune génération, et notamment *via* les réseaux sociaux. Ces créations vont au-delà des observations habituelles sur les néologismes car elles portent sur des morphèmes. Des lexèmes nouveaux apparaissent

¹²¹ Cette création pose question car elle enlève au pronom *on*, *man* en allemand, la possibilité de désigner tout humain, quelles que soient ses caractéristiques. Si *frau* est très productif comme suffixe pour les substantifs (Elminger, 2000 : 2013), son usage comme pronom me paraît poser problème. De fait, si son usage se généralisait, la langue allemande n'aurait plus de moyen de désigner un sujet humain non genré.

¹²² Le pronom *du* (tu) est également très utilisé en allemand, avec la même finalité.

¹²³ « Decidere di agire sulla terminazione delle parole per occultare il genere non equivale infatti a intervenire su una convenzione grafica (non si tratta di cambiare la lettera finale per scegliere uno o due simboli più “neutri” per l’occhio): significa modificare in profondità le regole morfologiche di una lingua come la nostra, che affida la marcatura di genere a strategie stratificate, che comprendono il ricorso a desinenze di vario tipo, oltre che a suffissi più o meno specializzati (-*tore/trice* nella coppia *direttore/direttrice*, -*ente* nell’ambigenero *presidente*). »(De Santis, 2022)

tous les jours en français, la *Grammaire Méthodique du Français* rappelle qu'ils appartiennent « à des ensembles nombreux et ouverts qui se renouvellent constamment par l'apport d'éléments nouveaux et par la disparition d'autres qui sortent de l'usage. » (Riegel et al., 2009 : 536). En revanche, ajoutent les auteurs, « les morphèmes grammaticaux constituent des ensembles clos et très restreints » (*ibid.*). » Cela me paraît déterminant dans la réaction virulente de la tribune *Marianne*. En effet, avec *iellille* et le point médian, on opère une transformation de la manière de parler mais surtout d'écrire le français qui touche le système orthographique et syntaxique et porte sur des configurations et des mots très fréquents. En cela, ces innovations langagières mettent à mal une des distinctions importantes du système linguistique : le genre.



Fig. 1 : sur la porte des toilettes de l'université d'Oviedo, Espagne.

3. ARTICULATION ENTRE GENRE ET NOMBRE DANS L'USAGE DU MASCULIN GÉNÉRIQUE

Je vais ici examiner quelques configurations discursives qui reposent sur la notion de « masculin générique », c'est-à-dire la représentation du genre masculin comme ne portant pas de marques de genre et donc susceptible de renvoyer également au féminin.

La distinction entre genre grammatical et opposition mâle/femelle est un des nœuds de la discorde entre les auteurs de nos deux tribunes. La tribune de *Marianne* raisonne en considérant l'ensemble des substantifs et les pronoms de forme masculine, et fait appel à

l'histoire de la langue pour expliquer que le masculin fait office de neutre :

« Les formes masculines du français prolongent à la fois le masculin (*librum*) et le neutre (*templum*) du latin et font donc fonction de genre "neutre", c'est-à-dire par défaut, ce qui explique qu'il intervienne dans l'accord par résolution (la fille et le garçon sont partis), comme indéfini (ils ont encore augmenté les impôts), impersonnel (il pleut), ou neutre (c'est beau). »

Même si l'on peut discuter la pertinence du terme « neutre » (le neutre est en latin un genre à part entière qui ne se confond ni avec le masculin ni avec le féminin, tandis qu'en français la valeur « neutre » vient s'ajouter, dans le raisonnement tenu dans la tribune *Marianne* mais aussi, par exemple, par l'Académie française¹²⁴, à un genre préexistant qui est le masculin),¹²⁵ cette vision globale permet à ses auteurs de poser - ou de rappeler - une règle générale qui caractérise le système linguistique. Ils n'évoquent pas la spécificité des noms animés, où l'on perçoit plus fortement le lien entre genre grammatical et genre dans le monde, et que la *Grammaire Méthodique du Français* décrit en ces termes : « Les noms animés constituent une sous-classe où la distinction des genres correspond en règle générale à une distinction de sexe » (Riegel et al., 2009 : 329). Lucy Michel situe la limite « entre noms désignant des inanimés et des animés non-anthropomorphisés, et noms d'animés humains ou anthropomorphisés » (Michel, 2016 : 2). De fait, si le français distingue un *chien* d'une *chienne*, un *ours* d'une *ourse*, un *chat* d'une *chatte*, etc., les *fourmis*, *dorades* et *éperlans* ne portent pas de marques morphologiques de variation en genre, dont la distinction passe par l'adjonction de « mâle » ou « femelle ». Quoi qu'il en soit, dès qu'il s'agit d'humains, les deux genres grammaticaux disponibles en français¹²⁶ renvoient aux genres sexualisés¹²⁷ : homme et femme. Il convient d'en tenir compte quand on évoque l'écriture inclusive, dont les

¹²⁴ « L'une des contraintes propres à la langue française est qu'elle n'a que deux genres : pour désigner les qualités communes aux deux sexes, il a donc fallu qu'à l'un des deux genres soit conférée une valeur générique afin qu'il puisse neutraliser la différence entre les sexes. L'héritage latin a opté pour le masculin » (Académie 2014).

¹²⁵ La *Grande Grammaire du Français* indique que « contrairement à ce qu'on lit parfois, il n'existe pas de genre neutre en français. Les pronoms dont la référence est vague (ce, cela, quoi, etc.) sont masculins, comme l'indique l'accord de l'adjectif. » (Abeillé et al., 2021 : 382).

¹²⁶ L'anglais a levé cette ambiguïté en consacrant l'emploi du genre neutre aux inanimés.

¹²⁷ Chevalier et al. (2017 : 10) évoquent « de nouvelles pratiques discursives allant généralement dans le sens de la recherche d'une concordance entre les catégories du genre grammatical et les identités de genre des individus dont il est question ». Selon Lucy Michel, la motivation du genre grammatical par le genre sexué réel augmente à partir du XVI^e.

diverses manifestations renvoient presque toujours à de l'humain, comme ce fut le cas dans les pratiques anglo-saxonnes, antérieures aux débats français et inscrites dans la seconde vague du féminisme des années 1960. De leur côté, les autrices - je reprends ici le féminin générique dont elles usent - de la tribune *Médiapart* assimilent le genre grammatical et le genre dans le monde, déplorant « d'entendre parler quotidiennement des ouvriers, des hommes politiques, des agriculteurs, des patients, tout en constatant que l'usage exclusif du masculin entrave trop souvent la capacité à penser la mixité de notre société ». Cette « entrave » à la mixité portée par le masculin générique est avancée, pour le monde anglophone, par « de nombreuses études menées [...] durant la seconde moitié du XX^e siècle (par exemple Martyna, 1978 ; Spender, 1980 ; Hamilton, 1988 ; Pauwels & Winter, 2006) » (Chevalier et al., 2017 : 14) selon lesquelles le pronom *he* « induit une représentation masculine de l'humain prototypique, même si les femmes sont incluses dans la référence » (*ibid.*). Ces résultats d'études sur l'anglais ont-ils la même valeur sur le français ? La question peut se poser puisque le marquage du genre n'est pas le même dans les deux langues : en anglais, l'opposition masculin/féminin ne fonctionne que pour les animés, les inanimés recevant le genre neutre ; en français comme dans l'ensemble des langues romanes, le genre masculin/féminin est distribué sur l'ensemble des substantifs, ce qui pourrait laisser présumer un affaiblissement du lien entre genre grammatical et genre mondain. Comme le soulignait déjà Meillet (1919/1965), la catégorie du genre, « propriété lexicale des noms » (Abeillé et al., 2021 : 382) reste imprévisible dans la plupart des langues indo-européennes : *une* tasse n'est pas, dans le monde, plus féminine qu'*un* bol, ni *le* mobilier plus masculin que *la* vaisselle.

Aucune des deux tribunes n'évoque autrement que de manière allusive la persistance, jusqu'au XVII^e siècle au moins, de l'accord de proximité, qui permet d'accorder en genre et éventuellement en nombre l'adjectif avec le plus proche des noms qu'il qualifie, et le verbe avec le plus proche des chefs des groupes coordonnés formant son sujet. Grevisse et Goosse (2008 : 557) signalent des cas d'accord de proximité au féminin dans des séquences adjectif-Nfém-Nmasc dans la production écrite contemporaine, littérature et presse. Cet accord peut également concerner le déterminant, mais les formes du pluriel sont souvent épiciènes (*les, mes, ces...*) ce qui raréfie les cas observables. Abeillé et al. (2018) ont construit un protocole de test d'acceptabilité de l'accord de proximité du déterminant *certain*, qui varie en genre au

pluriel ; il en résulte que la séquence Detfem Nfem et Nmasc (ex : *Certaines interactions et comportements*) est plus acceptable que Detmasc Nfem et Nmasc (ex : *Certains interactions et comportements*), généralement jugé non acceptable mais pourtant conforme à la règle de l'accord de résolution, ou accord au masculin (lorsque deux substantifs de genre différent sont caractérisés par un même adjectif, celui-ci s'accorde au masculin pluriel), considérée par Michel (2016) comme un des « piliers fondant la primauté du genre grammatical masculin ». Abeillé et *al.* examinent diverses configurations et concluent à la vitalité de l'accord de proximité dans les séquences Det N et N, affirmant que « quand il y a un conflit entre l'accord de proximité et l'accord de résolution, c'est l'accord de proximité qui est privilégié ». La séquence Det Nmasc et Nfem, préconisée par Curat (1999) car permettant de combiner l'accord au masculin et l'accord de proximité, n'apparaît pas privilégiée selon le test d'acceptabilité d'Abeillé et *al.*, ce qui conduit les autrices à l'idée que l'ordre masculin-féminin, effectivement privilégié dans les coordinations de GN du corpus étudié, serait lié à autre chose que les contraintes d'accord syntaxique.

L'accord de proximité était d'usage courant lorsque Vaugelas, *remarquant* sur la langue française, commentait la phrase « Ce peuple a le cœur et la bouche ouverte ». Après avoir expliqué que la forme correcte est *ouverts*, « selon la Grammaire Latine, qui en use ainsi, pour une raison qui semble être commune à toutes les langues, que le genre masculin étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble » (Vaugelas, 1647 : 83), il ajoute que l'oreille n'est pas accoutumée à cette séquence et qu'il préférerait *ouverte*, « qui est beaucoup plus doux, tant à cause que cet adjectif se trouve joint au même genre avec les substantifs qui le touche, que parce qu'ordinairement on parle ainsi, qui est la raison décisive, et que par conséquent l'oreille y est toute accoutumée. » (*ibid.*). Ce faisant, Vaugelas signale un usage et le fait qu'il est en contradiction avec ce que disent certains grammairiens inspirés par le latin. Cette remarque, tout comme la vitalité actuelle de l'accord de proximité que démontrent Abeillé et *al.* (2018), met en évidence la tension sur laquelle repose une partie du désaccord entre les deux tribunes : des règles de langue, ou décrites comme telles, et des usages qui en divergent. Du point de vue de la chronologie, les faits ne sont pas les mêmes : au XVII^e siècle, l'habitude était depuis longtemps l'accord de proximité, la remise à jour des règles de la grammaire latine ayant

conduit à prescrire l'accord avec le masculin ; aujourd'hui, ce sont les pratiques langagières qui viennent contredire la règle généralement prescrite. Mais c'est bien la dialectique du système et des usages qui est en jeu.

4. CATÉGORISER LES MOYENS LANGAGIERS DE L'INCLUSION

Les moyens que se donnent les locuteurs pour marquer le féminin et, de fait, contourner le masculin générique, sont principalement de trois types :

1. La création lexicale ou grammaticale destinée à être intégrée dans la langue : *professeure* est un exemple de création lexicale aujourd'hui entré dans les dictionnaires les plus courants¹²⁸ ; *iel* est une création grammaticale, entrée dans le dictionnaire *Robert* en 2022, mais non encore dans le *Larousse*.
2. L'usage donné par les grammaires comme non standard, d'un fait ou terme de langue, susceptible de s'imposer au quotidien : le féminin générique, l'accord de proximité, ou bien, en anglais, *they* à valeur neutre. Régulièrement observés à l'oral, ces éléments se retrouvent dans certains discours écrits, notamment sur Internet et dans des publications d'organes militants (journaux féministes, mais aussi presse syndicale par exemple).
3. Le contournement d'une difficulté en discours, sans bousculer l'usage standard de la langue : par exemple la juxtaposition ou la coordination de deux syntagmes, l'un à la forme masculine et l'autre à la forme féminine (*chères amies, chers amis / chères et chers collègues*). Cette stratégie qui permet de rendre explicite la présence de femmes dans la référence sans contrevenir aux règles de langue est aujourd'hui courante, voire systématique dans la plupart des discours institutionnels.

Ces différentes stratégies d'évitement du masculin générique sont diversement reçues :

- Le type 3, qui ne contourne aucune règle, est généralement admis. C'est une affaire de discours et non de système linguistique. Toutefois, la tribune « Marianne » reproche à cette stratégie un caractère clivant et met en avant le caractère « véritablement inclusif » du pluriel

¹²⁸ Voir les versions en ligne du *Robert* <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/professeur> et du *Larousse* <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/professeur/64155>

au masculin générique : « Si au lieu de "Les candidats sont convoqués à 9h00" on écrit "Les candidats et les candidates sont convoqué.e.s à 9h00", cela signifie qu'il existe potentiellement une différence de traitement selon le sexe. En introduisant la spécification du sexe, on consacre une dissociation, ce qui est le contraire de l'inclusion. »

- Le type 2 relève de pratiques plus ou moins visibles, anciennes et assez courantes. L'accord de proximité, dont Abeillé et al (2018) ont récemment montré la vitalité, est considéré par Simon comme « pratiqué inconsciemment » (Simon, 2020 : 70). En anglais, *they* comme singulier marquant un genre non défini peut être employé en corrélation avec un pronom comme *everyone*, également non porteur de genre et renvoyant à un référent imprécis :

Everyone looks dirty, don't they? (Exemple emprunté à Slark, 1988 : 411)

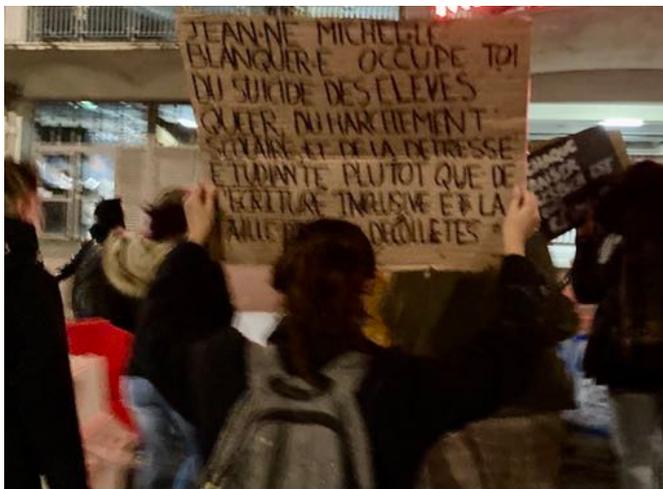
Chevalier et al. (2017) indiquent que cet usage du « singular *they* », depuis longtemps courant à l'oral, est proscrit par les grammaires prescriptives anglaises depuis le milieu du XVIII^e siècle. Pour autant, son usage ne s'est jamais arrêté et il est aujourd'hui préconisé, par exemple dans les universités, pour permettre aux locuteurs de choisir que l'on s'adresse à eux sans spécifier leur sexe.

- Le type 1 est complexe. Il ne pose plus - ou quasiment plus - de problème quand il affecte un lexème, comme c'est le cas pour les noms de métiers par exemple : dire d'une femme qu'elle est *professeure*, indépendamment des débats qui ont accompagné la création du féminin, paraît aujourd'hui acceptable, nonobstant la remarque de Moreau et Dister en 2018 : « malgré un usage largement majoritaire dans l'ensemble, la féminisation n'est pas généralisée pour tous les noms de métier, ni dans tous les contextes »¹²⁹. Beaucoup de linguistes résistent en revanche à la création de formes nouvelles lorsqu'elle affecte un morphème (*iel, toustes...*) ou le point médian. Ce dernier exploite une modalité préférentiellement écrite, le déploiement d'un paradigme, pour exprimer simultanément les genres masculin et féminin. Ce faisant, il perturbe l'oralisation de l'écrit. Il est bien évident

¹²⁹ En indiquant que « Si la féminisation est bien une évolution légitime et naturelle de la langue, elle n'est pas un principe directeur des langues », la tribune *Marianne* s'inscrit dans le processus de féminisation des noms tout en évoquant d'autres moyens que la néologie : « la langue française permet toujours de désigner le sexe des personnes et ce n'est pas uniquement une affaire de lexique, mais aussi de déterminants et de pronoms ("Elle est médecin"). »

que ces phénomènes, vu leur fréquence, risquent d’engendrer en discours des problèmes d’accord récurrents. Comme le souligne Simon (2020), c’est la « greffe proliférante du point médian qui a enflammé les passions. ». C’est lui qu’évoquent principalement les auteurs de la tribune *Marianne*, écrivant que « derrière le souci d’une représentation équitable des femmes et des hommes dans le discours, l’inclusivisme désire [...] imposer des pratiques relevant d’un militantisme ostentatoire sans autre effet social que de produire des clivages inédits ». Ce qui leur vaut le reproche, dans *Médiapart*, de réduire l’écriture inclusive à ce point médian.

Fig 2 : Photo prise à Bordeaux lors de la marche féministe pour l’égalité, 8 mars 2020 :



JEAN-NE MICHEL-LE
BLANQUER-E OCCUPE TOI
DU SUICIDE DES ELEVES
QUEER, DU HARCELEMENT
SCOLAIRE ET DE LA DETRESSE
ETUDIANTE PLUTÔT QUE DE
L’ÉCRITURE INCLUSIVE ET A
TAILLE DE NOS DECÔLLETES

C’est donc sur les créations grammaticales que se concentrent les contestations de l’écriture inclusive, qu’il s’agisse de former de nouveaux morphèmes en en agglomérant deux préexistants (*iel, toustes*) ou d’utiliser le point médian comme moyen économique, à l’écrit, de « traduire » la juxtaposition des groupes nominaux (*les étudiant.e.s* à l’écrit correspondrait à l’oral *les étudiantes et les étudiants*)¹³⁰. C’est aussi à ces éléments que s’attachent les locuteurs qui souhaitent manifester l’inclusivité de leur discours, comme le montre par exemple la figure 2. Cette centration sur les morphèmes me paraît devoir être analysée au prisme de ce qu’elle bouscule dans le système de la langue : dans la chaîne d’accord, on

¹³⁰ Ces constructions peuvent également être considérées comme des formes adéquates à l’expression de l’identité de genre de locuteurs non binaires, comme le « singular they ».

introduit de l'indifférencié, alors que la langue française repose sur une articulation entre les genres féminin et masculin, au sens grammatical du mot *genre*. On a ici une illustration de problèmes que pose la « conversion de la langue en discours » théorisée par Benveniste (1970) comme le principe sur lequel repose l'énonciation. Réfléchissant à la sémiologie de la langue, Benveniste se pose en continuateur de Saussure pour expliquer que « la langue se présente sous tous ses aspects comme une dualité : institution sociale, elle est mise en oeuvre par l'individu ; discours continu, elle se compose d'unités fixes » (Benveniste, 1966 : 48). Il pose la langue comme « indépendante des phénomènes phono-acoustiques de la parole » (*ibid.*). La langue catégorise, elle fournit un cadre que chaque locuteur investit pour produire chacun de ses énoncés, et cet investissement, cette « mise en fonctionnement », c'est l'énonciation, au sens d'appropriation de la langue qui va permettre « l'expression d'un certain rapport au monde » (Benveniste, 1970 : 14). Cette expression passe par la capacité d'abstraction et de catégorisation indispensable au langage articulé. Au contraire d'Irénée Funès, le héros de Borges qui ne pouvait comprendre qu'un mot puisse désigner des réalités dissemblables¹³¹ et dont le narrateur indique qu'il était de ce fait incapable d'idées générales (Borges, 1944/1974), il faut admettre, pour énoncer, l'impossibilité d'une coïncidence entre un mot et ce qu'il désigne. Le pronom *on* est un exemple de mot qui catégorise de manière abstraite, on ne peut décrire son référent que par des traits linguistiques : *renvoie à de l'humain, toujours en fonction sujet*. Ce pronom au référent non genré s'accorde au masculin, non parce que « on » est par défaut un homme,¹³² mais parce que le masculin est, en français, le genre par défaut.¹³³ Le masculin générique est un fait de langue ; la saturation, en question dans les controverses sur l'écriture inclusive, de l'opposition grammaticale masculin/féminin en une opposition homme/femme, est un fait de discours. Au moment de la conversion de la langue en discours, passage d'un ordre sémiotique à un ordre sémantique au coeur de la réflexion de Benveniste mais aussi de Pêcheux (Pêcheux & Malidier, 1990), se produisent des régulations qui vont permettre d'articuler le système de la langue et les performances

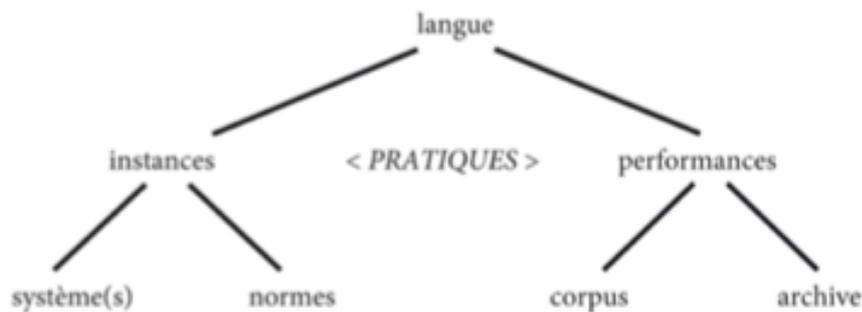
¹³¹ Borges précise : « Non seulement il lui était difficile de comprendre que le symbole générique chien embrassât tant d'individus dissemblables et de formes diverses ; cela le gênait que le chien de trois heures quatorze (vu de profil) eût le même nom que le chien de trois heures un quart (vu de face). » (Borges, 1944/1974)

¹³² Et ce, bien que le pronom *on* dérive, étymologiquement, du *homo* latin... qui désigne un être humain. Cf CNRTL : <https://www.cnrtl.fr/etymologie/on>

¹³³ La *Grande Grammaire du Français* indique que « le masculin peut être considéré comme le genre par défaut, ou non marqué, en français. Un sujet infinitif déclenche l'accord de l'attribut au masculin » (Abeillé & al., 2021 : 382).

discursives. François Rastier propose dans le numéro 1 de la revue *Signata* (Rastier, 2010) un modèle qui me paraît congruent avec notre réflexion :

Fig 3 : modélisation de la langue proposée par F. Rastier (Rastier, 2010)



La langue est présentée ici dans une acception non réduite à la formule « système de signes », attribuée à Saussure dans le *Cours de linguistique générale* (dont il faut rappeler que Saussure n'est pas l'auteur) mais contredite par ses propres écrits, où Saussure saisit - pardon pour la formulation anachronique - comme *en discours* les éléments de la langue : « un mot n'existe véritablement et à quelque point de vue qu'on se place que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment de ceux qui l'emploient » (Saussure et *al.*, 2002 : 83). La langue dans sa conception prévalant dans le schéma ci-dessus (fig.3), non réduite à un code, regroupe des instances et des performances. Les performances sont les productions langagières à la fois permises par les instances et qui les font évoluer. On y distingue le *corpus*, de travail ou de référence (c'est-à-dire l'ensemble des textes relevant de la période et de l'espace considérés), de l'*archive*, qui est l'ensemble des performances linguistiques - évidemment impossible à saisir mais gardant une incidence puisqu'ayant contribué à l'évolution des règles et des normes.

Les instances, qui cadrent les possibilités de performances, sont formées du système et des normes. Le système est caractérisé par Rastier comme « une hypothèse rationnelle formulée à partir des régularités observées dans le corpus » (Rastier, 2010 : 21). Il est régi par des règles et non par des normes. C'est lui que décrit la grammaire, qui procède justement de

l'observation de corpus, du repérage de récurrences et de formulations de règles qui vont se trouver validées ou invalidées à l'observation de corpus plus larges. Les normes trouvent leur place dans les instances au titre de contraintes d'ordre culturel et discursif, dont le caractère impératif est variable. Par exemple, la convention française selon laquelle on s'adresse à un inconnu en le vouvoyant n'est généralement pas partagée entre jeunes gens, et elle est beaucoup plus lâche au Québec qu'en France ; les règles des genres littéraires sont également, en diachronie mais aussi d'un pays à l'autre, soumises à variation. Rastier pose l'importance des normes en expliquant que ce sont elles qui « permettent et limitent l'application des règles » (*ibid.*).

Les exemples donnés plus haut (usages de *they* et *iel*) s'inscrivent dans l'ordre des « instances », et s'y distribuent de la manière suivante :

- *iel*, création récente en français, est un ajout au système : sans préjuger s'il perdurera ou pas, on peut le caractériser comme une innovation morphologique ;
- l'usage neutralisant de *they*, forme de langue relevant du pluriel dans le système mais servant ici à désigner du singulier sans marquage du genre, est de l'ordre de la norme : un mot existant dans la langue retrouve aujourd'hui un emploi attesté en diachronie mais signalé comme erroné par la plupart des grammaires (le « singular they », cf. Chevalier, *op. cit.*). Il me semble constituer un exemple de ce qu'explique Rastier : toute performance modifie peu ou prou les instances normatives qui lui sont associées (règles et/ou normes)¹³⁴.

Ces deux termes peuvent être rapprochés en ce que, dans l'usage décrit ici, ils contreviennent aux règles syntaxiques : accord en genre pour *iel*, qui va nécessiter le recours au point médian au autre type de marquage simultané des deux genres ; accord en nombre pour *they*.

Au contraire, l'usage de *you*, préféré à *he* ou *she* dans les offres d'emploi et facilité, en anglais, par l'absence de variation morphologique de genre dans les adjectifs, ne contrevient à aucune règle de langue. S'il est sans doute encore de l'ordre de la performance, sa pratique récurrente pourrait - est peut-être déjà en train de - le faire entrer dans les normes.

¹³⁴ Cette distinction entre règles et normes peut être reformulée par la distinction d'Auroux (1998) entre *normes constitutives* et *normes morales*. Les premières sont celles auxquelles il faut se conformer pour réussir une tâche ; dans le domaine linguistique : l'énoncé est attesté ou non, validé par un locuteur natif ou non). Les secondes supposent un système de valeurs : on parle conformément à un certain usage ou non.

La mise en œuvre au niveau des performances d'un projet de sortie du masculin générique, et son retour dans les instances de la langue à travers les normes qu'elle bouscule, ouvrent un champ d'observations extrêmement riche. On en observe tous les jours des occurrences, par exemple :



Fig 4 : photo prise dans les toilettes féminines de l'université Sorbonne Nouvelle, année 2028-19

L'usage du point médian entre ici en contraction avec le message, qui concerne des protections périodiques destinées aux femmes. On attendrait donc « pour les réfugiées ». Dans la communication de l'UNEF, syndicat étudiant marqué à gauche qui a adopté rapidement le point médian, ce dernier semble s'être érigé en norme langagière qui subit ici, comme on l'observe fréquemment dans les acquisitions nouvelles, une surgénéralisation. Elle témoigne à la fois de l'effet normatif d'une formation discursive et de la solidité de la pratique qui s'érige en norme.

Je reviens à mes trois exemples : *they, iel, you*. Ils sont, me semble-t-il, symptomatiques de ce qui est en train de se produire, et dont les fondements traversent les discours des *pour* et des *contre* l'écriture inclusive. Dans la tribune des *contre*, parue dans *Marianne*, le terme *langue* est employé dix-sept fois au singulier et quatre fois au pluriel. Dans la réponse des *pour*, publiée dans *Médiapart*, on ne trouve que quatre occurrences de *langue*, au singulier. Ce n'est qu'un comptage très basique, mais dans cette proportion, que la taille des textes (1256 mots pour les *contre*, 973 pour les *pour*) permet de relativiser un peu mais n'explique pas, on peut

le considérer comme significatif. Si la langue est un objet de travail et de préoccupation pour ceux qui contestent l'écriture inclusive, elle n'en est pas vraiment un pour ses promotrices, qui parlent volontiers de *parole* à travers par exemple l'usage du terme *francophone*, de *pratiques*, d'*usage*. La pratique et l'usage ne sont pas ignorés des premiers, mais ils les convoquent de manière parcimonieuse comparativement à la langue et aux langues, très présentes. Ils sont, pour les secondes, au cœur de la réflexion.

5. LA LANGUE : COEUR DE LA LINGUISTIQUE ?

Quelle est aujourd'hui la place du concept de langue, central dans la linguistique saussurienne, dans les discours actuels des linguistes ?

Une des questions incontournables dans la manière de voir la langue est la distinction entre l'ordre de la langue et l'ordre du monde. Je reviens rapidement sur le titre du guide publié par le Haut Conseil à l'égalité Hommes Femmes, qui a suscité, entre autres écrits et prises de positions dans les médias, la tribune *Marianne : Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*. Ce titre me paraît refléter un problème fond : indiquant qu'il souhaite éliminer les stéréotypes, il ne travaille en fait que sur les énoncés qui les véhiculent. Or, des stéréotypes peuvent agir même s'ils ne sont pas énoncés. Le titre de cette brochure - sans doute imprécis parce que court, comme souvent les titres - suggère que ce qui n'est pas dit n'est pas là. La proposition symétrique serait que ce qui est dit correspond à ce qui est là. La vision avant tout désignative des énoncés, la croyance en une « vérité » qu'il serait possible d'énoncer en toute transparence, en une communication sans « bruits » ni ambiguïtés, en la possibilité de dire précisément ce qui est sans que le sens déborde... tout cela contrevient aux travaux conduits en linguistique de l'énonciation depuis plus de cinquante ans. Pensons à Benveniste niant, au début de son article « De la subjectivité dans le langage », l'évidence partagée selon laquelle le langage serait un instrument de communication :

« la comparaison du langage avec un instrument [...] doit nous remplir de méfiance, comme toute notion simpliste au sujet du langage. Parler d'instrument, c'est mettre en opposition l'homme et la nature. La pioche, la flèche, la roue ne sont pas dans la nature. Ce sont des fabrications. Le langage est dans la nature de l'homme qui ne l'a pas fabriqué. Nous sommes toujours enclins à cette imagination naïve d'une période

originelle où un homme complet se découvrirait un semblable, également complet, et entre eux peu à peu le langage s'élaborerait. C'est là pure fiction. Nous n'atteignons jamais l'homme séparé du langage et nous ne le voyons jamais l'inventant. Nous n'atteignons jamais l'homme réduit à lui-même et s'ingéniant à concevoir l'existence de l'autre. C'est un homme parlant que nous trouvons dans le monde, un homme parlant à un autre homme, et le langage enseigne la définition même de l'homme. » (Benveniste, 1966 : 259).

Un peu plus loin, dans le même article, on trouve ce célèbre passage où Benveniste considère que le fondement de la subjectivité est le fait de s'énoncer comme sujet : « est *ego* qui dit *ego* ». C'est par ce geste langagier, dire *je*, s'énoncer tout à la fois comme existant et parlant, que l'homme va s'approprier la langue, en la « mettant en fonctionnement » (*ibid.*). Cette approche de l'énonciation n'est pas séparable de la langue : c'est « l'homme parlant » que Benveniste saisit, l'homme - au sens générique et dégenré à la fois, puisque bien entendu la dénomination inclut les femmes et les enfants - construit par et dans le langage.

Simultanément aux travaux de Benveniste, au cours des années 1970, se produit ce que Catherine Kerbrat-Orecchioni (1980) nomme une « mutation dans la linguistique ». Elle parle d'*immanentisme* pour désigner la conception saussurienne de la langue, dont Benveniste est l'héritier et que Jean-Claude Milner va réinstancier dans *L'Amour de la langue* (Milner, 1984). Elle propose aux linguistes de renoncer à ce qu'elle nomme leur « ascétisme héroïque », qu'elle juge « peu rentable », et d'ouvrir la linguistique aux « discipline apparentées ». Le tournant dont elle est une des actrices aboutira, quelques années plus tard, à une substitution de termes qui renvoie à la mutation de la discipline : la « linguistique » fait place aux « sciences du langage ». Dans son premier ouvrage transparait une conception instrumentaliste de la relation entre langue et discours :

« Lorsqu'un sujet d'énonciation se trouve confronté au problème de la verbalisation d'un objet référentiel, réel ou imaginaire, et que pour ce faire il doit sélectionner certaines unités dans le stock lexical et syntaxique que lui propose le code, il a en gros le choix entre deux types de formulation » (Kerbrat-Orecchioni, 1980 : 70).

On a affaire à un sujet plein, maître du sens et de la langue instrument, bien éloigné de la conception saussurienne de la langue comme « verre de la lunette par lequel et au travers duquel nous saisissons les autres objets » (*op cit*), loin aussi de l'homme « animé et

exprimé par son langage » de Benveniste¹³⁵ (Ono, 2012). Si la langue est l'opérateur même de notre perception du réel, aucun locuteur n'est en mesure de sélectionner, en toute maîtrise, des « unités du code » (car c'est bien de « code » et non de « langue » que parle Kerbrat-Orecchioni dans l'extrait *supra*) qu'il manipulerait. Penser ainsi la langue ne signifie pas ignorer le problème, crucial, de la verbalisation. C'est l'envisager comme mettant en jeu la langue et inscrit en elle. C'est une des forces de Benveniste que de saisir, à travers l'énoncé, conjointement la langue et les discours, et de considérer que toute parole articule des deux. Dans cette perspective, la langue n'est en aucun cas réductible à une norme, une superstructure inventée par les grammairiens. C'est une abstraction qui, loin de nier l'importance des discours, n'est accessible qu'à partir de leur analyse. Dans la même logique, saussurienne, Jean-Claude Milner (1984) pose la langue comme un système fini ; c'est un tout qui possède son ordre propre avec des contraintes internes ; un système de distinctivité.

La place et la conception de la langue ont évolué avec le glissement de « la linguistique » vers les « sciences du langage ». C'est visible à l'observation de la seule terminologie : *linguistique* renvoie à *langue* ; *sciences du langage* renvoie à *langage*. La notion de *langue*, héritée de Saussure, s'appuie bien entendu sur l'observation des discours, qui sont la seule chose observable : la langue est une abstraction, un système autonome relié au réel par les discours et les normes.¹³⁶ Une des difficultés est de la penser comme à la fois structurante de nos pensées et visions du monde, et à la fois ne réduisant pas ces visions à sa domination. Cécile Canut constate que « plus qu'ailleurs, la langue en France a été érigée comme une sorte de marque de fabrique d'un esprit, d'un peuple, d'une nation, d'une histoire ou encore d'une culture » (Canut, 2021 : 5). On sait quel rôle a joué, à partir du projet de « langue commune » qui présidait au premier dictionnaire de l'Académie (Mazière, 1994), l'imposition du français au cours des XIX^e et XX^e siècles, notamment *via* l'école, dans le sentiment de cohésion nationale ; on sait le poids de la notion de « français standard » (Gadet, 2003 ; Rebourcet, 2008) et la place de la norme orthographique en France : les concours de dictée - spécialité française - en témoignent. Ces constats ne me paraissent pas devoir conduire forcément à une opposition tranchée entre d'un côté, une langue squelette, réductible à un

¹³⁵ Benveniste, E., notes préparatoires à l'article « La blasphémie et l'euphémie » contenu dans les *Problèmes de Linguistique Générale*, tome 2, 1974 (BnF, Papiers orientalistes, boîte 52, env. 213, f° 258)

¹³⁶ Sans cesser d'être abstraite, la langue fait fondamentalement partie du réel. Elle est une grille d'interprétation entre l'homme et le monde.

ensemble de règles externes aux locuteurs qu'il faudrait appliquer sans broncher, et de l'autre, une parole où règnent la variation et la diversité. C'est la description que donne Cécile Canut : « tout entière administrée par l'institution qui en définit les possibles, la mise en ordre de la langue entraîne sa dissociation d'avec l'acte de parler [...] autrement dit de l'ensemble de nos pratiques langagières quotidiennes : des pratiques nécessairement hétérogènes et parcourues de marqueurs de nos expériences concrètes. » (*ibid.* : 15). La formule « mise en ordre de la langue » renvoie aux activités normatives qui se sont exercées et continuent à s'exercer, avec pour origine l'Académie Française ou toute autorité se mêlant les usages de la langue... mais cela concerne les discours et non la langue elle-même, qui est un ordre et un système abstrait de règles. On pourrait, avec Benveniste, considérer que les « marqueurs de nos expériences » évoqués par Canut sont précisément des éléments de la langue, ceux qui permettent l'expression de la *subjectivité dans le langage* : déictiques et modalisateurs en particulier. Dans une vision systémique distinguant la *langue* du seul *code*, il apparaît que ce sont justement les pratiques langagières qui - Canut le souligne d'ailleurs - font évoluer la langue. Si ce n'était pas le cas, si la langue demeurait figée malgré l'hétérogénéité des pratiques discursives, nos débats sur l'écriture inclusive n'auraient pas de raison d'être.

Ici se fait jour une opposition qui structure le champ des études sur la (les) langue(s) et le langage. En s'ouvrant légitimement à d'autres champs disciplinaires, les « sciences du langage » ont quitté certains des principes qui guidaient les recherches sur la langue héritières de Saussure (l'*ascétisme héroïque* qu'évoque Kerbrat-Orecchioni, *cf. supra*). Cette opposition entre un « ascétisme » censément attaché à la langue et une approche des discours et des interactions, parfois multimodale, qui revendique « la chair » des pratiques langagières *in vivo*, se rejoue aujourd'hui avec des conséquences directes sur la manière dont est appréhendée l'écriture inclusive : si la langue est un instrument externe aux locuteurs, ces derniers peuvent la transformer à leur guise, de manière concertée et extérieure à elle. Si elle est intégrée dans notre manière d'appréhender le monde, c'est beaucoup plus compliqué et difficile, voire impossible. D'où le refus de certains de se voir dicter par des organes officiels des manières de dire, dans un geste qu'ils considèrent comme vain parce que personne ne maîtrise la manière dont la langue évolue ; d'où aussi la position des autres qui s'appuient sur

leur posture anti-normative pour accuser les premiers de vouloir s'ériger en dogmatistes de la langue.

Pour terminer, je voudrais évoquer un très court article, rédigé par Rudolf Mahrer dans le quotidien suisse *Le Temps* du 17 mai 2021 (<https://www.letemps.ch/opinions/un-regard-saussurien-lecriture-inclusive>). Cet article très mesuré, intitulé « Un regard saussurien sur l'écriture inclusive », essaie de mettre en rapport la discontinuité structurelle de la langue, décrite à travers le différentialisme, et la continuité du monde. Il justifie, tout en défendant la féminisation des noms et la nécessité de désigner en tant que telle la partie féminine de l'humanité, la généricité du masculin. Ce faisant, il met l'accent sur l'argument qui conserve, à mes yeux également, toute sa valeur dans la mise en cause de l'écriture inclusive : son caractère inévitablement particularisant. Utiliser le point médian, c'est faire ressortir au point de ne plus pouvoir y échapper la binarité du référent : des hommes et des femmes, un peu comme le fait l'introduction d'un « on » féminin en allemand (cf. *supra*). C'est donc renoncer à représenter une totalité, qui d'emblée sera donnée comme scindée ; c'est se priver de la possibilité d'articuler un prédicat sur une collectivité humaine indifféremment genrée. Tout cela est peu compatible avec une pensée du commun entre les hommes et les femmes, par ailleurs inscrite dans la structure lexicale. Il y a un mot pour dire conjointement les hommes et les femmes ; c'est, en français, « homme », dérivé de *homo*, équivalent du *Mensch* allemand : l'humain. Il n'y a pas de mot pour dire conjointement les hommes et les fleurs, ou les femmes et les fruits, parce que ces entités, parfaitement disjointes dans le réel, n'ont pas lieu d'être rapprochées dans la langue. La langue, par sa structure, reflète un ensemble qui, à un certain niveau, est homogène. Au contraire de Funès, le héros de Borges évoqué plus haut, on ne peut espérer ajuster à chaque situation un mot spécifique. Ce serait la fin de la langue et donc, inséparablement, la fin de la parole.

L'inclusion est une tendance de fond, elle s'actualise linguistiquement en particulier chez les jeunes. Les moyens qu'ils se donnent pour la manifester, sans doute encore partiellement sociolectaux, s'inscrivent peu à peu dans la langue. Il faut savoir si cette inscription va bouleverser le système. Mahrer écrit : « Même la *directeurice* – non binaire – s'inscrit dans la binarité linguistique *eur/ice*. » Indépendamment des difficultés, déjà maintes fois relevées, à

mettre en discours l'écriture inclusive, je trouve cette question, pour les linguistes que nous sommes, très importante et passionnante.

Références bibliographiques

Abeillé, A., An, A., & Shiraïshi, A. (2018). « L'accord de proximité du déterminant en français ». *Discours*, 22. <https://doi.org/10.4000/discours.9542>

Abeillé, A., Godard, D., Delaveau, A., & Gautier, A. (Eds.). (2021). *La grande grammaire du français : GGF* (1re édition). Actes sud ; Imprimerie nationale éditions.

Auroux, S. (1998). *La raison, le langage et les normes* (1re éd). Presses universitaires de France.

Bally, C. (1965). *Linguistique générale et linguistique française* (4. éd. rev. et corr). Francke.

Becquer, A., Cerquiglini, B., Cholewka, N. (1999) *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*. Documentation Française.

Benveniste, E. (1966) *Problèmes de linguistique générale*. Gallimard, coll. *Tel*.

Benveniste, E. (1970). L'appareil formel de l'énonciation. *Langages*, 5(17), 12–18. <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2572>

Borges, J.-L. (1944) *Funes ou la mémoire*, *Fictions*, trad. Paul Verdevoye 1974, Gallimard.

Canut, C. (2007) *Une langue sans qualité*. Lambert Lucas

Canut, C. (2021). *Langue*. Anamosa.

Cardona, T. R. (2008). Négativité, récursivité et incalculabilité: Les quaternions dans "De l'essence double du langage." *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 61, 87–99. <http://www.jstor.org/stable/27758772>

Chevalier, Y., Constantin de Chanay, H., & Gardelle, L. (2017). Bases linguistiques de l'émancipation : système anglais, système français. *Mots*, 113, 9–36. <https://doi.org/10.4000/mots.22620>

Curat , H. (1999) *Les déterminants dans la référence nominale et les conditions de leur absence*, Droz.

De Santis, C. (2022) Emancipazione grammaticale, grammatica ragionata e cambiamento linguistico. *Lingua Italiana*, 21 mars 2022. https://www.treccani.it/magazine/lingua_italiana/speciali/Schwa/3_De_Santis.html

Durrer, S. (2002). Les femmes et le langage selon Charles Bally : « des moments de décevante inadvertance »? *Linguistik Online*, 11(2). <https://doi.org/10.13092/lo.11.916>

Elminger, D. (2000) Les guides de féminisation allemands et français : la Suisse au carrefour d'influences différentes. *Bulletin VALS-ASLA (Association suisse de linguistique appliquée)*, 72, 205-219.

France (Éd.). (2016). *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe: guide pratique*. la Documentation française.

Gadet, F. (2003). *La Variation sociale en français*. Gap : Orphrys.

Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*. Paris: A. Colin.

Lakoff, R. (1973). Language and woman's place. *Language in Society*, 2(1), 45-79. doi:10.1017/S0047404500000051

Manesse, D., & Siouffi, G. (Éds.). (2019). *Le féminin et le masculin dans la langue : l'écriture inclusive en questions*. Esf sciences humaines.

Mahrer, R. (2021) Un regard saussurien sur l'écriture inclusive. *Le Temps*, 17 mai 2021. <https://www.letemps.ch/opinions/un-regard-saussurien-lecriture-inclusive>

Marchello-Nizia, C. (1989). Le neutre et l'impersonnel. *Linx*, 21(1), 173–179. <https://doi.org/10.3406/linx.1989.1139>

Mazière, F. (1995). Le Dictionnaire de l'Académie française (1694) : Initiation d'une pratique normative. *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, 11(1), 12–17. <https://doi.org/10.3406/hel.1995.3398>

Meillet A. (1919/1965) Le genre grammatical et l'élimination de la flexion, in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris : Champion, 199-129.

Michard C. (1996) Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique. In: *Mots*, n°49, décembre 1996. 29-47.

Michel, L. (2015) Le "neutre" d'une langue sans neutre. *Implications philosophiques*. [⟨hal-01270174⟩](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01270174)

Michel, L. (2016). Penser la primauté du masculin – sémantique du genre grammatical, perspectives synchroniques et diachroniques. *SHS Web of Conferences*, 27, 04005. <https://doi.org/10.1051/shsconf/20162704005>

Ono, A. (2012) Le nom c'est l'être, *Genesis*, 35, 77-86.

Pêcheux, M., & Malidier, D. (1990). *L'inquiétude du discours*. Editions des Cendres.

Pinchon J. (1965). Histoire d'une norme, emploi des pronoms « lui », « eux », « elle(s) », « en », « y ». *Langue française*, n° 1.

Pinchon J. (1969). La représentation pronominale. *Le français moderne*, 33^e année, n° 3.

Pinchon, J. (1972). Histoire d'une norme, emploi des pronoms « lui », « eux », « elle(s) », « en », « y ». *Langue française*, n°16, 74-87; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1972.5705>

Rabatel, A., & Rosier, L. (2019). *Les défis de l'écriture inclusive*. EME éditions.

Rebourcet, S. (2008) Le français standard et la norme : l'histoire d'un « nationalisme linguistique et littéraire » à la française. *Revue Communication, lettres et sciences du langage*, Université de Sherbrooke. https://clsl.recherche.usherbrooke.ca/vol2no1/rebourcet_vol2no1_2008.htm

Riegel, M., Pellat, J-C., Rioul, R. (2009) *Grammaire méthodique du français*. 4^eme édition entièrement revue. Paris, PUF.

Saussure, F. de (1916/1967) *Cours de linguistique générale*. Publié par C. Bally et A. Sechehaye, ed. Tullio de Mauro. Paris, Payot.

Saussure, F. de, Bouquet, S., Engler, R., & Weil, A. (2002). *Ecrits de linguistique générale*. Gallimard.

Shepelak, N. (1980) The socio-political nature of language : understanding the resistance

of language change. Paper given at the *National Women's Studies Association Convention*, Bloomington, Indiana.

Simon, C. (2020). Point médian, point de friction : Lecture de récentes réactions de linguistes à l'écriture inclusive. *La Pensée*, N° 403(3), 68-79. <https://doi.org/10.3917/lp.403.0068>

Sklar Elizabeth S., (1988), . The Tribunal of Use: Agreement in Indefinite Construction. *College Composition and Communication*, vol. 39, no 4, p. 410-422.

Vaugelas (1647) *Remarques sur la langue française*, éd. de J. Streicher, Droz, 1934.